

KAIFI SA
Rue du Château 21
2034 Peseux
tél. (038) 31 55 15/16

L'Agence mobilière et immobilière du Château, Peseux, est à votre disposition avec

- ses courtiers diplômés et ses experts en immeubles
- son service comptable pour toutes vos expertises immobilières, financières et fiscales.

81233-183

Condamné aux Assises et repris à Marin

(Page 3)

CHRONIQUE RÉGIONALE:
pages 2, 3, 6, 7, 9 et 18.

CARNET DU JOUR: page 6.

TOUS LES SPORTS:
pages 14 et 16.

INFORMATIONS SUISSES:
page 19.

PROGRAMMES RADIO/TV:
page 21.

VAUD - FRIBOURG - DERNIÈRE HEURE: page 23.

FAN L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Grand conseil neuchâtelois Virage à prendre pour l'économie cantonale

Un virage sera pris aujourd'hui en faveur de l'économie cantonale. On voit mal en effet le Grand conseil ne pas approuver les trois modifications de la loi sur la promotion de l'économie cantonale même si quelques retouches devront être apportées au texte du Conseil d'Etat. L'une de ces modifications pourra en effet compléter avantageusement l'arsenal législatif du canton et « accroître l'attrait de Neuchâtel dans la course à la création d'emplois ».

Mais on saura aussi si le Grand conseil est enfin décidé à porter sur les fonds baptismaux cette société de financement industriel dont le « père », le député radical Willy Schaer, qui avait lancé cette idée il y a près de quatre ans mais dont le flair n'avait malheureusement pas été compris par tout le monde, a rompu hier une nouvelle lance en faveur de cet institut original et indispensable à la relance de l'économie cantonale. Certes, il y aura des obstacles à surmonter, les effets ne s'en feront pas forcément sentir à court terme mais cette création marquera la volonté du canton de s'en sortir. Et d'en sortir tout seul.

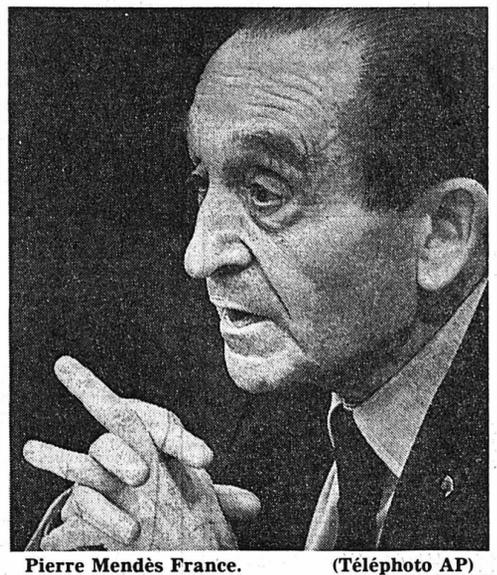
Il est périmé ce temps, a dit hier un député, où le canton était trop sage et trop soumis... Lisez: à la Berne fédérale dont on attend toujours qu'elle lance une bouée aux naufragés.

Informations et commentaires en page 3.

Mendès France n'est plus

BERNE, (ATS). - Une vie inspirée par la passion d'avoir raison s'est achevée. Pierre Mendès France, ancien président du conseil sous la IV^e République, s'est en effet éteint lundi à Paris, à l'âge de 75 ans, a annoncé la télévision française. Par la rigueur de sa pensée, Pierre Mendès France a marqué toute une génération d'hommes politiques.

Dans un entretien accordé au journaliste Jean Lacouture, qui lui a consacré une biographie, Pierre Mendès France estimait, en 1976, que « si les hommes auxquels le pouvoir est confié interprètent convenablement la réalité historique à laquelle ils sont confrontés, ils peuvent favoriser des accouchements (...); ou au contraire freiner tel ou tel progrès ». L'une des dernières apparitions publiques de PMF remonte au 23 mai 1981, jour de l'investiture du nouveau président de la République. L'accolade donnée par le chef de l'Etat à un PMF visiblement ému symbolisa une certaine idée de la gauche. (Lire d'autres informations en dernière page).



Pierre Mendès France. (Téléphoto AP)

Cointrin: le calme après la pagaille

GENÈVE (ATS). - Le trafic a pu reprendre normalement lundi matin à 6 heures, heure normale de réouverture de l'aéroport de Cointrin. La piste avait été fermée tout l'après-midi de dimanche à la suite de l'accident d'un avion d'Egyptair. Pendant la nuit, l'épave a été déplacée sur une voie d'accès, dégageant ainsi la piste unique de Cointrin.



L'avion va maintenant être examiné par les experts. (ASL)

Les experts fédéraux inspectent chaque débris et auscultent les traces au sol du Boeing 707, qui a frisé la catastrophe (il n'y a heureusement que trois blessés). On pense que le pilote a commis une erreur au moment de se poser, mais cela n'est pour l'instant qu'une des hypothèses retenues.

PATIENCE... PATIENCE!

Dimanche, des scènes de pagaille ont marqué la vie de l'aéroport. D'innombrables voyageurs, surpris par les panneaux annonçant que tous les vols étaient annulés, cherchaient soit à se faire rembourser en de longues files d'attente, soit à gagner leur destination par d'autres moyens: par train, en voiture ou en se rendant à Kloten ou à Lyon-Satolas par des navettes organisées par les compagnies.

Fumeuses de pipe: une Suissesse N° 1

LAUSANNE/PALMA (ATS). - M^{me} Marie-Louise Soltermann, d'Aarau, déjà championne de Suisse, est devenue championne du monde des fumeurs de pipe, en catégorie féminine, lors du 4^{me} championnat qui a eu lieu samedi et dimanche à Palma-de-Majorque, aux Baléares. Chez les hommes, quatre Suisses se sont classés parmi les dix premiers, avec au troisième rang le Genevois Pierre-G. Muller, actuel champion suisse. Au classement par équipes, la Suisse est sortie vice-championne, derrière l'Italie.

Ce championnat du monde des fumeurs de pipe a réuni 270 concurrents, dont 28 femmes, venus de huit pays. Le nouveau champion du monde est le Japonais Yutaka Takaoka, qui a fait durer trois grammes de tabac 2 h et 56 min; l'Italien Viris Vecchi est deuxième, en 2 h 32'33", et le Suisse Pierre Muller troisième en 2 h 28'14". Chez les femmes, la Suissesse Marie-Louise Soltermann est championne en 2 h 01'11".



Du tabac bien tassé pour M^{me} Soltermann. (Téléphoto AP)

Les idées et les faits

Une époque

Si Mendès France avait vraiment été entendu par la gauche, les choses auraient peut-être évolué autrement. Mais la preuve est faite: Mendès ne pouvait pas très longtemps être entendu et suivi. Etait-il fait d'ailleurs pour être à l'écoute de la rue? Il n'était pas tribun, mais seulement l'avocat d'une certaine morale politique. Il eut l'étoffe d'un homme d'Etat à une époque où il était impossible de l'être. La IV^e République ne fut, sur le plan des institutions et des partis, qu'illusions et marécages. L'Assemblée nationale n'en était que le reflet. Mendès France, l'homme d'une certaine rigueur et d'une certaine logique devait forcément être vaincu par des habitudes politiques qui ne cessèrent plus, à une certaine époque, de se complaire dans le jeu des factions. Si Mendès France gouverna pendant quelques mois, c'est que les partis avaient ou besoin d'une excuse ou d'un alibi. Pour un temps.

Mendès France qui fut un adversaire irréductible de la V^e République n'aurait pourtant pu réussir que dans la mesure où il aurait bénéficié de la durée qu'offre justement la constitution qu'il demanda au peuple de repousser. Il disait que la V^e République avait inventé une « politique d'une extrême perfidie: la bipolarisation ». Il la rejeta. Il fut englouti dans le marais des querelles partisans. Dans le désordre permanent des partis. Comment aurait-il pu réussir avec des formations politiques déchirées?

C'est la raison pour laquelle son passage au pouvoir fut si court et aussi si tourmenté. Sur le plan politique, il n'était pas l'homme des concessions et

pourtant, c'est au-delà des cloisonnements partisans qu'il aurait pu trouver une audience. Bien plus que Mitterrand il aurait pu, sous la V^e République, devenir un véritable chef de l'opposition. Il n'eut droit lors de son passage au pouvoir qu'à des alliances contradictoires. Adversaire de De Gaulle, homme politique, il déclara pourtant, en 1958, que le général avait été « l'interprète et l'instrument de la nation dans son vrai destin ». Artisan de la décolonisation - la Tunisie, l'Indochine - il reconnut pourtant à une certaine époque, « On ne peut faire autrement que de prendre l'Algérie comme une partie de la France ». Issu d'une famille juive, mais très certainement antisémite il devait pourtant déclarer et cela à partir de 1967 que le gouvernement israélien avait intérêt à publier un programme de paix faisant état de son désintéressement sur le plan territorial. Ce n'était pas contradictoire.

Il fut, avant tout, l'homme de certains événements. Mendès commit cependant de bien graves erreurs et notamment lorsque, en 1968, lors des événements que l'on sait, l'homme d'Etat qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être se plaça en dehors de la légalité en prêtant son nom à la tentative de formation d'un gouvernement de fortune. Et presque insurrectionnel.

Etait-il à l'aise dans la France d'aujourd'hui? Pas vraiment sans doute. Il aurait peut-être fini par censurer certaines erreurs, certains excès si, pour lui, insensiblement, n'était pas monté l'appel du soir.

L. GRANGER

Pluie...

LONDRES (AP). - Le prince Charles et la princesse Diana ont interrompu leurs vacances d'automne au château familial de Balmoral et sont rentrés à Londres, après que la princesse eut déclaré à son mari, qu'elle ne resterait pas un jour de plus dans cette Ecosse, noyée sous la pluie! Charles, Diana et leur enfant de quatre mois, William, ont atterri dimanche après-midi à la base de Northolt sous une pluie battante.

Les époux et leur enfant étaient à Balmoral depuis la mi-août, s'absentant à quelques occasions - Charles pour la récupération du bateau d'Henry VIII, la « Marie-Rose », à Portsmouth et Diana pour les funérailles de Grace de Monaco. Depuis deux semaines et demi, il pleut sans arrêt à Balmoral et la rivière Dee est proche de l'inondation.

Depuis 1895

BIJOUX BONNET

De nos ateliers

Vente directe aux particuliers

86838-181

A l'ambassade de Lisbonne

LISBONNE (AFP). - Un engin incendiaire a brûlé partiellement lundi devant la porte de l'ambassade de Suisse à Lisbonne qui a été légèrement endommagée, apprend-on à l'ambassade.

Une plaque de plastique, dont on ignore si elle contenait une substance explosive, a été arrosée d'essence et enflammée.

Un ressortissant hongrois résidant au Portugal, M. Adam Paragh, a revendiqué cet attentat dans une communication téléphonique à la radio portugaise et a déclaré qu'il allait se livrer à la police.

DEUX FOIS DÉJÀ...

M. Paragh, 34 ans, n'en est pas à sa première action de ce genre au Portugal.

En août dernier, il avait lancé une bouteille remplie d'un

produit inflammable sur l'escalier menant à l'autel du sanctuaire de Fatima pendant la célébration d'une messe.

En 1978 il avait essayé de détourner un avion de la compagnie « Air Portugal » assurant un vol intérieur entre Lisbonne et l'île de Madère.

Coup de reins

La ligne d'arrivée est à deux mètres et pour Mark Jaquin, de Fulton dans l'Etat de New-York, c'est le moment du dernier coup de rein. Jaquin s'efforce de tirer un énorme camion de 10 tonnes. Il s'agissait d'un concours d'hommes forts pour recueillir de l'argent en faveur des enfants victimes du cancer.

(Téléphoto AP)

NOS SPÉCIALITÉS DE CHOUCROUTE

- ROYAL
- ALSACIENNE
- MUNICHOISE
- BAVAROISE

HÔTEL RESTAURANT **CITY**
Tel. 038 25 54 12
Pl. A.-M. Piaget

AVIS TARDIFS

Réception des ordres: jusqu'à 22 h.00

Temple du bas
Jeudi 21 octobre à 20 h 30
François PANTILLON, chef invité
Bertrand ROULET, pianiste

Nous cherchons tout de suite
ferblantiers qualifiés
Tél. 24 31 31

Naissances

Jérôme
est heureux d'annoncer la naissance de sa petite sœur
Rachel
18 octobre 1982

Myriam et Alain
GATTOLLIAT-DEVAUD ont la grande joie d'annoncer la naissance de
Nathalie
le 17 octobre 1982.

Ouverture
d'une nouvelle
galerie
C'est vendredi dernier, en présence d'un très nombreux public qu'a été inaugurée une nouvelle galerie d'art

COMMUNIQUÉS

Jeune prodige
au Temple du bas
Pour le premier concert de l'abonnement de l'OCN, le public neuchâtelois aura le privilège d'écouter Bertrand Roulet, jeune prodige du piano

Des bateaux, des ponts,
des hommes
à l'Aula de l'Université
Mercredi soir aura lieu à l'Aula de l'Université, à 20h15, une conférence donnée par Tristan Davernis

À NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Station d'épuration de Colombier
Des nuisances, mais... ne tirez pas trop vite sur le syndicat!

Certains habitants de Colombier en ont «ras-le-bol»: plusieurs heures par jour, ils doivent fermer systématiquement portes et fenêtres de leur habitation s'ils ne veulent pas être incommodés par les épouvantables odeurs dégagées par la station d'épuration, située au bord du lac, presque à la limite du territoire communal d'Auvernier.

Ce sont les habitants des quartiers les plus proches (Brena, Champs-de-la-Cour) qui sont évidemment les plus concernés. Selon eux, il y a dix ans que cette station «péclotte», engendre des nuisances qui sont devenues de moins en moins supportables.

NE TIREZ PAS SUR LE SYNDICAT!

Oui et non, répond M. Francis Paroz, conseiller communal à Peseux et président du comité directeur du syndicat intercommunal de la station d'épuration. Des nuisances il y a et j'en conviens. Mais prétendre que nous restons là à nous croiser les bras, cela je ne peux pas l'admettre!

Et M. Paroz d'expliquer que l'histoire de cette station est à la fois longue et compliquée. Car à Colombier, on a en quelque sorte fait œuvre de pionnier. Les boues rejetées par la station sont traitées sur place, c'est-à-dire stockées dans un silo puis brûlées.

Dès ce moment-là, les «pépins» n'ont cessé de s'accumuler. Il y eut d'abord la commission des rives de la commune d'Auvernier qui fit remarquer à juste titre semble-t-il, que le silo était trop haut de deux mètres. Résultat: il fallut enterrer celui-ci, au détriment, cela va de soi, de l'efficacité du système d'évacuation des fumées.

Et puis, il se révéla que le matériel en provenance de RFA était de mauvaise qualité. Quand les communes neuchâteloises voulurent protester, c'était trop tard: le fournisseur avait fait faillite. On dut donc se résoudre à se rabattre sur un sous-traitant suisse. Mais, on se l'imagine bien, ces tractations sont bien plus qu'une simple formalité et elles prennent du temps, sinon de l'argent! Pour défendre au mieux ses intérêts, le syndicat intercommunal a donc décidé de confier ce dossier à un avocat de la place. A l'heure actuelle, les négociations se poursuivent encore.

DONNEZ-NOUS LES MOYENS...

En matière de protection de l'environnement, Confédération et canton sont très prompts à édicter des prescriptions, poursuit M. Paroz. Nous sommes bien conscients qu'il y a des normes qu'il s'agit de ne pas dépasser. Mais encore faudrait-il nous donner les moyens de respecter ces recommandations!

Et M. Paroz de laisser sous-entendre qu'à l'heure actuelle bien peu de communes, ou mêmes de syndicats intercommunaux, sont à même de répondre seuls aux exigences fédérales et cantonales. C'est d'ailleurs dans l'espoir de voir le rôle et la participation financière de chacun mieux définies, que le comité directeur du syndicat intercommunal de la station d'épuration de Colombier a pris rendez-vous, pour la semaine prochaine, avec le conseiller d'Etat directeur des travaux publics, M. André Brandt, qui sera accompagné de tout son état-major pour l'occasion.

Ce sera l'occasion rêvée de faire le point

une fois pour toutes et de prendre en commun les décisions qui s'imposent pour éviter toute nuisance à l'avenir. M. Paroz a déjà préparé un dossier à l'attention du Conseil d'Etat. Doit certainement y figurer en bonne place le fait que, deux heures par jour au moins, l'atmosphère à proximité de la station est franchement irrespirable.

C'est le laps de temps nécessaire pour extraire le compost du silo...

- Vous voyez donc bien que si les réclamations d'une partie des habitants de Colombier sont en partie fondées, nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour remédier à cet état de fait, conclut M. Paroz.

Reste maintenant à espérer que le gouvernement cantonal ne fera pas la sourde oreille aux revendications légitimes de ses administrés. Afin qu'on puisse à nouveau dire qu'à Colombier, il... fait bon respirer! J.N.

PESEUX
Cyclomotoriste blessé et conducteur recherché

Hier, vers 13 h 40 à Peseux, un cyclomotoriste, M. Joseph Vivas, domicilié à Peseux, circulait rue de Neuchâtel en direction de Corcelles. A la hauteur du N° 7, il a été violemment heurté à l'épaule gauche par l'avant droit d'une camionnette verte, avec pont, qui le dépassait à grande vitesse. Après le choc, le conducteur de la camionnette ne s'est pas arrêté.

M. Vivas est tombé lourdement sur la chaussée. Blessé, il a été transporté à l'hôpital de la Providence à Neuchâtel par ambulance. M. Vivas souffre d'une fracture ouverte au bras gauche. Le conducteur de la camionnette est prié de prendre contact avec la gendarmerie de Peseux (tél. 038/31 43 16). Les témoins de cet accident sont également invités à se faire connaître au même numéro.

AVIS MORTUAIRES
Réception des ordres: jusqu'à 22 h.00

La Société suisse des peintres, sculpteurs et architectes, section de Neuchâtel, a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur
Pierre-Eugène BOUVIER
membre actif décédé à Estavayer, dont elle gardera un merveilleux souvenir.

L'Académie Maximilien de Meuron a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur
Pierre-Eugène BOUVIER
maître de peinture de 1952 à 1964 et membre d'honneur de l'Académie.

L'Association cantonale neuchâteloise des écoles de conduite a le regret d'informer ses membres du décès de

Monsieur
Richard MARMIER
survenu le 15 octobre 1982, père de Maître P.-A. Marmier, Président de la Fédération romande des écoles de conduite.

Le groupement des Amis de la Nature de Neuchâtel a le regret d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur
Marcel ARM
membre vétéran de la société.

Monsieur Adolphe Schweizer; Monsieur Roger Schweizer, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la tristesse de faire part du décès de

Madame
Adolphe SCHWEIZER
née Elmire MONBARON
leur très chère épouse, maman, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, après une longue vie de bonté et de dévouement.

2000 Neuchâtel, le 15 octobre 1982. (Ste-Hélène 30)

L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

La défunte a désiré que soient remerciées toutes les personnes qui l'ont entourée de leur amitié durant les dernières années de son existence.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La SFG Boudry a le pénible devoir de faire part du décès de
Monsieur
Josef DOBRY
père de deux de ses pupilles, ainsi qu'un ami dévoué de notre société.

AVIS MORTUAIRES
Réception des ordres: jusqu'à 22 h.00

Monsieur et Madame Marcel Lang-Amey, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Pierre Lang-Osowiecki et leur fils Arnaud, à Perreux; ainsi que les oncles, tantes, cousins, cousines et sa marraine, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur
Michel LANG
leur cher fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et filleul, survenu accidentellement dans sa 33^{ème} année.

2000 Neuchâtel, le 17 octobre 1982. (Beaux-Arts 5)

Au-dessous des sommets Nos yeux ferment les fenêtres Nous ne craignons pas la paix de l'hiver. (Paul Eluard)

L'incinération aura lieu mercredi 20 octobre. Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures. Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard. Domicile de la famille: Monsieur et Madame Marcel Lang, Marie-de-Nemours 3, 2000 Neuchâtel.

Prière de ne pas faire de visite
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le chef du département des Finances et ses collaborateurs ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Michel LANG
secrétaire adjoint à l'Office cantonal de la protection civile, à Neuchâtel. Ils garderont de cet employé et collègue dévoué un souvenir reconnaissant.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Ce qui fait la valeur d'un homme, c'est sa bonté. Prov. 19:22. Madame Lucie Veuve-Duc, à Saint-Blaise; Madame Gisèle Veuve et sa fille; Monsieur et Madame Roland Veuve et leurs enfants; Monsieur et Madame Hans-Peter Hauser-Veuve et leur fils; Monsieur et Madame Alain Rapin et leurs enfants; Mademoiselle Yolande Rapin et son ami, ainsi que les familles Bourquin, Beausire, Cavuscens, Duc, Meier, parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur
Gaston VEUVE
leur très cher époux, père, grand-père, beau-père, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 66^{ème} année, après une courte maladie supportée avec courage.

2072 Saint-Blaise, le 18 octobre 1982. (Sous-les-Vignes 2a.)

le culte sera célébré au temple de Saint-Blaise, jeudi 21 octobre, à 14 heures, suivi de l'inhumation au cimetière. Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Le Comité de la section neuchâteloise du Club Alpin suisse a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur
Louis FRÉCHELIN
ami et membre du club.

L'Hospice de la Côte à Corcelles a le grand regret de faire part du décès de

Docteur
Louis FRÉCHELIN
dévoué membre de son comité administratif pendant 50 ans et ancien vice-président. Tous ceux qui l'ont connu gardent de cet homme de paix le meilleur des souvenirs. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

REMERCIEMENTS
Les familles de
Madame
Adrienne BANDERET
profondément touchées des témoignages reçus, remercient sincèrement tous ceux qui ont pris part à leur peine, rendant ainsi hommage à leur chère disparue.

REMERCIEMENTS
Les Ponts-de-Martel, octobre 1982.

POMPES FUNÈBRES
Flühmann-Evard
Pierre-à-Mazel 2 Neuchâtel
Tél. 25 36 04
Toutes formalités
Transport Suisse et étranger

AVIS MORTUAIRES
Réception des ordres: jusqu'à 22 h.00

Cependant, je resterai toujours avec toi: Tu m'as pris par la main droite, Tu me guideras par ta sagesse. Et puis, Tu m'introduiras dans la gloire. Es. 73:23-24.

Monsieur et Madame Charles Huttenlocher-Virchaux, à Colombier et leurs enfants Michel, Christiane; Monsieur Robert Huttenlocher, à Moutier; Monsieur et Madame Loys Huttenlocher-Duplain, à Colombier et leurs enfants: Philippe et Danielle, Anne-Loyse et Philippe, Bernard; Mademoiselle Suzanne Huttenlocher, à Colombier; Monsieur Claude Huttenlocher, à Colombier; Madame Sophie Schaefer-Wagner, à Muri/Berne et sa fille Madame Mathilde Schaefer;

Monsieur et Madame Jean-Pierre Wagner, à Neuchâtel, leurs enfants et petits-enfants; Madame Catherine Vittoz-Gerber, à Lausanne, ses enfants et petits-enfants; Les enfants de feu Madame Marguerite Werner-Huttenlocher, à Hauterive et Neuchâtel et leurs familles, les familles Wagner, Gacon, Huttenlocher et Straessli, parentes et alliées, font part, qu'après de longues années de souffrances, Dieu a mis un terme au bienfaisant pèlerinage de plus de 96 ans de

Madame
Christian HUTTENLOCHER
née Madeleine WAGNER
leur très chère et bien-aimée maman, grand-maman, sœur, tante, cousine et amie.

2013 Colombier (16, Les Battieux), le 15 octobre 1982. 2740 Moutier

Nous savons que, lorsqu'il paraîtra, nous Lui serons semblables, parce que nous Le verrons tel qu'il est. I Jean 3:2.

Le service funèbre aura lieu mardi 19 octobre, à 12 h 45, au temple de Colombier (NE).

Cérémonie à la chapelle du crématoire de Neuchâtel, à 14 heures.

On peut penser à la Caisse de l'Eglise réformée neuchâteloise, Neuchâtel (CCP 20-1) Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le soir étant venu, Jésus dit: passons sur l'autre rive. Marc 4: 35

Monsieur et Madame Karl Lehmann-Blanc, à Lausanne; Monsieur et Madame Alexandre Mohrenweiser-Lehmann et Philippe, à Stuttgart; Monsieur et Madame Thomas Lehmann-Bacconnier, à Lausanne; Monsieur et Madame Johann Hess-Lehmann et Erich, à Dintikon, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Anna BLANC
née WIRTHLIN
leur très chère maman, belle-maman, grand-maman et arrière-grand-maman, que Dieu a rappelée à Lui, à l'âge de 90 ans.

Le Landeron, le 15 octobre 1982.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité de la famille. Adresse de la famille: Monsieur et Madame Karl Lehmann, Avenue des Alpes 32, 1006 Lausanne

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La société des magistrats, fonctionnaires et employés de l'Etat de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur
Roger ZIBACH
retraité
membre de la société depuis de nombreuses années. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

REMERCIEMENTS
Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de
Madame
Rachel LONGARETTI
remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, soit par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

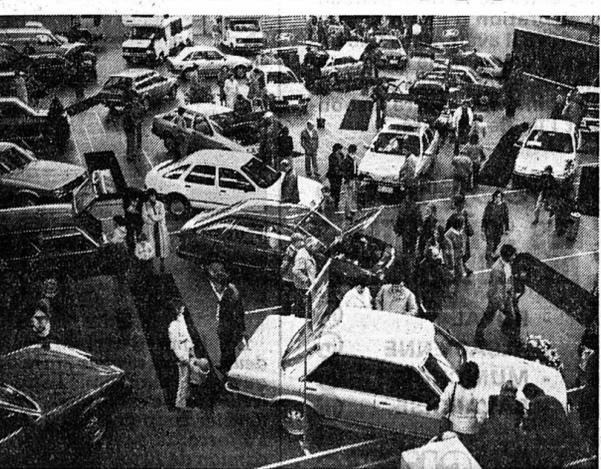
REMERCIEMENTS
Boudry, octobre 1982.

REMERCIEMENTS
Les familles de
Madame
Adrienne BANDERET
profondément touchées des témoignages reçus, remercient sincèrement tous ceux qui ont pris part à leur peine, rendant ainsi hommage à leur chère disparue.

REMERCIEMENTS
Les Ponts-de-Martel, octobre 1982.

REMERCIEMENTS
Les familles de
Madame
Adrienne BANDERET
profondément touchées des témoignages reçus, remercient sincèrement tous ceux qui ont pris part à leur peine, rendant ainsi hommage à leur chère disparue.

UNE EXPOSITION VRAIMENT RÉUSSIE



Ce dernier week-end s'est tenue à Neuchâtel une exposition organisée par le Garage des Trois Rois. Exposition pleine d'intérêt et visitée par un grand nombre de personnes comme nous le montre la photo ci-dessus, qui ont pu tout à loisir admirer toute la gamme des voitures Ford et surtout la grande vedette la Ford Sierra.

À NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

GRAND CONSEIL

Relancer l'économie cantonale certes, mais au coude à coude !

On ne pouvait rêver meilleure prise de contact pour les deux nouveaux députés que sont MM. Dubey et Gillibert... Car on ne leur a rien épargné hier après-midi, qu'il s'agisse d'interventions qui tombent comme des cheveu dans la soupe du débat parce que prévues un peu plus tard, des inévitables questions sur les routes et le sel qu'on y jette, des campagnols que M. Blaser s'est mis dans la tête d'assimiler le plus légalement du monde aux...taureaux, de l'appel au secours à Berne façon Déroulède, des questions et des interpellations qui se suivent, et parce que le copyright n'existe toujours pas, se ressemblent singulièrement... Les deux « jeunes » ont aussi entendu quelques éclats de voix, courtois échange de charretiers dont une partie du Grand conseil s'amuse plus qu'elle ne le déplore ! Bref, tout y était. Le parfait résumé, la substantifique moelle. Dommage, vraiment dommage car le moment aurait pu être plus solennel, l'attention plus soutenue.

On parlait en effet de cette économie cantonale dont M. Monsch, porte-parole du groupe socialiste et premier orateur à se prononcer sur les trois modifications de la loi sur la promotion de cette économie, a rappelé le piètre état de santé. Pour lui, on assiste actuellement à une lente agonie de l'industrie neuchâteloise et chaque fin de mois s'assortit d'une grande angoisse: ne va-t-elle pas arriver la lettre de licenciement ? Bref, une situation de guerre, une bataille économique à engager et qui se déroule sur deux fronts puisqu'il faut non seulement « appeler les pompiers pour éteindre l'incendie » mais aussi tenter de reconstruire la maison. Bref, prévoir à long terme pour éviter la catastrophe.

TROIS MODIFICATIONS, UN VIRAGE.

Les trois modifications proposées par le Conseil d'Etat sont, rappelons-le, les suivantes. S'il peut déjà acquérir des terrains industriels ou participer à leur équipement dans le cadre de la loi, l'Etat souhaite également acheter des immeubles bâtis ou aider les communes à le faire. De plus, à la caution simple, forme d'aide financière accordée par l'Etat, devrait pouvoir s'ajouter la caution solidaire et la législation cantonale devrait enfin faire mention de la contribution de l'Etat au recyclage et à la création d'emplois et de sa participation aux frais de mandats d'études.

Les socialistes opinent chaque fois du bonnet. En plus de la caution solidaire qu'ils approuvent également, ils souhaitent aussi des allègements fiscaux, l'accession du Val-de-Ruz au rang de zone de montagne reconnue par la Confédération et, ceci dit, ils

se félicitent de voir le canton prendre le taureau par les cornes.

- Il est révolu le temps, a dit M. Monsch, où Neuchâtel était trop sage et trop soumis à Berne... Un beau programme mais encore faut-il, pour être crédible, que le canton fasse bloc face à l'adversité.

DES RISQUES D'ABUS.

Les radicaux et M. Francis Favre soutiendront aussi les modifications demandées par le Conseil d'Etat mais avec d'appréciables nuances. Donc des amendements. Acheter des immeubles ? Aider les communes à le faire ? Ce n'est pas le rôle de l'Etat mais on doit admettre que dans certains cas, ces acquisitions pourraient être autant d'atouts pour la promotion économique. L'accord des radicaux s'assortit donc d'un amendement: oui, mais à condition que ce soit à titre exceptionnel et provisoire.

Accord également pour le cautionnement solidaire puis quelques réticences dans le cas des subventions pour la création d'emplois. Pourquoi ? Parce que le texte reste assez flou, peu précis. Où sont les limites de ce type d'aide, sur quels critères s'appuiera-t-elle ? Créer des emplois, certes. Mais attention: ne va-t-on pas ouvrir la porte à des abus, notamment de la part d'entreprises en difficulté ? Bref, un autre amendement radical s'imposait: va pour le recyclage mais la loi ne doit pas faire mention de ces créations d'emplois car un tel texte risquerait d'avoir des applications difficilement contrôlables.

ET L'HORLOGERIE ?

Au contraire, les populistes et M. Blaser y tiennent dur comme fer à ces créations d'emplois: l'emploi n'est-il pas le premier objectif de la loi sur la promotion de l'économie cantonale? Perdre des emplois, c'est à coup sûr l'exode, la diminution des recettes fiscales, l'anémie du commerce, la mort plus ou moins lente du pays. Autrement dit, il faut que l'Etat intervienne dans cette économie de marché, dans cette société capitaliste, évolution inéluctable puisque l'on aura « de plus en plus recours à la béquille des collectivités publiques ». Les trois modifications, le POP les approuve mais avec des conditions, notamment le fait que l'Etat devra obtenir des renseignements très stricts des entreprises qu'il contribue à aider. Alors que les autres groupes avaient félicité le Conseil d'Etat de son rapport et de ses informations, les populistes lui reprochent au contraire de ne pas avoir touché mot de l'avenir de l'horlogerie, bref de ne pas avoir laissé assez de place à la prospective.

Du côté du parti libéral-PPN auquel M. Claude

Bernouilli avait prêté une voix quelque peu trahie par la sonorisation de la salle, on a déjà insisté sur les vertus de l'économie de marché, sur le fait qu'une aide de l'Etat « doit permettre aux entreprises de s'aider elles-mêmes » et exprimé quelques craintes. Oui au cautionnement solidaire mais le fait d'acheter des immeubles, qui doit être exceptionnel, ressemble à s'y méprendre à une intervention de l'Etat sur le marché immobilier. Quant à la création d'emplois, que les libéraux-PPN estiment pareillement indispensable, ils craignent aussi que cette aide risque d'être détournée de son but initial par certains demandeurs. Oui à cette révision de la loi, la situation économique l'exige mais il importe d'avoir de fermes assurances de la part de l'Etat sur l'application de ces mesures. D'où le cœur de leurs amendements: un article 3 nouveau précisant que « l'entrée en vigueur des présentes modifications de la loi sera précédée de l'établissement de dispositions d'exécution ».

Enfin, M. Wildi a apporté l'accord des Indépendants à deux des trois propositions de modification, approuvant certes la troisième c'est-à-dire la création d'emplois mais à condition que ce soit à titre exceptionnel. Dans sa foulée, il a défendu les banques éborgnées par le Conseil d'Etat: si elles ont refusé de financer certains projets, c'est parce que ceux-ci n'étaient pas réalisables. Suivit une déclaration de M. Brunner (lib.-PPN) qui a finalement résumé le débat: il est indispensable de donner de nouveaux moyens à l'Etat mais à condition d'en connaître les limites.

Et puis, cette suggestion: ranimer l'économie cantonale, certes mais ce sauvetage ne devrait-il pas aussi passer par la Fondation pour la recherche en microtechnique et l'ETS qui pourraient être associées aux efforts de diversification industrielle ?

L'autre thème de cette relance de l'économie cantonale, ce sera cette société de financement des opérations de diversification présentant un haut risque. M. Willy Schær (rad) en avait lancé l'idée en 1978 et s'il s'est réjoui de l'accueil favorable qui a fait à cette idée le Conseil d'Etat, il n'a pu cacher et son étonnement et son amertume. Etonnement déjà de voir que le Conseil d'Etat ait répondu à la motion avant qu'elle ait... été développée mais surtout cette amertume de constater que les socialistes et les populistes, qui se penchent aujourd'hui avec empressement au chevet de l'économie, aient manifesté moins d'ardeur il y a quatre ans, refusant alors l'urgence demandée à cette motion! M. Schær, qui n'y allait pas par quatre chemins, a vu là la preuve d'une certaine incompétence alors que le Conseil d'Etat avait compris, lui, et à l'époque M. René Meylan, l'importance d'un tel institut de financement.

Une telle société est devenue indispensable car s'il y a quelque chose qui coûte cher, c'est bien l'innovation, le produit nouveau, sa réalisation, sa diffusion sur les marchés. Dans une conjoncture favorable, les bénéfices des entreprises pouvaient y pourvoir. Aujourd'hui, plus question. Hier, le système bancaire couvrait les deux-tiers des investissements mais la machine s'est grippée et c'est vers de nouvelles sources de financement qu'il faut se tourner. A ceux qui s'inquiètent de voir l'Etat participer à une telle « banque », M. Schær a rappelé que les notes viendraient plus tard et de ceux qui voient là le remède-miracle, il a tempéré les élans: il y aura des succès à éviter et les effets bienfaisants de cette société ne se feront pas sentir instantanément.

C'était aussi une façon d'apporter l'accord du parti radical aux propositions du Conseil d'Etat qui s'il soutient cette idée, marche cependant sur des œufs: il lui faut déjà l'adhésion du Grand conseil, un « oui et franc et massif » si l'on veut. Il lui faut aussi des partenaires, le plus possible.

-Ne comptez pas sur nous pour jouer les Winkelried!, avait dit M. Pierre Dubois en présentant le projet.

Ce n'est donc qu'au coude à coude qu'on la sauvera, cette économie cantonale.

Cl.-P. Ch.

Sur le bureau du Conseil d'Etat

Quel avenir pour 216 chômeurs (plus de 400 en fin décembre 1982 !)

« Nous avons appris d'une part par la presse que plus de 200 chômeurs ne sont plus indemnisés par l'assurance chômage fédérale et que l'Etat et les communes se substituent à la Confédération dès début octobre en versant une allocation de chômage calculée sur la base d'un revenu de 80 fr. par jour, six jours par semaine et ceci pendant 90 jours.

D'autre part que les personnes qui ne peuvent pas bénéficier de l'assurance chômage peuvent recourir à l'aide de la Fondation neuchâteloise de secours aux chômeurs dont le capital est d'environ 9 millions. L'Assistance publique prend « la relève » lorsque ces différentes ressources sont épuisées.

Nous avons pris acte avec une certaine satisfaction que le Conseil d'Etat se préoccupe activement de ces chômeurs. Mais à l'heure où l'on parle de « crise particulièrement dramatique », « restructurations inévitables », « licenciements irréversibles » et de « mobilisation générale », le Conseil d'Etat n'est-il pas d'avis qu'une aide digne ne se résume pas à une seule assistance financière ?

A ce propos, est-il disposé à entreprendre toutes démarches utiles afin que ces chômeurs puissent accomplir les 100 jours de travail nécessaires pour bénéficier à nouveau des prestations de l'assurance chômage ?

(Question de MM. J.-L. Virgilio et W. Humbert).

Pour des mesures énergiques et immédiates pour faire face à la récession

« La récession horlogère a de graves conséquences pour les cantons horlogers et risque de se traduire encore par la disparition de milliers d'emplois. La crise touche également d'autres industries comme la mécanique par exemple. Elle a aussi comme résultat de rendre très difficile l'installation d'entreprises de diversification offrant de nouveaux emplois.

Aussi, le Grand conseil de la République et canton de Neuchâtel tient à faire part de sa grande préoccupation aux autorités fédérales. Il leur demande instamment de bien vouloir faire le nécessaire pour que, en collaboration avec les milieux intéressés, des mesures énergiques soient prises pour:

1. L'élaboration d'une politique générale industrielle (production, distribution, recherches et financement) permettant la sauvegarde de ce qu'il reste de l'industrie horlogère suisse.

2. L'octroi de soutiens financiers directs pour le maintien et la création d'emplois.

3. L'amélioration des mesures en faveur des salariés privés de leur emploi. »

(Projet de résolution du POP).

Indemnisation des chômeurs

« Les députés soussignés, vu la situation de l'emploi dans le canton, proposent au Grand conseil de voter la résolution suivante, à l'intention du Conseil fédéral.

« La nouvelle loi sur l'assurance chômage, acceptée par les Chambres fédérales le 25 juin 1982, a été publiée le 6 juillet avec un délai d'opposition au 4 octobre 1982. Selon l'article 121 de la loi, il appartient au Conseil fédéral de fixer la date de l'entrée en vigueur de ces dispositions légales, date qui a été prévue au 1^{er} janvier 1984.

Parmi les innovations contenues dans la nouvelle législation, il faut relever celle relative au versement de l'indemnité en cas d'insolvabilité de l'employeur (art. 51ss LHCI). Le Conseil fédéral a promis au parlement de mettre en vigueur l'indemnité en cas d'insolvabilité avant la loi elle-même. Cette indemnité sera mise en vigueur après l'écoulement du délai de référendum (éventuellement le 1.1.83).

Face à la recrudescence du chômage dans notre canton et à son caractère durable, face aussi aux difficultés de retrouver un emploi, de nombreuses personnes ont épuisé leurs droits aux indemnités prévues dans l'actuelle législation fédérale sur l'assurance chômage et sont secourues par les allocations extraordinaires financées exclusivement, par parts égales, par le canton et les communes concernées. Aujourd'hui déjà près de 250 chômeurs sont ainsi soutenus par ce moyen dans le canton, ce qui constitue une charge financière très lourde pour des collectivités supportant avec difficulté les nombreux effets de la crise actuelle. Demain, ce chiffre pourrait malheureusement s'accroître fortement, comme celui du nombre des personnes à charge des services sociaux communaux.

Le Grand conseil neuchâtelois, réuni ce jour en session extraordinaire, prie donc le Conseil fédéral de bien vouloir

prendre les mesures nécessaires pour:

1. permettre de prolonger avec effet immédiat le droit à l'indemnisation des chômeurs totaux et partiels;

2. faire application de l'article 13 alinéa 4 de l'ordonnance du 14 mars 1977 sur l'assurance chômage prévoyant que « en cas de chômage persistant et prononcé, le département fédéral de l'économie publique peut ordonner que 50 jours ouvrables durant lesquels l'assuré peut justifier de son chômage soient assimilés à une activité soumise à cotisation. »

3. Prévoir une mise en application anticipée de l'art. 27 de la nouvelle loi fédérale sur l'assurance chômage qui prévoit notamment en son alinéa 2:

« L'assuré a droit à:

a. 85 indemnités journalières au plus lorsqu'il peut prouver qu'il a cotisé durant six mois au moins;

b. 170 indemnités journalières au plus lorsqu'il peut prouver qu'il a cotisé durant 12 mois au moins;

c. 250 indemnités journalières au plus lorsqu'il peut prouver qu'il a cotisé durant 18 mois au moins.

Le Grand conseil neuchâtelois espère que le Conseil fédéral donnera suite à la présente requête et l'en remercie. »

(Projet de résolution socialiste).

Chômage ou pas ?

« La direction d'une entreprise industrielle a pris la décision de transférer son exploitation dans une autre localité. Pour faciliter son déménagement, le personnel a été mis au chômage total pour une période de quinze jours et contraint, de fait, à toucher les indemnités de chômage.

Or, selon le Code des obligations, il appartient dans un tel cas à l'employeur de verser les salaires entiers de son personnel empêché de travailler. Le Conseil d'Etat est-il disposé à prendre les mesures nécessaires pour éviter de tels abus ? »

(Question de M. F. Blaser).

Moratoire pour les dettes fiscales des chômeurs complets

« Mille deux cent nonante et un chômeurs ont été recensés dernièrement dans notre canton. Avec un taux de chômage de 1,5%, Neuchâtel est le canton le plus touché par ce phénomène. Ces deux remarques sont un simple rappel de la gravité de la situation non seulement pour l'économie mais surtout pour de nombreuses familles neuchâteloises.

Il paraît aux députés soussignés qu'un moratoire pour les dettes fiscales des chômeurs complets devrait être édictée dans les plus brefs délais. C'est à ce propos qu'ils souhaitent interpellier le Conseil d'Etat. »

(Interpellation de M. Gérard Berger).

Attestations requises pour l'assurance chômage

« De plus en plus souvent, des entreprises refusent aux chômeurs les attestations requises par les offices de chômage et rendent ainsi plus difficile l'obtention des allocations auxquelles ils ont droit. Le Conseil d'Etat dispose-t-il de moyens pour inciter lesdites entreprises à davantage de compréhension ?

Compte tenu de la situation économique de notre canton, peut-il par ailleurs encourager les offices communaux à interpréter de manière aussi souple les normes fédérales ? »

(Question de MM. Claude Borel et consorts).

Allocations versées aux chômeurs

« Le Conseil d'Etat dispose de la compétence de prolonger la durée des allocations familiales versées aux chômeurs. Ne pense-t-il pas que la situation actuelle justifierait un effort supplémentaire soit fait dans cette direction ? »

(Question de M. Eric Lüthi).

Campagnols et renards

« Chacun le sait, nos campagnes sont actuellement ravagées par le campagnol terrestre. La situation est si grave que la lutte obligatoire a été décrétée. Dans un premier temps, nous approuvons cette mesure, espérons vivement retrouver une population normale de ces rongeurs.

Pour l'avenir, il est souhaitable que nous retrouvions un équilibre naturel et pour cela, il convient, entre autres, de réintroduire un certain nombre de renards.

La rage a manifestement permis une diminution trop importante de ce prédateur et cela, lié à d'autres éléments, a donné aux campagnols la possibilité de se multiplier démesurément.

Consentent de ce phénomène, le Conseil d'Etat peut-il envisager de réintroduire des renards, vaccinés contre la rage, en vue de combler ce vide que nous connaissons. »

(Question de M. Pierre Hirschy).

Route T-20 Le Locle-Neuchâtel

Berne reconnaît l'importance de cet axe primordial

Au cours de cette première séance de la session extraordinaire, le Grand conseil a approuvé par 99 voix sans opposition un crédit de 840.000 fr. destiné à la modernisation des centres d'entretien routier de la Vue-des-Alpes et de Colombier. Un grand coup de chapeau a été donné aux cantonniers et répondant à trois questions annexes, le conseiller d'Etat Brandt a apporté des précisions sur le salage des routes (« On ne sale pas pour le plaisir de saler... »), sur les effectifs des cantonniers qui, entre parenthèses, ont fait l'hiver dernier quelque 1.900 heures supplémentaires et sur le déneigement de la route de Tête-de-Ran (L'apport financier des deux communes sur le territoire desquelles cette route est construite est devenu indispensable).

Le chef du département des travaux publics a également annoncé une bonne nouvelle: la Confédération a décidé de subventionner les études du « tunnel de la Vue-des-Alpes » à raison de 36 pour cent. Ce taux est celui accordé aux routes principales et cette décision du département fédéral de l'intérieur est en quelque sorte

une reconnaissance officielle de l'importance de la route T-20. Par 103 voix sans opposition, le Grand conseil a ensuite approuvé un projet de loi sur l'amélioration et le placement du bétail, refusant en revanche un amendement populiste en faveur de l'« insémination naturelle ». Par 99 voix et toujours sans opposition, les députés ont pareillement pris acte d'un rapport du Conseil d'Etat portant validation de l'élection des jurés cantonaux, puis d'un autre rapport concernant la votation cantonale des 5 et 6 juin derniers (les deux initiatives populaires fiscales du POP et du parti socialiste).

En ouvrant la séance, le président Delachaux a salué la mémoire de trois députés décédés ces mois derniers: M. Louis Besson qui siégea de 1939 à 1945 puis de 1946 à 1957, l'architecte Jacques Béguin qui siégea, lui, de 1922 à 1941 et M. Willy Rossetti, député de 1953 à 1961. Il a ensuite donné lecture des lettres de démission de Mme Stauffer-Grobety et de M. Jean-Jacques Miserez, tous deux députés socialistes, que remplacent MM. Armand Gillibert et Bernard Dubey.

Condamné par la Cour d'assises, il est arrêté un mois plus tard à Marin !..

Rappelez-vous: le 8 septembre dernier, la Cour d'assises rendait son verdict dans l'affaire des cinq « casseurs » du Val-de-Travers qui avait commis une série impressionnante de cambriolages, occasionnant des dégâts pour plus de 200.000 francs. L'accusé principal, Christian Erb, écopait d'une peine partiellement complémentaire de trois ans et demi de réclusion. Et son frère jumeau, Georges, était condamné par défaut à deux ans et demi de réclusion.

En effet, celui-ci ne s'était pas présenté à l'audience. Dans une lettre adressée à ses juges, il expliquait qu'il n'arrivait pas à se faire à l'idée de devoir purger une longue peine de prison, et qu'il préférait partir à l'étranger

pour s'« amender ». Son escapade n'aura pas duré bien longtemps puisque Georges Erb a été arrêté par la police cantonale le 13 octobre dernier à Marin, dans des circonstances qui valent la peine d'être narrées dans le détail.

EXCLUSIF

Ce mercredi-là, un détective privé de l'agence ADN (Agence de détectives à Neuchâtel) reconnaissait Georges Erb au volant d'une voiture de location faubourg de l'Hôpital au

chef-lieu. Par radio, il avertissait sa centrale de sa découverte qui, par téléphone, mettait la gendarmerie cantonale au courant.

Mais entre-temps, Erb avait chargé un passager et dirigé son véhicule en direction de Saint-Blaise. Le détective le prit en chasse, donnant régulièrement des informations sur l'itinéraire parcouru.

BONNE PRISE

Enfin, la course poursuivie s'acheva à Marin, dans le parking souterrain du centre commercial où la police put procéder à l'arrestation de Georges Erb, qui n'opposa pas de résistance.

RÉSERVOIR GÉNÉTIQUE

Il s'agit bien là d'un véritable réservoir génétique puisque 85% de l'alimentation mondiale reposent sur 8 espèces de plantes. Or à peine 1% des 2 à 4 millions d'espèces qui vivent en forêt tropicale ont été étudiées quant à ce qu'elles peuvent apporter à l'humanité.

Sans réaction à la tendance actuelle, 1 million de ces espèces, expliquent M. Cucho, auront disparu à la fin du siècle. Il cita à cet égard le haricot allé, une légumineuse très riche en protéines inconnue jusqu'en 1970 et cultivée dix ans plus tard dans 50 pays tropicaux. Ce n'est là qu'un exemple qui pourrait s'étendre aux poissons, médicaments et

autres édulcorants. C'est dire assez l'importance de ce réservoir qu'il convient de protéger d'autant que les jours sont par là-même comptés pour une grande partie des 175 espèces de primates.

En Afrique de l'Ouest, rappelle M. Cucho, 72% du milieu naturel des chimpanzés sont déjà détruits. En Sierra Leone, un récent inventaire a établi que sur 60.000 chimpanzés que l'on pensait y découvrir, il n'en restait que deux mille. Et gorilles et orangs-outans sont pareillement menacés.

J.N.

40 PROJETS

Or, face à l'ampleur des atteintes aux forêts tropicales humides, le WWF et l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) ont réuni une quarantaine de projets de sauvegarde pour les cas les plus urgents et qui concernent 14 pays. Le WWF a besoin de 5 millions de francs pour réaliser ces projets auxquels la Suisse s'est associée dans ce but d'empêcher la disparition d'espèces animales et végétales au bord de l'extinction. Il va de soi que chacun peut aider et participer individuellement.

Mo. J.

TOUR DE VILLE

« Une enfance à la ferme »

● TOUJOURS aussi poète, M. Robert Porret a évoqué récemment, pour le plus grand plaisir des membres de la Joie du lundi, une jeunesse riche en beauté, une « Enfance à la ferme ». L'inspiration de cet exposé, il l'a puisée dans un livre qui vient d'être édité et dont il a été l'illustrateur.

Jean Léchot, auteur de ces souvenirs, est pasteur à la retraite. Pour son plaisir et celui de ses petits-enfants auxquels il désire transmettre l'enfance heureuse qu'il a vécue à Orvin, il s'est mis à écrire.

Son œuvre est un tableau de la vie campagnarde du début du siècle. Son récit a été qualifié d'« intérêt ethnologique indéniable », par le Pr Paul Hugger de l'Université de Bâle.

M. Robert Porret, grâce à de très belles illustrations, a fait revivre du

passé cette grave et riche région d'Orvin que les ans n'ont pas trop bouleversée, heureusement.

passé cette grave et riche région d'Orvin que les ans n'ont pas trop bouleversée, heureusement.

passé cette grave et riche région d'Orvin que les ans n'ont pas trop bouleversée, heureusement.

passé cette grave et riche région d'Orvin que les ans n'ont pas trop bouleversée, heureusement.

passé cette grave et riche région d'Orvin que les ans n'ont pas trop bouleversée, heureusement.

passé cette grave et riche région d'Orvin que les ans n'ont pas trop bouleversée, heureusement.

passé cette grave et riche région d'Orvin que les ans n'ont pas trop bouleversée, heureusement.

passé cette grave et riche région d'Orvin que les ans n'ont pas trop bouleversée, heureusement.

passé cette grave et riche région d'Orvin que les ans n'ont pas trop bouleversée, heureusement.

passé cette grave et riche région d'Orvin que les ans n'ont pas trop bouleversée, heureusement.

passé cette grave et riche région d'Orvin que les ans n'ont pas trop bouleversée, heureusement.

passé cette grave et riche région d'Orvin que les ans n'ont pas trop bouleversée, heureusement.

passé cette grave et riche région d'Orvin que les ans n'ont pas trop bouleversée, heureusement.

passé cette grave et riche région d'Orvin que les ans n'ont pas trop bouleversée, heureusement.

passé cette grave et riche région d'Orvin que les ans n'ont pas trop bouleversée, heureusement.

passé cette grave et riche région d'Orvin que les ans n'ont pas trop bouleversée, heureusement.

passé cette grave et riche région d'Orvin que les ans n'ont pas trop bouleversée, heureusement.

passé cette grave et riche région d'Orvin que les ans n'ont pas trop bouleversée, heureusement.

passé cette grave et riche région d'Orvin que les ans n'ont pas trop bouleversée, heureusement.

passé cette grave et riche région d'Orvin que les ans n'ont pas trop bouleversée, heureusement.

passé cette grave et riche région d'Orvin que les ans n'ont pas trop bouleversée, heureusement.

passé cette grave et riche région d'Orvin que les ans n'ont pas trop bouleversée, heureusement.

passé cette grave et riche région d'Orvin que les ans n'ont pas trop bouleversée, heureusement.

passé cette grave et riche région d'Orvin que les ans n'ont pas trop bouleversée, heureusement.

passé cette grave et riche région d'Orvin que les ans n'ont pas trop bouleversée, heureusement.

passé cette grave et riche région d'Orvin que les ans n'ont pas trop bouleversée, heureusement.

passé cette grave et riche région d'Orvin que les ans n'ont pas trop bouleversée, heureusement.

passé cette grave et riche région d'Orvin que les ans n'ont pas trop bouleversée, heureusement.

passé cette grave et riche région d'Orvin que les ans n'ont pas trop bouleversée, heureusement.

passé cette grave et riche région d'Orvin que les ans n'ont pas trop bouleversée, heureusement.

passé cette grave et riche région d'Orvin que les ans n'ont pas trop bouleversée, heureusement.

passé cette grave et riche région d'Orvin que les ans n'ont pas trop bouleversée, heureusement.

passé cette grave et riche région d'Orvin que les ans n'ont pas trop bouleversée, heureusement.

passé cette grave et riche région d'Orvin que les ans n'ont pas trop bouleversée, heureusement.

passé cette grave et riche région d'Orvin que les ans n'ont pas trop bouleversée, heureusement.

passé cette grave et riche région d'Orvin que les ans n'ont pas trop bouleversée, heureusement.

passé cette grave et riche région d'Orvin que les ans n'ont pas trop bouleversée, heureusement.

passé cette grave et riche région d'Orvin que les ans n'ont pas trop bouleversée, heureusement.

passé cette grave et riche région d'Orvin que les ans n

AVIS OFFICIELS

ENCHÈRES PUBLIQUES VOLONTAIRES

MONTALCHEZ

(Route direction Creux-du-Van)

Le Greffe du tribunal du district de Boudry vendra par voie d'enchères publiques, pour le compte de M. M. Hügli, à Montalchez, à la suite de la vente de son ancienne ferme, le solde du mobilier et du matériel

MERCREDI 20 OCTOBRE 1982, dès 11 heures, sans interruption (visite dès 10 heures)

Armoire Louis XIII, noyer, neuchâteloise, 4 portes; lot de chaises Louis XIII, neuchâteloises; table Louis-Philippe à la lyre; lit complet Louis XVI, noyer; table cerisier Louis XVI; canapé Directoire, noyer; trumeau Louis XVI; miroirs Louis XVI et Louis-Philippe; table Louis XV à damier, bibliothèque-vitrine; plaque et garniture de cheminée; samovar russe; 1 lot de malles diverses; échelles bois et aluminium; tonneaux pour distiller; remorque, pneus ballon; outils de menuisier, ainsi que de nombreux lots d'objets divers dont le détail est supprimé.

Pendule neuchâteloise ancienne et divers mouvements de pendulerie. Conditions de la vente: Paiement comptant.

Echutes réservées sur quelques pièces de mobilier uniquement.

Tribunal du district de Boudry Le greffier: C. GATTOLLIAT

87372-120



KAIFI SA Rue du Château 21 2034 Peseux

AGENCE MOBILIÈRE ET IMMOBILIÈRE DU CHÂTEAU Tél. 038/31 55 15 (16)

A vendre à Neuchâtel, dans la future zone piétonne, angle rue du Seyon/rue des Bercles, pour octobre 1982, dans immeuble totalement transformé et modernisé, équipé d'un ascenseur.

APPARTEMENTS de 7 pièces

plus cuisine habitable, 2 salles d'eau, réduit. Surfaces de 176 m², dès Fr. 365.000.—. Convieraient également pour bureaux ou cabinet médical.

APPARTEMENTS en duplex

de 2 pièces, de 60 et 67 m². Très joli cadre. Fr. 165.000.— et Fr. 190.000.—.

MAGASINS avec vitrines

(év. à louer) de 36 à 89 m², avec accès depuis la rue du Seyon, finition au gré des intéressés. Prix d'achat sur demande. Location Fr. 400.— par m².

86657-122

Ecritureaux en vente au bureau du journal

URGENT cause départ, à vendre à Cernier VILLA

Salon avec cheminée et 5 chambres. Tout confort. Construction simple et solide. Grand jardin, terrasse, arbres. Situation impeccable. Transports publics à proximité.

Prix ferme: Fr. 365.000.—. Ecrivez rapidement sous chiffres Cl 1782 au bureau du journal. 84888-122

GRAND HÔTEL DES RASSES à vendre appartement 2 1/2 pièces meublé avec terrasse, piscine, service hôtel, pistes de ski. Fr. 143.000.—. 87773-122

CLAUDE DERIAZ Agence Yverdon 024-21 61 66

A LOUER

À LOUER

NEUCHÂTEL

Extrémité ouest ville, limite zone viticole, vue sur la baie d'Auvernier, le lac et les Alpes.

APPARTEMENTS DE 4 1/2 PIÈCES

salon avec cheminée, cuisine bien agencée, 3 chambres à coucher, 2 salles d'eau, cave, galetas.

Fr. 1180.— par mois + charges

86799-126

SEILER & MAYOR SA Tél. (038) 24 59 59



LOCATION D'UTILITAIRES Tél. (038) 36 14 55

81432-110

Beau 3 1/2 p.

à La Neuveville vue, tranquillité, libre tout de suite ou à convenir.

Tél. (038) 51 46 39. 87880-126

A 16 km de La Chaux-de-Fonds, grand local parking, possibilité de créer un bar-dancing Faire offres sous chiffres 91-785 à Assa, C.P., La Chaux-de-Fonds. 87856-126

Locaux commerciaux 95 m²

à l'usage de bureaux, Hauterive. Loyer mensuel Fr. 825.— + charges. Libre tout de suite ou à convenir.

Tél. (038) 33 46 33 ou 33 46 07. 84854-126



DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ADMINISTRATEUR

de l'Institut de physique de l'Université de Neuchâtel est à pourvoir.

Exigences: - diplôme d'ingénieur-technicien ETS, ou titre équivalent - expérience de la gestion technique d'un établissement de recherches - fermeté et doigté dans les contacts avec les différents collaborateurs d'un institut.

Obligations et traitement: légal. Entrée en fonctions: 15 janvier 1983 ou date à convenir.

Tous renseignements concernant cette fonction peuvent être demandés auprès du directeur de l'Institut de physique de l'Université, tél. (038) 25 69 91.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae ainsi que des photocopies de diplômes et de certificats doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 24 octobre 1982. 86861-120

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL Faculté des lettres Aula

Mercredi 20 octobre, à 16 h 15 SOUTENANCE DE THÈSE DE DOCTORAT

Sujet de la thèse: Activité métalinguistique et acquisition d'une langue seconde

Etude des verbes déictiques allemands

Candidate: M^{me} Anne-Claude BERTHOUD

Entrée libre Le doyen: André Gendre

86854-120

Mise à ban

Avec l'autorisation de la Présidente du Tribunal du district de Neuchâtel, Mademoiselle Marie-Noëlla Matthey-Junod à Marin-Epagnier met à ban la parcelle 1872 du cadastre de Marin, au lieudit «SOUS LES OUCHES».

En conséquence, défense est faite à toute personne non autorisée de pénétrer sur ladite propriété, de stationner ou de parquer.

Les contrevenants seront punis conformément à la loi.

Les parents sont responsables de leurs enfants et les tuteurs de leurs pupilles. Marin-Epagnier, le 8 septembre 1982.

Pour Mademoiselle Marie-Noëlla Matthey-Junod: B. Cartier, not.

Mise à ban autorisée Neuchâtel, le 12 octobre 1982

La Présidente du Tribunal G. Fiala 87841-120

IMMEUBLES

À VENDRE À COLOMBIER

dans un cadre magnifique appartement de 3 pièces avec cheminée de salon Fr. 143.000.—

Pour traiter 10% de fonds propres suffisent

Contactez notre agent cantonal Tél. (038) 25 94 94

HABITATIONS POUR TOUS SA 44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne Tél. (021) 29 61 38

A vendre à Boudry, MAISON FAMILIALE avec garage, 3 chambres à coucher, salon avec cheminée, cuisine agencée, 2 salles d'eau, caves et galetas. Terrain de 659 m².

Pour visiter s'adresser à PELLEGRINI & INDUNI, tél. 42 11 56 ou 42 13 87. 87698-122

PINE-LOG HOMES Nouveau en Suisse Des chalets grand confort en madriers du Canada

Verbier - occasion

à vendre ou à louer. Splendide appartement de 4 chambres, séjour 31 m² environ, grande cheminée en pierre du pays de belle allure, balcon de 2 m 40 de largeur, vue panoramique imprenable sur les Alpes et la vallée. Unique en son genre. 3 chambres à coucher à 2 lits avec armoires, 2 salles de bains, hall de 6 m 50 avec armoires, dégagement d'entrée vestiaire, 1 chambre constituant logement indépendant à l'intérieur de l'appartement.

BOUDRY Appartement 3 1/2 pièces

Fr. 738.— par mois charges comprises

Loueriez-vous à ce prix? HABITATIONS POUR TOUS grâce à sa formule adaptée vous vend cet appartement à ces conditions.

Fonds propres pour traiter Fr. 15.000.— AGENCE CANTONALE Tél. (038) 25 94 94

HABITATIONS POUR TOUS SA 44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne Tél. (021) 29 61 38

Mademoiselle Marguerite Bonjour, représentée par son tuteur, Maître Blaise Stucker, avocat et notaire à Neuchâtel, fera vendre aux enchères publiques

enchères publiques

par le ministère de Maître Cyrille de Montmolin, notaire à Neuchâtel, les immeubles dont elle est propriétaire à Hauterive, Rouges-Terres 39, formant les articles 861 (verger de 1054 m²) et 1125 (bâtiment et verger de 972 m²) du cadastre. La vente aura lieu le mercredi 3 novembre 1982, à 14 h 30, à l'Auberge d'Hauterive, à Hauterive, rue de la Croix-d'Or 9.

Mise à prix: Fr. 290.000.—. Echute réservée. Terrain situé en zone d'habitation à forte densité. Le bâtiment nécessite une réfection complète. Les conditions d'enchères et le descriptif des immeubles peuvent être consultés chez le notaire commis aux enchères (rue) le Mayor 2, 2000 Neuchâtel). Tél. (038) 25 31 15.

Visite de l'immeuble: sur rendez-vous. Les personnes intéressées sont rendues attentives aux dispositions légales en matière d'acquisition d'immeuble par des personnes domiciliées à l'étranger. 87842-122

VERBIER, à vendre dans petit chalet

MAGNIFIQUE APPT de 7 pces dans combles avec mezzanine

APPARTEMENTS 3 pces

CHALET INDIVIDUEL de 5 pces

vue imprenable. De l'appartement à la télécabine, skis aux pieds. Disponibles tout de suite. Tél. (026) 2 36 44 ou (026) 5 38 87. 87872-122

À VENDRE

À AREUSE magnifique situation ensoleillée et calme, en bordure de zone agricole et à proximité des transports publics

MAISON FAMILIALE DE 7 1/2 PIÈCES 2 cuisines, 3 salles de bains, séjours avec cheminée. Division facilement réalisable. Rentabilité possible d'une partie de la maison. Piscine, garage double. Terrain de 1400 m². 87410-122

SEILER & MAYOR SA Tél. (038) 24 59 59

1 APPARTEMENT de 4 pièces

En PPE. Dans immeuble rénové de 8 logements. Salle de bains. Cuisine habitable. Loggia avec magnifique vue sur le lac et les Alpes. Situation tranquille (chemin des Valangines). A proximité immédiate des transports publics. Libre immédiatement ou à convenir. Nécessaire pour traiter Fr. 17.000.— Coût mensuel Fr. 744.— charges comprises.

Pour visiter et traiter s'adresser à SEILER & MAYOR SA 87856-122

À VENDRE HAUT DE LA VILLE

à proximité des transports publics VILLA-TERRASSE de 5 1/2 pièces (4 chambres à coucher), grand salon avec cheminée, accès direct sur terrasse spacieuse. PISCINE. FINANCEMENT ASSURÉ 86875-122

SEILER & MAYOR SA Tél. (038) 24 59 59

Beau choix de cartes de visite

à l'imprimerie de ce journal

A vendre au LANDERON

Résidence des Vignes Appartements 3 1/2 pièces dès Fr. 195.500.— y compris garage et place de parc Pour traiter 10% de fonds propres suffisent

Contactez notre agent cantonal Tél. (038) 25 94 94

À VENDRE À COLOMBIER grande villa familiale

bien conçue, équipée, six pièces, halls et dépendances, jardin aménagé, garage extérieur, situation agréable, accès facile.

Faire offres sous chiffres BG 1763 au bureau du journal. 86958-122

HABITATIONS POUR TOUS SA 44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne Tél. (021) 29 61 38

PARCELLE À BÂTIR

environ 2500 m². Fr. 180.— le m². Banque Piguet & Cie, service immobilier, 1400 Yverdon. Tél. (024) 23 12 61, int. 48. 87751-122

LOCAUX INDUSTRIELS

de 440 m², hauteur 9 m, accès facile. Fr. 570.000.—, facilités de paiement. Faire offres sous chiffres JI 1720 au bureau du journal. 86561-122

VITRINES

d'exposition au centre de la ville.

Pour tous renseignements: Tél. (038) 25 66 66 - heures de bureau. 87620-126

BUREAU DE 74 m²

3 pièces, central téléphonique, télex.

Libre dès 1.11.82. Fr. 590.— + Fr. 85.— charges. Places dans garage à disposition.

Tél. 33 20 45, heures bureau. 87778-126

3 bureaux

au 4^{me} étage; ascenseur. IMMOGEST S.A., Bienne tél. (032) 22 50 24. 85663-126

DEMANDES À LOUER

Nous cherchons à louer pour date à convenir

locaux industriels

à Neuchâtel ou localité environnante. Surface 500 à 700 m². (Branche mécanique).

S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel, tél. (038) 24 37 91. 87895-128

La publicité rapporte à ceux qui en font!

Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

FAN-L'EXPRESS

Direction: F. Wolfrath R. Aeschelmann Rédacteur en chef: J. Hostettler

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20-178 Tél. 3 51 81

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 35 à 18 heures sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité

Annances Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4 dans le passage.

Peut-on résoudre votre problème avec de l'argent - Oui? C'est parfait. Nous vous aiderons. Vous obtenez un crédit en espèces jusqu'à Fr. 30'000.— et plus. Remboursement sur mesure: choisissez vous-même une mensualité adaptée à votre budget. Sur demande, mensualités particulièrement basses. Ci-inclus, pour votre sécurité: assurance qui paie vos mensualités en cas de maladie, accident, invalidité et couvre le solde de la dette en cas de décès. Discretion assurée! Remplir, détacher et envoyer! Oui, j'aimerais un crédit de Fr. Mensualité désirée env. Fr. Nom Prénom Rue/No domicile ici depuis nationale-ité employeur salaire mensuel Fr. nombre d'enfants mineurs

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

S	E	S	E	A	N	T	E	G	A	N	I	B	O	B
A	S	E	R	S	O	M	E	R	L	E	E	I	C	I
R	S	T	T	S	T	L	A	E	A	N	S	L	E	E
G	U	I	R	Y	L	A	S	T	O	E	A	M	L	Z
R	O	D	E	I	T	S	F	H	I	O	R	L	E	G
H	M	U	T	T	I	N	P	E	U	E	U	R	R	A
T	Y	N	V	V	T	O	O	E	T	L	R	A	P	L
O	E	D	E	E	R	E	M	S	E	T	N	E	A	E
L	N	R	R	T	R	E	N	S	A	D	E	V	N	E
I	C	O	C	A	N	N	U	I	E	P	A	E	N	C
E	U	E	M	T	V	E	A	M	R	B	A	T	E	I
X	L	E	E	E	S	I	E	I	L	A	A	I	D	R
E	R	I	N	N	A	N	O	E	L	C	L	V	D	T
O	N	T	A	R	T	R	E	N	T	A	L	C	E	A
T	E	D	O	U	T	E	E	U	Q	A	R	T	A	M

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors neuf lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez un mot signifiant plus que de l'amour.

Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut. La même lettre peut servir plusieurs fois.

Assy - Bobinage - Claquement - Clarinette - Danseuse - Diapason - Doute - Electrophone - Ecrivisse - Eclat - Estafette - Gouvernail - Grandement - Gale - Gras - Hydravion - Ilot - Lavable - Lentille - Lulle - Matière - Matraque - Matrice - Mousse - Merle - Nudité - Oise - Panne - Ramer - Rez - Roux - Séant - Tact - Terme - Terre - Tarre - Teint - Vite - Vente.

(Solution en page radio)

Salon THAI
Tel. 031 41 16 70
Montag - Samstag, 10.00 - 23.00 Uhr
Sudjai Marti-Chieng, Lorrainestr. 2a, Bern
85669-110

MEUBLES DE STYLE, CLASSIQUE, MODERNE
matelas, sommiers toutes marques de fabais sont accordés sur tous LES PRIX DE FABRIQUE
15%
Ameublement CH. NUSSBAUM Meuniers 9 - 2034 PESEUX Tél. 31 50 88 87686-110

TRANSPORTS toutes directions DÉMÉNAGEMENTS Débaras de caves et galetas Michel PELLET
Neuchâtel - Tél. (038) 24 00 33 - 25 95 34 53735-10

depuis 1969 **dettes** vite résolues. ARRANGEMENTS FINANCIERS s.a. 038/33.69.70 ST-BLAISE (NE) 87817-110

CONSULTATION GRATUITE DE VOS OREILLES (audition)
audioprothésiste diplôme fédéral
TOUS LES MERCREDIS À NEUCHÂTEL
Pharmacie F. TRIPET
8, Seyon - Tél. (038) 24 66 33
De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
CENTRE D'ACOUSTIQUE MÉDICALE 43bis, avenue de la Gare 1001 LAUSANNE **M. DARDY** Tél. (021) 23 12 45

COLLECTION 1982-83 COLLECTION 1982-83 COLLECTION 1982-83 Visons de l'Orée, Bornand & Cie, Fourrures
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane/NE - Tél. 038/57 13 67
QUELQUES EXEMPLES DE PRIX TRÈS AVANTAGEUX:
Un manteau vison black ALL. 5300.-
Un manteau vison sauvage ALL. 6500.-
Un manteau pattes AR vison 3450.-
Un manteau ragondin 2250.-
Un manteau Swakara 2200.-
Une veste loup Canada 3200.-
Une veste têtes vison pastel 2160.-
Une veste rat musqué 1590.-
Une veste morceaux renard Canada 1050.-
Fermé le lundi 86813-110

ÉTAINS paka
PRÉSENTENT
1 service neuchâtelois, étain fin 95%
CONCŪ ET PRODUIT À NEUCHÂTEL
UNE VISITE À NOTRE SALLE D'EXPOSITION S'IMPOSE
Prix raisonnables, finition impeccable
Nos propres ateliers de gravure et de réparation
Envoi de nos catalogues sur demande
PAUL KRAMER NEUCHÂTEL SA
Maillefer 15, NEUCHÂTEL, tél. (038) 25 05 22 86836-110

BALLY AROLA
rue de l'Hôpital 11, Neuchâtel
Botte pour hommes à la fois jeune et sympa, en veau couleur terre, chaude doublure. Fr. 99.80

ameublement super-centre portes-rouges
Pour la salle à manger:
Table ronde Louis-Philippe 450.-
avec une rallonge
La chaise assortie velours ou gobelin 115.-
Pour la chambre d'enfant:
Divan à lamelles tête mobile 90 x 190 90.-
Matelas mousse 90 x 190 115.-
87889-110

Cette FIAT 127 valeur Fr. 9'590.-
du Garage Marcel Facchinetti Neuchâtel
est le 1er prix du super loto anniversaire du Super-Centre Portes-Rouges
18 novembre - 4 décembre 1982
+ des centaines d'autres prix. Les ex-aequo seront départagés par tirage au sort.
Les cartes de loto doivent être envoyées ou déposées au Super-Centre Portes-Rouges, à Neuchâtel, jusqu'au 4 décembre 1982.
Nom : _____ Prénom : _____ Domicile : _____
NP : _____ Adresse précise : _____
Venez visiter nos fourrures en toute liberté

1224	48	68	82	
5	21	31	51	71
16	33	42	63	90

Les numéros sortis sont affichés au Super-Centre et publiés dans COOPERATION et dans la FAN.
Derniers numéros sortis: 81 77 13 63
Numéros tirés précédemment: 18 30 14 45 61 67 42

Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**
Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»
rapide simple discret
Veuillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois Fr. _____
Nom _____
Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP/localité _____
à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038-24 63 63 82 M3

Renseignez-vous maintenant auprès d'un conseiller SBS pour que votre rente soit versée en lieu sûr et porte intérêt.

Outre la sécurité, un intérêt appréciable et la possibilité de vous faire délivrer de l'argent à domicile par les soins de la poste, un compte d'épargne «Senior» SBS offre

encore d'autres avantages. Consultez votre conseiller SBS; il répondra avec précision à vos questions.



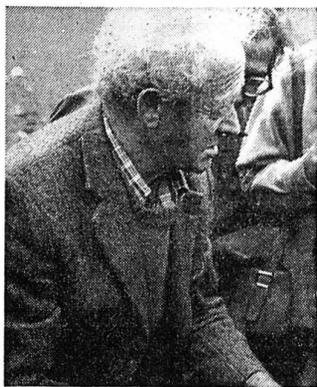
Société de Banque Suisse
Schweizerischer Bankverein

Un partenaire sûr: SBS

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

Cours de trappage

Bonne fréquentation au cours de trappage organisé par la commune de Fenin-Vilars-Saules samedi matin : ce sont les agriculteurs du lieu eux-mêmes qui ont décidé de ne pas utiliser la technique mécano-chimique contre le campagnol et ils étaient en nombre pour suivre l'instruction dispensée par M. Henri Gerber, de Cortailod. Des trappes étaient vendues sur place, et la commune rétribuera les prises selon le mode « paiement à la queue », 1 fr. la pièce. L'Etat ne semble pas devoir participer à cette action. Problème pour les agriculteurs qui aimeraient tenter d'arrêter l'invasion pendant les mois favorables de l'automne et du printemps : le manque de taupiers. Plusieurs exploitants en effet manquent du temps nécessaire au trappage, mais les taupiers ne courent pas les rues.



Face au manque de taupiers, les agriculteurs ont fait appel à M. Henri Gerber pour les instruire. (Avipress-P. Treuthardt)

tion des groupements est en l'occurrence plus décidée que le temps, et certains qui n'ont pas encore vu la couleur d'une charrie ni d'un appât on déjà reçu la facture. Comme quoi toutes les charries ne sont pas tirées par des tracteurs : certaines sont mises devant les boeufs !

Ch.G.

SAVAGNIER

Réunion d'anciens élèves

Une soirée très animée a vu la réunion samedi de quelque 80 anciens élèves de M. Jules-Auguste Girard, dit Piguste. Le soir a été suivi d'une soirée amicale consacrée à la vision de photographies, de diapositives, et à l'évocation de maints souvenirs doux ou acides. Un accordéoniste était là, et on a chanté, de ces anciens chants appris avec le vieux maître. Les conjoints n'étaient pas invités. Tous les âges, dès la libération de l'école obligatoire, 16 ans, étaient représentés. Rappelons que M. Jules-Auguste Girard a pris récemment sa retraite : l'événement avait été largement souligné dans ces colonnes.

Le chœur mixte de Fenin, Vilars et Saules bientôt à la « Bulle »

(c) Avec le retour de l'automne, la vie locale reprend tous ses droits. C'est ainsi que le chœur mixte reprendra prochainement ses activités. Une première répétition est prévue le 21 octobre, jeudi, au centre paroissial, puisque la société se produira à la « Bulle » de Cernier le lundi 25 octobre en début de

soirée. Le chœur participera également à l'installation du nouveau pasteur, cérémonie fixée au dimanche 24 octobre, au temple de Fenin.

Puis, à l'instar de l'année dernière, des répétitions régulières auront lieu tous les mercredis soir à 20 h 15 au collège, la première fois le 27 octobre. A cette occasion, c'est avec un grand plaisir que seront accueillis toutes les personnes qui désirent renforcer les rangs de la société dont la direction est assurée par M. M. Sunier, de Neuchâtel, pour la troisième année consécutive. Signalons que les dames du chœur mixte sont sur la brèche depuis l'été : en effet, associées aux dames du chœur mixte de La Coudre, elles participeront à l'émission télévisée « l'Etoile d'Or » dont l'enregistrement a lieu ces prochains jours. Une expérience enrichissante à tous points de vue, mais astreignante, tant pour les choristes que pour leur directeur.

Faute de place, il nous est impossible de publier le compte rendu de la conférence de M. Arvind Shah sur le rôle de la vache sacrée en Inde. Les lecteurs voudront bien nous pardonner ce contretemps.

FONTAINES

Prochain Conseil général

Le Conseil général de Fontaines est convoqué en séance extraordinaire pour jeudi prochain 21 octobre. A l'ordre du jour figurent quatre points qui font l'objet chacun d'un rapport, à savoir : demande d'autorisation d'ouvrir une procédure devant un tribunal arbitral ; demande de crédit de 20.000 fr. pour le goudronnage de la route de La Vue-des-Alpes. — Le Gurmigal ; modification des taxes hospitalières et d'épuration pour les contribuables externes ; demande d'autorisation d'acquiescer des parts sociales de la SNVB (Société coopérative neuchâteloise de valorisation du bois).

Un exemplaire du nouveau règlement de service de défense contre l'incendie est également joint à la convocation.

À NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Un stand intercommunal pour les tireurs de l'Entre-deux-Lacs

La pratique du tir est fort ancienne dans la région. En 1694 déjà, la commune de Saint-Blaise achetait au Pré-Brenier des mesures pour en faire un bâtiment à l'usage de ses mousquetaires.

Les mousquetaires d'aujourd'hui ne sont pas très bien lotis dans l'Entre-deux-Lacs. Ils sont, parfois, un peu des mal-aimés car ils perturbent la quiétude de la population. Et ce n'est pas de leur faute. Les agglomérations ont éclaté jusqu'à l'orée de leurs lignes de tir ! Le stand des « Vieilles carrières », à Hauterive, est désaffecté depuis quelque vingt ans, les immeubles du quartier de la Marnière se trouvant dans la ligne de visée des tireurs. Depuis, la société de tir locale « L'Union » ne se porte plus bien.

A Enges, où la société de tir a toujours été active, le Conseil d'Etat a interdit, en 1971, l'utilisation du stand pour des raisons de sécurité. Les véhicules qui passaient sur la route Enges-Chaumont se trouvaient dans la trajectoire des balles perdues ! Actuellement, la tension est même montée dans la petite commune des hauts du district : les tireurs réclament à cor et à

cri la réouverture de leur stand avec la construction d'un mur pare-balles, ce qui ne suscite pas l'enthousiasme du Conseil communal. Il s'est vu refuser l'entrée en matière sur les comptes de 1981 par le Conseil général. Par mesure de rétorsion !

Le stand des Fourches, à Saint-Blaise, accueille depuis la fermeture d'installations voisines les tireurs orphelins des localités voisines. Mais il s'ensuit que les tir se sont multipliés et qu'ils perturbent, parfois, d'autres activités sportives. De surcroît, un chemin fréquemment utilisé par des promeneurs traverse obliquement la ligne de tir... Plus à l'est, dans le district, les stands avoisinent aussi des zones urbanisées : celui de la société de tir « Le Vignoble » de Cornaux-Thielle-Wavre n'est pas très éloigné des nouveaux quartiers ouest de Cornaux. Quant à la commune de Marin-Epagnier, elle n'a jamais eu son propre stand de tir.

À LA « FRONTIÈRE »...

Aujourd'hui, cependant, tous les mousquetaires de la région ont de sérieuses raisons d'espérer. Une commission d'étude pour la construction d'un stand de tir intercommunal, placée sous l'égide du département militaire, a examiné plusieurs lieux d'implantation d'un nouveau champ de tir, entre autres aux Gravereules, à Enges, dans le bois du Trembley, au pied de Chaumont, puis sur les hauts de Cornaux, dans la vaste carrière ouverte dans les Roches de Châtillon pour servir aux besoins de la cimenterie.

COMMUNIQUÉ

Concert au Landeron

Malgré une année musicale bien chargée pour la Cécilienne et la Chanson landeronnaise, ces deux sociétés donneront un concert chœur et fanfare en l'église Saint-Maurice du Landeron vendredi 22 octobre. Il est certain que les Landeronnais apprécieront les efforts de ces deux sociétés ainsi que le programme qui a été préparé à leur intention par les deux directeurs, MM. Perret et Bourquin.

Le Conseil général de Boudevilliers visite, se balade... et tient séance

Briève séance du Conseil général, samedi matin, au cours de laquelle un crédit de 10 000 fr. pour la construction d'un abri pour les usagers du bus, combiné avec un auvent pour les vélos, a été accordé à l'unanimité. Une parcelle de terrain sise au Boulet, en zone agricole, propriété de l'Etat, et sur laquelle celui-ci projette une construction destinée à abriter le matériel de signalisation routière, a été classée en zone à bâtir, mais dans ce but uniquement. Les autorités et le personnel communal se sont ensuite rendus à Cottendar pour visiter l'usine d'incinération des ordures ménagères à laquelle la commune est associée. Durant deux bonnes heures, les participants ont pu se rendre compte de la complexité des installations nécessaires pour la destruction des ordures, et prendre connaissance des projets et études en cours, soit : chaîne de triage, construction d'une voie ferrée industrielle et chauffage à distance, entre autres. De retour à Boudevilliers, les conseillers ont visité un tronçon de

route forestière aménagée aux Crêtets, en dessous des Plainchis. A pied, tout le monde s'est ensuite rendu Sur-les-Roches, dans les hauts de la commune, où les attendait un repas campagnard.

CARNET DU JOUR

Permanence médicale : votre médecin habituel. Soins à domicile : tél. 531531, entre 11h et 12h, du lundi au vendredi.
Hôpital de Landevaux : tél. 533444.
Ambulance : tél. 532133.
Musée régional : château de Valangin, ouvert de 10 à 12h et de 14 à 17h, lundi fermé, ainsi que vendredi après-midi.
Exposition : Cernier, collège de la Fontenelle, pastels d'Edouard Vaucher, samedi et dimanche de 14 à 17h, mardi, jeudi et vendredi de 19 à 21h, jusqu'au 31 octobre. Au Forum : A 15h, aux matinales de l'âge d'or, « Nous vous invitons chez le forgeron », film d'André Brauen. — A 20h, ouverture de soirée par les Accordeonistes de Cernier « L'Espévier », puis projection de « Nous vous invitons à la forge », film d'André Brauen présenté par l'auteur et M. Maurice Eward, conservateur du château de Valangin, suivi d'une discussion : Et l'artisanat aujourd'hui ? Entrée 5 fr.

AUX ENTRE-DEUX-MONTS AUSSI

Le même problème se pose aux agriculteurs des Entre-Deux-Monts, qui eux aussi ont opté pour une lutte par trappage. Le département de l'agriculture s'est mis en relation avec le WWF (World Wildlife Fund) pour trouver dans ce cas-là une solution par les méthodes « douces » et la lutte intégrée. Les écologistes étaient prêts à faire les taupiers, ou à remuer ciel et terre pour en trouver, en former. Mais on n'a pas pu se mettre d'accord sur la rétribution, le département s'accrochant à un décompte à l'hectare similaire à celui en oeuvre pour la lutte mécano-chimique, les écologistes défendant que la lutte par trappage doit être soutenue autant que la lutte chimique, qu'il ne faut pas comparer ce qui est incomparable, et qu'en cas de trappage, seule la rétribution à la queue peut entrer en ligne de compte. Le dialogue est rompu.

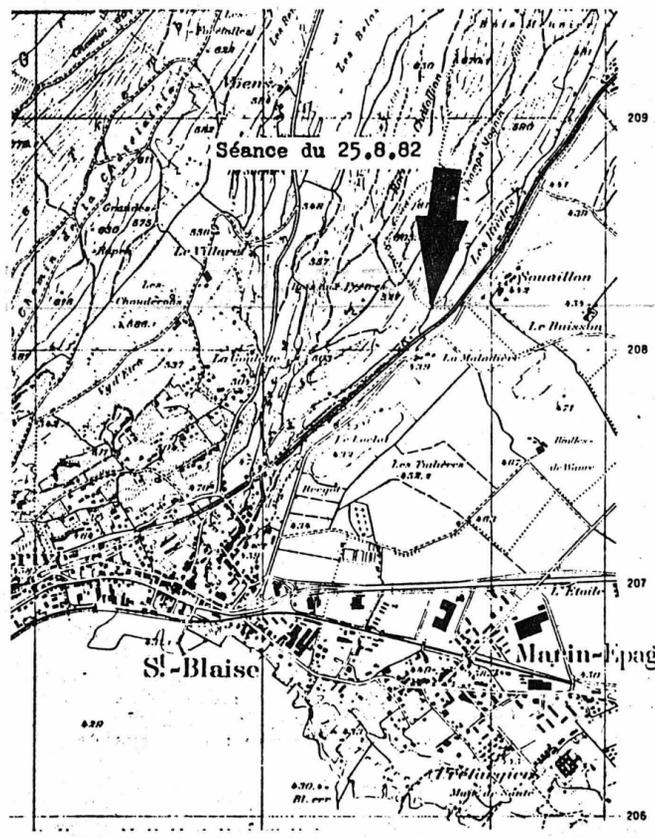
LA CHARRUE AVANT LES BOEUF

La campagne de lutte chimique est assez handicapée par le mauvais temps : les sols gras se travaillent malaisément. On a même trouvé il y a une dizaine de jours une quantité appréciable de grains d'appât à la bromadiolone répandus en surface, sur un domaine de Boindod : cette fois c'était la pente qui empêchait le bon fonctionnement de la machine. Bref à mi-octobre, bien des secteurs paraissent embourbés, et l'apparition, furtive, de la neige en montagne inquiète ceux qui voient pousser des taupinières à une altitude jamais atteinte : aura-t-on le temps, -le temps qui passe et le temps qu'il fait- d'entreprendre quelque chose ? A noter que l'administra-

tionnement qui le mettrait bien à l'écart.

Il semble qu'après une longue approche, un tournant décisif a été pris. Et la pratique du tir, dans toute la région, ne pourra en être que réactive.

C. Z.



Emplacement envisagé pour le nouveau stand de tir intercommunal

BULLETIN DE CHANGEMENT D'ADRESSE

(à découper et à envoyer CINQ JOURS OUVRABLES à l'avance sous enveloppe non collée affranchie de 20 c. à FAN-L'EXPRESS service de diffusion, 2000 Neuchâtel)

ADRESSE ACTUELLE (domicile)

Nom _____
Prénom _____
Rue _____ N° _____
N° postal _____ Localité _____

votre journal



toujours avec vous

NOUVELLE ADRESSE (vacances)

c/o _____
Rue _____ N° _____
N° postal _____ Localité _____
Pays _____
Valable dès le _____
Reprise de la distribution au domicile le _____

DURÉE MINIMUM UNE SEMAINE

N'envoyez pas d'argent, les frais de changement d'adresse vous seront facturés séparément ou avec le renouvellement de votre abonnement. Nous ne bonifions que les suspensions d'abonnement supérieures à un mois.

Bibliographie

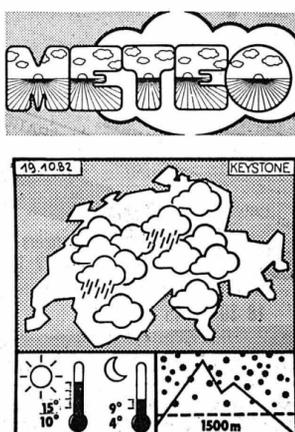
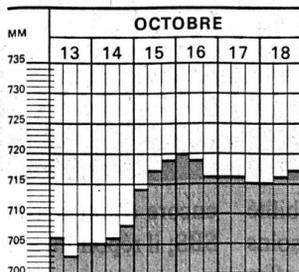
Les derniers grands voiliers (Editions Mondo)

Vivre avec des marins d'aujourd'hui à bord d'anciens voiliers naviguant encore : c'est ce que propose le dernier ouvrage des Editions Mondo et jamais la vie de la mer n'aura été rendue aussi véridique par le biais des techniques modernes de reportage. Les auteurs de ce livre qui sent bon la mer, les grands vents et l'aventure sont Rolf Boekemeier et Gert Wagner. Tous deux ont navigué et leur seule passion est la marine à voile. Reportage certes mais aussi une étude sur la vie du marin, son comportement à bord. Consacré aux termes marins, l'un des chapitres est même un véritable dictionnaire de bord. Bon vent à ce livre aux magnifiques photos qui voguent entre le rêve et la réalité !

Temps et températures Europe et Méditerranée

Zurich : peu nuageux, 11 degrés ; Bâle-Mulhouse : très nuageux, 14 ; Berne : très nuageux, 12 ; Genève-Cointrin : très nuageux, 12 ; Sion : beau, 17 ; Locarno-Monti : brume, 9 ; Saentis : beau, 3 ; Paris : très nuageux, 14 ; Londres : très nuageux, 13 ; Amsterdam : peu nuageux, 17 ; Francfort-Main : pluie, 12 ; Berlin : beau, 15 ; Hambourg : très nuageux, 12 ; Copenhague : très nuageux, 10 ; Oslo : très nuageux, 1 ; Reykjavik : peu nuageux, 6 ; Stockholm : très nuageux, 4 ; Helsinki : très nuageux, 0 ; Munich : beau, 17 ; Innsbruck : beau, 15 ; Vienne : beau, 13 ; Prague : beau, 16 ; Varsovie : beau, 10 ; Moscou : averse de pluie, 3 ; Budapest : beau, 15 ; Belgrade : beau, 19 ; Nice, pluie, 16.

PRESSION BAROMÉTRIQUE À NEUCHÂTEL (490 m)



Une perturbation traversera notre pays durant la nuit. Elle sera suivie d'une crête de haute pression.
Prévisions jusqu'à ce soir : Suisse romande et Valais : le temps sera très nuageux et des pluies se produiront, surtout cette nuit et dans l'ouest. Limite des chutes de neige s'abaissant jusqu'à 1500 mètres. Des éclaircies pourront se développer au cours de la journée. Température en fin de nuit voisine de 5 à 8 degrés, de 12 l'après-midi.
Suisse alémanique : fin du fâhn, puis quelques précipitations. A nouveau des éclaircies.
Sud des Alpes et Engadine : d'abord pluvieux, puis amélioration et éclaircies.
Evolution probable mercredi et jeudi : En général ensoleillé. Brouillards matinaux au nord des Alpes. Plus doux surtout en montagne.
Observatoire de Neuchâtel : 18 octobre. Température : moyenne : 10,3 ; min. : 9,0 ; max. : 11,5. Baromètre : Moyenne : 715,9. Eau tombée : 2,7 mm. Vent dominant : direction : est - sud-est ; force : faible jusqu'à 14 h 45, puis sud-ouest, faible. Etat du ciel : couvert. Pluie depuis 16 h 30.

FAN L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* jusqu'à fin décembre 1982 pour Fr. 30.-

* MON ABONNEMENT EST RENOUELABLE tous les 3, 6 ou 12 mois, sauf révocation écrite. (* SOULIGNER CE QUI CONVIENT)

Pour bénéficier de notre offre, les anciens abonnés « cessés impayés » sont préalablement exigibles.

Je payerai à réception de votre bulletin de versement.

Nom : _____
Prénom : _____
N° et rue : _____
N° postal : _____ Localité : _____
Signature : _____

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée affranchie de 20 centimes, à FAN-L'EXPRESS Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

LA CHAUX-DE-FONDS

Assemblée des cafetiers, hôteliers et restaurateurs

Solidarité et discipline des prix

Deux faits importants ont marqué l'assemblée générale de la Société cantonale des cafetiers, hôteliers et restaurateurs qui se tenait, hier, à la Chaux-de-Fonds. La désignation d'un nouveau président, un homme du « Bas », et la volonté, ou plutôt le désir exprimé de mieux se serrer les coudes face à la conjoncture économique qui, par ricochet, atteint maintenant la profession.

Assemblée au demeurant fort revêtue puisque quelque 120 personnes, (la section cantonale en compte environ 400 au total) avaient répondu à l'appel. Une petite promesse si l'on pense à d'autres séances. Une marque d'estime pour le président sortant. Avec à la clé, une soirée dansante précédée d'un repas gastronomique qui vit défiler, entre autres délices, un superbe (autant que gigantesque) bûisson de crevettes d'un rose succulent. Ceci, pour la petite histoire car entre gens du métier... la critique est aisée. C'est assez dire que le patron de l'Ancien-Stand était sur des charbons ardents à l'heure des trois coups !

Après un passage au Musée international d'horlogerie, entrecoupé d'une visite et d'un apéritif, on se retrouva donc à l'Ancien-Stand. En ouvrant cette assemblée, le président cantonal, M. Victor Huguenin, du Locle, salua diverses personnalités parmi lesquelles M. André

Sieber, préfet des Montagnes et M. Jean-Louis Perret, 1er secrétaire à la Préfecture, ainsi que des représentants du département de police, des membres d'honneurs, les porte-paroles des sections romandes, etc. Puis il livra son message d'exercice, rappelant la crise qui frappe l'économie mondiale.

Nos cafés, l'hôtellerie et la restauration font partie du dernier anneau de la chaîne. Si nous voulons que les affaires restent encore favorables, il s'agit pour nous de nous mettre en évidence, de préparer l'avenir. Bien gérer, c'est aussi prévoir.

Et M. Huguenin de poursuivre en substance : « Cette situation exigera de chacun une plus grande attention, d'avoir de l'ordre dans nos affaires. Ceci exige également que l'on se serre les coudes, que le dialogue reste ouvert avec la clientèle à laquelle il convient d'expliquer le pourquoi des marges existant entre le prix d'achat et de vente des marchandises ». Et d'en appeler à une discipline des prix.

FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation professionnelle va bien. Vingt-six candidats se préparent à l'obtention du certificat de cafetier. Dix-huit apprentis suivent les cours de sommeliers et sommelières tandis qu'il devient difficile de trouver des maîtres d'apprentissage pour les futurs cuisiniers.

La nouvelle loi sur les établissements publics qui tend à améliorer l'octroi des patentes, projet établi par la société cantonale, est actuellement en discussion au Château avant de se retrouver devant le Grand conseil. C'est un sujet de satisfaction. La main d'oeuvre étrangère et son contingentement préoccupent par contre la profession. Mais tout de même une bonne nouvelle, conclut le président puisque à la demande du comité, le Conseil d'Etat a mis sur pied une commission paritaire pour la régularisation de la main d'oeuvre.

L'ordre du jour fut ensuite rondement mené avec l'adoption du dernier procès-verbal lu par le secrétaire, M^e Cattin; adoption aussi d'une modification des statuts offrant une plus grande responsabilité à l'assemblée générale puisque dorénavant celle-ci sera appelée à ratifier les décisions prises par l'assemblée des

délégués. Participation, participation...

M. VICTOR HUGUENIN DÉMISSIONNE

Suivirent la désignation des délégués fédéraux, l'approbation des comptes de l'Alfaca (cotisation de rentes AVS) et l'on aborda l'autre thème de cette fin de journée, l'élection du comité. Après douze ans de présidence, M. Victor Huguenin, qui a par ailleurs cessé son activité professionnelle, remet son mandat. Il fut, tout au long de la soirée, remercié pour son intense travail et sa compétence.

Pour lui succéder, il a été fait appel à M. Charles Guinand (2^{me} vice-président), de Neuchâtel où il tient le bar Alba. Le 1er vice-président, M. Lucien Gétaz, de Neuchâtel, reste en poste. Pour le mandat de 2^{me} vice-président, deux personnalités, l'une des Ponts-de-Martel, l'autre de La Chaux-de-Fonds étaient proposées par leurs sections respectives. Au vote par bulletins, c'est M. Harry Bauer, du restaurant de l'Aérogare, aux Eplatures, qui a été désigné.

Quelques brefs discours et remerciements et l'on passa à d'autres applaudissements. Ceux qui récompensent les membres fidèles. Pour 20 ans d'activité,



De gauche à droite: M. Victor Huguenin, président sortant; M^{mes} Guinand et Huguenin et M. Charles Guinand, nouveau président de la société cantonale. (Avipress-M.-F. Boudry)

LE LOCLE

Au tribunal correctionnel

Bref mais juteux périple d'un trio en Suisse

Le tribunal correctionnel du district de Locle n'aura guère été occupé, hier matin, puisqu'il a pu liquider l'affaire inscrite à son audience en quelque 60 minutes. Ce n'est pas un record, mais nous n'en sommes pas loin. Il est vrai que les principaux intéressés avaient préféré s'abstenir de comparaître... Dommage, on aurait aimé en savoir davantage sur leur périple en terre helvétique, périple qui les vit soustraire à l'étalage de plusieurs magasins des vêtements, des bijoux, des montres, etc. Et ce en deux jours à peine !

Sous la présidence de M. Jean-Louis Duvanel, assisté de Mme Simone Chappatte, exerçant les fonctions de greffier, étaient donc cités en justice deux femmes et un homme. Le siège du ministère public était occupé par M. Daniel Blaser, substitut du procureur général, les jurés étant MM Gérard Santschi, du Locle, et Michel-Léon Guinand, des Brenets.

L.K., âgée de 34 ans, femme de ménage, domiciliée en France; V.M., 55 ans, sans profession, domiciliée également en France, et M.S., 28 ans, chômeur, habitant aussi de l'autre côté du Doubs, se voyaient reprocher une série de vols à l'étalage au préjudice de grands magasins et de bijouteries. Ils auraient agi, semble-t-il en compagnie d'un quatrième comparse inconnu. Le trio, ou le quatuor, mais ceci importe peu, a son actif, une « promenade » qui en d'autres occasions seraient des plus agréables pour d'honnêtes citoyens.

Le rendez-vous fut fixé, le 10 juin, au Locle. Tout, dès lors, va se jouer en une seule journée, sauf pour la dernière affaire. Dans la Mère commune des Montagnes neuchâtelaises, la bande déroba quatre vestes en cuir et des chaussures (valant en tout un millier de francs). La victime: le Marché Migros. Puis c'est le départ à La Chaux-de-Fonds où l'on raffle dans un grand magasin (on ignore lequel) des souliers. Car la « marche » est longue qui conduit à Brügg et fait le

malheur de l'Auto-Shop de Carrefour (une auto-radio lecteur de cassettes de 825 francs). Petit crochet par Bienne et visite de deux bijouterie (Villiger et Bruderli). Butin: des colliers et des chainettes en or pour plus de 12.000 francs. Le soir est venu. Nos compères, les poches pleines, se reposent de leurs émotions.

Le lendemain, on remet ça. A Neuchâtel cette fois, dans la bijouterie Marthe: deux montres Zenith d'une valeur totale de 1.340 francs. L'enquête permet l'arrestation de trois des voleurs qui purgeront chacun 18 jours de détention préventive.

LE SURSIS ET L'EXPULSION

Les réquisitions furent globalement les mêmes, M. Daniel proposant douze mois d'emprisonnement et l'expulsion du territoire suisse contre les trois prévenus. Le tribunal suivra pratiquement le ministère public.

Il a condamné, par défaut: L.K. à dix mois d'emprisonnement, moins 18 jours de détention préventive, avec sursis pendant quatre ans, plus 4150 fr de frais; V.M., à dix mois d'emprisonnement, moins 18 jours de préventive, plus 4.000 fr de frais; M.S., à douze mois d'emprisonnement, moins 18 jours de préventive, avec sursis pendant quatre ans, ainsi que les frais soit 600 francs. Tous trois se sont vu notifier une expulsion du territoire suisse de dix ans.

La fin d'une bande que l'on ne souhaite plus revoir ici. Et le début, pour les tribunaux correctionnels des deux districts du Haut d'une longue série d'audiences qui, jusqu'à la fin de l'année, vont solliciter plus que largement la justice!

Ph. N.

LES PONTS-DE-MARTEL

Etat civil de septembre

Naissance: le 15, (à Neuchâtel) Finger, Julien, fils de Finger, Frédéric Hermann et de Marie-Claude, née Bringolli.
Mariages: le 10, Borel-Jacquet, Gilles Ami, domicilié aux Ponts-de-Martel et Schenk, Cornelia, domiciliée aux Ponts-de-Martel; le 24, Benoit, Jules-César, domicilié aux Ponts-de-Martel et Bühler, née Huguenin-Dumitant, Nellie, domiciliée au Locle.
Décès: le 21, Hofstetter, René, né le 30 août 1894, veuf de Rosa Anna, née Schürch, domicilié à La Chaux-de-Fonds.

Nouvelle noagénénaire

(c) M^{me} Jeanne Klaye, domiciliée 7, rue Henry-Grandjean, au Locle, vient de fêter son nonantième anniversaire. A cette occasion, M. Frédéric Blaser, conseiller communal, lui a rendu visite pour lui exprimer les vœux et félicitations des autorités et de la population. Il lui a remis également le traditionnel présent.

Sur un chantier: ouvrier brûlé

(c) Hier peu après 8 h 30, un grave accident s'est produit sur un chantier des Cornes-Morel, à La Chaux-de-Fonds. Un ouvrier de l'entreprise Bernasconi-Asphalte, M. Mario da Silva, né en 1958, habitant à Neuchâtel, a été brûlé aux mains, au visage et à la poitrine par un composant à base de bitume. La matière était contenue dans un bidon que la victime était en train de chauffer au moyen d'un chalumeau. Sous l'effet de la chaleur, le bidon a explosé. M. da Silva a été transporté par ambulance à l'hôpital. En fin de matinée, il se trouvait toujours en salle d'opération, mais il n'avait pas perdu connaissance.

CARNET DU JOUR

LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMAS
Corso: 20h30, Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ.
Plaza: 20h30, Grease 2.
Eden: 18h30, Figueo portugaises, (20 ans).
20h30, Amoureux fou, (12 ans).
Scala: 20h45, Le gendarme et les gendarmettes, (7 ans).

TOURISME - Bureau officiel de renseignements: 11, rue Neuve, tél. (039) 224821.

DANSE ET ATTRACTIONS
Cabaret Rodéo: 21h30 - 4heures (sauf dimanche).
Le Scotch: 21h30 - 4heures (sauf lundi).
La Boule d'Or: 21h30 - 4heures (sauf dimanche).
Cabaret 55: 21h30 - 4heures (sauf lundi).
Le Domino: 21h30 - 4heures (sauf lundi).

EXPOSITIONS
Musée d'histoire et Médailleur: le week-end ou sur demande.
Musée international d'horlogerie: (sauf lundi), l'homme et le temps.
Musée d'histoire naturelle: (sauf lundi), les collections.
Musée des beaux-arts: (sauf lundi), les collections.
Musée paysan des Eplatures: (sauf vendredi), construction d'une ferme au XVII^e siècle.
Vivarium: (sauf lundi), batraciens, reptiles et

biotopes.

Galerie La Plume: Beat Wurgler.
Galerie du Club 44: (sauf dimanche), Amar Nath Sehgal.
Galerie de L'Echoppe: dessins de Thierry Rollier.

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 221017.
Pharmacie d'office: Wildhaber, 7, avenue Léopold-Robert, jusqu'à 20h30, ensuite tél. 221017.

LE LOCLE

EXPOSITIONS
Musée des beaux-arts: les collections (sur demande).
Château des Monts (le week-end ou sur demande): musée d'horlogerie.
Ferme du Grand-Cachot-de-Vent: Chambres insolites. La taille de l'Homme.

Tourisme - Bureau officiel de renseignements: 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 312243.

DANSE ET ATTRACTIONS
Le Dragon d'Or: de 22h à 4h, (sauf lundi).

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 315252.
Pharmacie d'office: Breguet, 28, Grande-Rue. Ensuite le N°117 renseigne.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Chronique des marchés

La France s'enlise

Le mois de septembre fut très défavorable au commerce extérieur français avec une balance commerciale laissant un solde passif de 12,2 milliards de francs. C'est, avec le mois de juin, le résultat le plus mauvais de 1982. Mais cette nouvelle défaillance se produit dans la dernière phase d'une période de blocage des prix qui aurait dû permettre à la France de redresser ses échanges internationaux par des conditions attractives. Il n'en est rien et la fin de l'année ne peut être que plus défavorable encore en raison de la sortie du blocage des prix qui ne fait que différer les traditionnelles et pénibles négociations salariales de septembre.

En dépit des 23.000 fonctionnaires engagés en supplément par le gouvernement Mauroy pour contrôler la bonne application du blocage, le chômage s'est accru de près de 6% au cours du mois dernier, ce qui inquiète aussi car les mois qui suivent sont toujours des périodes défavorables au marché du travail.

Dans ce contexte économique-social lourd, il ne faut pas s'étonner de voir à nouveau le franc français s'éroder et s'approcher de sa troisième dévaluation. En outre, les valeurs boursières s'inscrivent à la baisse. Hier, les déchets ont augmenté leur volume en s'étendant à toute la cote.

EN SUISSE, les cotations sont à peine tenues, malgré le bon comportement boursier d'un bon tiers des titres courants.

Mais c'est à la bourse des actions étrangères que l'animation fut la plus fébrile, avec de fréquents renversements de tendance résultant de nouvelles parfois fantaisistes.

MILAN a bien ouvert la semaine, avec de confortables plus-values partout.

FRANCFORT s'est cantonné dans d'étroites positions, avec un léger repli des automobiles.

AMSTERDAM met en évidence quelques actions, comme KLM.

LONDRES, nettement positif aux valeurs métropolitaines, demeure réservé aux minières, suivant en cela le repli du métal jaune.

NEW-YORK, à moins de trois semaines du renouvellement partiel du Sénat, s'enlance à nouveau avec facilité au-dessus de la barre de l'indice 1000. La flamme haussière n'est donc pas encore à son déclin et l'enfoncement du plafond historique des 1052 est entré dans le domaine du possible.

E.D.B.

BULLETIN BOURSIER

NEUCHÂTEL

	15 oct.	18 oct.
Banque nationale	740 - d	740 - d
Crédit Fonc. neuchâtel	735 - d	735 - d
La Neuchâtel. ass. g	485 - d	480 - d
Gardy	18 - d	18 - d
Cortailion	1100 - d	1125 - d
Cossonay	1150 - d	1150 - d
Chaux et ciments	650 - d	645 - d
Dubied nom.	104 -	104 -
Dubied port.	90 - d	90 - d
Ciment Portland	2980 - d	2975 - d
Interfood port.	4875 - d	4775 - d
Interfood nom.	1050 - d	1050 - d
Interfood bon.	425 - d	420 - d
Navigation N'tel priv.	80 - d	80 - d
Girard-Perregaux	80 - d	80 - d
Hermès port.	215 - d	225 - o
Hermès nom.	64 - o	75 - o

LAUSANNE

Banq. cant. vaudoise	620 -	620 -
Bobst port.	645 -	640 -
Crédit Fonc. vaudois	1100 -	1100 -
Ateliers constr. Vevey	770 - d	770 - d
Innovation	395 - d	395 - d
Publicitas	2230 - d	2230 - d
Rinsoz & Ormond	390 -	400 -
La Suisse-vie ass.	4100 - d	4100 - d
Zyma	710 - d	720 - d

GENÈVE

Grand-Passage	425 -	415 - d
Charmilles port.	100 - d	100 -
Physique port.	100 - d	100 -
Physique nom.	75 - d	75 - d
Astra	11 -	11 -
Monte-Edison	17 -	17 -
Olivetti priv.	2,80 -	2,75 -
Schlumberger	92,25 -	92,25 -
Swedish Match	34,50 - d	36,25 - d
Elektron B	29,50 -	29,50 -
SKFB	29,50 - d	32,25 -

BÂLE

Pirelli Internat.	241 -	239 - d
Bâloise Holding nom.	592 -	591 -
Bâloise Holding bon.	1000 -	1005 -
Ciba-Geigy port.	1320 -	1315 -
Ciba-Geigy nom.	609 -	607 -
Ciba-Geigy bon.	1065 -	1075 -
Sandoz port.	4100 - d	4100 - d
Sandoz nom.	1530 -	1530 -
Sandoz bon.	553 -	550 -
Hoffmann-L.R. cap.	68750 -	68750 -
Hoffmann-L.R. jce	63000 -	63000 -
Hoffmann-L.R. 1/10	6275 -	6275 -

ZURICH

Swissair port.	645 -	643 -
Swissair nom.	595 -	592 -
Banque Leu port.	3375 -	3425 -
Banque Leu nom.	1950 -	1935 -
Banque Leu bon.	495 -	500 -
UBS port.	2925 -	2900 -
UBS nom.	510 -	512 -
UBS bon.	9650 -	9550 -
SBS port.	303 -	303 -
SBS nom.	209 -	209 -
SBS bon.	228 -	229 -
Crédit Suisse port.	1760 -	1755 -
Crédit Suisse nom.	2850 -	2870 -
Banque pop. suisse	1050 -	1040 -
Banq. pop. suisse bon.	10150 -	10050 -
ADIA	1500 -	1500 -
Elektrowatt	2385 -	2380 -
Financière de presse	215 -	215 -
Hölderbank port.	582 -	584 -
Hölderbank nom.	420 -	415 - d
Landis & Gyr port.	895 -	895 -
Landis & Gyr bon.	90 -	90 -
Motor Columbus	450 -	450 - d
Moewpnick	2700 -	2690 -
Italo-Suisse	137 -	132 -
Oerlikon-Bührle port.	1080 -	1085 -
Oerlikon-Bührle nom.	250 -	253 -
Schindler port.	1620 -	1580 -
Schindler nom.	295 -	295 - d
Schindler bon.	305 -	300 -
Réassurance port.	6175 -	6150 -
Réassurance nom.	2980 -	2975 -
Réassurance bon.	1140 -	1140 -
Winterthur ass. port.	2850 -	2870 -
Winterthur ass. nom.	1680 -	1690 -
Winterthur ass. bon.	2370 -	2360 -
Zurich ass. port.	15500 -	15475 -

ZURICH (Etrangères)

Alcan	51,25	50,50
Amx	54 -	53,75
Am. Tel & Tel	128 -	128,50
Banatic Foods	49 - d	47,50
Burroughs	92,75	83 -
Canadian Pacific	59 -	58 -
Caterp. Tractor	83,50	83,50
Chrysler	20,75	20,50
Coca Cola	93 -	94,25
Control Data	70,75	73 -
Corning Glass	119 -	120 - d
C.P.C.	89,50	80 -
Dow Chemical	56 -	55,25
Du Pont	84,50	85,50
Eastman Kodak	191 -	194 -
EXXON	67 -	66,25
Fluor	44,50	44,25
Ford Motor	60,50	62 -
General Electric	173,50	171 -
General Foods	94,50	93 -
General Motors	111,50	107,50
General Tel. & Elec.	79,25	78,50
Goodyear	57,50	58 -
Homestake	92,25	91,50
Honeywell	194 -	193 -
IBM	171 -	170 -
Inco	243,75	240 -
Int. Paper	96,50	96 -
Int. Tel. & Tel.	62,75	62 -
Lilly Eli	124,50	122,50
Litton	103 -	105 -
MMM	156,50	158,50
Mobil Oil	58,50	56 -
Monsanto	167 -	168 -
Nation. Cash Register	145 -	146,50
National Distillers	51,75	52 - d
Phillip Morris	124,50	125 -
Phillips Petroleum	72,25	74 -
Procter & Gamble	232 -	231 - ex
Spry Rand	55 -	54,75
Union Carbide	72,50	70,50
Union Carbide	116,50	118 -
Uniroyal	18,50	18,75
US Steel	44 -	43,75
Warner-Lambert	57 -	57,75
Woolworth F.W.	52,50	53,50
Xerox	76,75	78 -
AKZO	21 -	21 -
Anglo American	174 -	175 -
Anglo American	27,25	27 -
Machines Bull	8,25	8,25
De Beers I	11,50	12 -
General Shopping	463 -	460 - d
Imperial Chem. Ind.	11,25	11,50
Norsk Hydro	95 -	96,50
A.S.N.	202 -	204,50
Philips	21,50	21,75
Royal Dutch	74,50	75,25
Unilever	143,50	146 -
B.A.S.F.	97,25	97,25
Degussa	194 - d	193 -
Farben, Bayer	92,50	92,75
Hoechst, Farben	114 -	114 -
Mannesmann	174 -	174 -
R.W.E.	159 -	157,50
Siemens	210,50	209 -
Thyssen-Hütte	64 -	63,50
Volkswagen	113 -	112,50

FRANCFORT

A.E.G.	32 -	31,90
B.A.S.F.	114,30	114,30

A la découverte du

VAL-DE-TRAVERS



Buttes - Saint-Sulpice - Fleurier - Môtiers - Boveresse - Couvet - Travers - Noiraigue - Les Verrières - La Côte-aux-Fées - Les Bayards

À BUTTES, ON ESPÉRAIT AUSSI AVOIR SA « BONNE FONTAINE »

A la fin du siècle dernier, au moment où André Gide séjournait à La Brévine pour y faire une cure d'air pur et d'eau à la « bonne fontaine », où il écrivait « Paludes » son chef-d'œuvre et préparait son immortelle « Symphonie pastorale », il avait eu l'appétit coupé dans un restaurant de Neuchâtel en lisant cette citation biblique: « L'Eternel est mon berger, je n'aurai point de disette », au-dessous de laquelle une petite pancarte portait ces trois mots: « limonade aux framboises »...

C'était l'époque où l'on attribuait à l'eau des vertus curatives exceptionnelles. Valéry Larbaud en sut quelque chose en se faisant une bonne fortune à Vichy.

LES ILLUSIONS DE BUTTES

Dans le domaine de la thérapeutique due aux sources miraculeuses, le Val-de-Travers n'entendait pas demeurer en reste du progrès. Et les Butterans, gens entreprenants et férus de voyages au long cours, moins que quiconque.

Si l'histoire de l'escroc voulant exploiter la Roche du Singe et ne finissant que par bernier des amis crédules, devait leur rester sur l'estomac, ils ne s'embarrassèrent pas pour autant de se lancer dans une nouvelle aventure. Ainsi trouvèrent-ils

un filon. Il n'était pas en or mais aurait pu le devenir...

Il y avait près de la Prise Cosandier, la fontaine froide. La source était réputée pour sa fraîcheur et sa pureté. Le dimanche, on s'y rendait en famille pour pique-niquer, mais surtout dans l'intention de troubler une authentique absinthe en un temps où la « fée verte » reconnaissait les foudres de la régie fédérale des alcools.

De cette fontaine — simple bassin creusé dans un tronc d'arbre — l'eau allait se perdre sous terre pour en ressortir — plus pure encore, prétendait-on, tout près du moulin avant de se déverser dans les « raies ».

On l'avait captée et des marches d'escalier en ciment furent construites pour permettre aux buveurs d'eau de s'en donner à gosier-que-veux-tu.

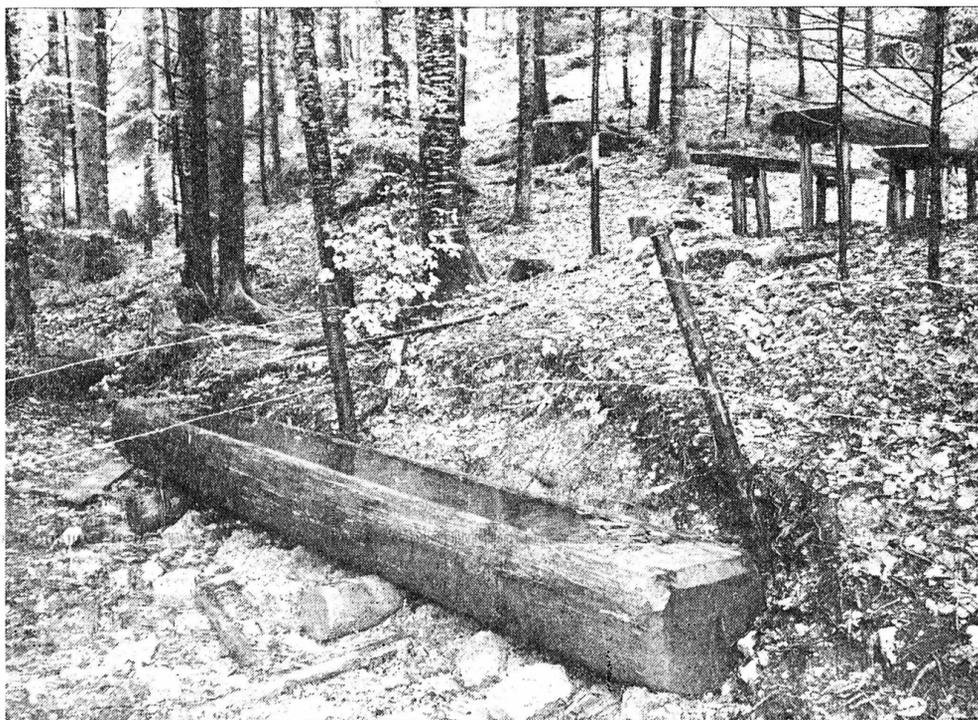
Un chroniqueur, sans doute non partisan du régime sec, attribuait la longévité des habitants de la commune à la qualité de l'eau, alors qu'un Butteran, sans doute plus perspicace, l'estimait redevable aux us et coutumes de frugalité et de travail, aux occupations en plein air, à une pointe d'humour naturelle, toutes choses capables de conserver un nombre respectable de vieillards au village bien avant qu'un home y fut bâti.

SCIENCE ET DÉSENCHANTEMENT

L'euphorie des histoires d'eau qui ne sommeille pas prit fin assez soudainement. A ce moment Auguste Leuba, dit « du Locle », chimiste de profession, vint s'installer dans sa commune d'origine. Il ouvrit un bureau à Fleurier où logeait Paul-Emile Grandjean, lequel finit sa carrière politique en recevant un légendaire coup de parapluie de la petite Henriette du stand.

Si tel Renan, il ne fut jamais l'auteur d'une « Prière sur l'acropole », Auguste Leuba, comme le père de la « Vie de Jésus » croyait à la toute puissance de la science.

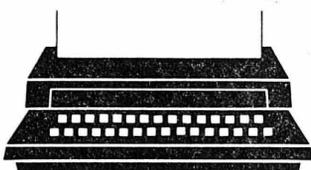
S'intéressant à la fontaine froide des Butterans, il fit procéder à des prélèvements et à des expertises. Les résultats furent loin de combler les vœux. Cela fut démontré, l'eau sortant de la conduite était de qualité inférieure et beaucoup plus polluée que celle des fontaines du village. Cela n'avait rien d'étonnant. En son cours sournois et souterrain, elle ramassait toutes les immondices répandues par les paysans pour engraisser leurs champs. Ainsi finit sans cloche ni tambour battant, un rêve dans le fond d'un verre... d'eau. G. D.



Un lieu et une source privilégiés

(Avipress P. Treuthart)

Goûtez à la douceur de l'écriture électronique



Service après vente

Pour un essai sans engagement téléphonez à :

BUREAUTRONICJ.-D. PANIGHINI Rue du Musée 2, 2000 NEUCHÂTEL / 038/25 33 20
J.-M. HERRMANN Av. de la Gare 4, 2114 FLEURIER / 038/61 15 58

58372-196

« L'ALAMBIC »

FLEURIER

BAR - DANCING

Tous les jeudis
SOIRÉE POPULAIREouvert tous les jours de 21 h à 2 h du matin,
excepté le lundi.Dimanche ouvert de 14 h 30 à 18 h
et de 21 h à 2 h du matin.

FLEURIER - (038) 61 21 98

58369-196

LA NOUVELLE DAIHATSU

Agence
officielle :compacte, séduisante, originale, étonnante, pratique,
solide, élégante, sportive, ingénieuse, raffinée, confortable,
jeune, super super économique...**GARAGE-CARROSSERIE A. DÜRIG**

Vente, entretien, réparations toutes marques - Prix forfaitaires

Plus de 25 ans d'expérience au service de la clientèle

MÔTIERS 58370-196 Tél. (038) 61 16 07



BUFFET DE LA GARE

Buttes

Nous vous proposons toute l'année, nos spécialités :

ENTRECÔTE AU VIN ROUGE**« GATTINARA »****PICCATA DE VEAU LOMBARDE**

et de nombreux mets à la carte

M. ET M^{me} STODMANN

2115 Buttes, tél. (038) 61 13 73

Fermé le mercredi

58375-196

CETTE RUBRIQUE PARAÎT RÉGULIÈREMENT
POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

annonces Suisses Schweizer Annoncen

assaAssa Annonces Suisses SA
2, Faubourg du Lac
2001 Neuchâtel
Tél. 038-24 40 00, Téléx 35 372

Appareils de grande classe pour amateurs exigeants à la maison STOLLER à Couvet

Grand-Rue, à Couvet, le magasin Stoller propose à une clientèle toujours plus importante, des appareils de radio, TV, chaînes Hi-Fi, installations vidéo, etc.

Difficile on le sait, de se passer maintenant de ce confort apporté dans les foyers par une technique en rapide évolution.

Messieurs Stoller père et fils l'ont bien compris. C'est pourquoi ils ne manquent pas de présenter des appareils de marque et fiables, dans une gamme de prix étonnante, qui peut satisfaire toute la clientèle. En plus, le conseil averti du professionnel, la garantie d'une installation parfaite et d'un service après-vente bien organisé sont les atouts de la maison qui en fait profiter sa clientèle.

AU SEUIL DE L'HIVER

Au seuil de l'hiver, présageant les soirées au coin du feu, la maison Stoller met l'accent sur les installations « Hi-Fi », appareils de grande classe pour amateurs exigeants, tenant compte, malgré tout, des différents budgets.

Pour que leurs clients bénéficient d'une écoute parfaite, Messieurs Stoller n'ont pas hésité à suivre des cours leur permettant, maintenant, de bien connaître les problèmes d'acoustique et de sonorisation.

A part la cheminée et le fauteuil, la maison Stoller, à Couvet, peut fournir aux meilleures conditions, de quoi passer une bien agréable soirée d'hiver. Publi-reportage FAN



MM. Gérard Stoller et Joseph Campisi, les spécialistes Hi-Fi

(Avipress P. Treuthart)

Polo Classic

Nouveauté

NOUVEAU AU VALLON !
LAVAGE AUTOMATIQUE
SELF-SERVICE À JETONS

GARAGE - CARROSSERIE

W. BRUGGERAGENCE AUDI - VW - NSU
LA CÔTE-AUX-FÉES - TÉL. (038) 65 12 52

CAVES DE LA CITADELLE

Réserve de
la CitadelleLe vin de tous les jours.
Vin fin de la commune
de TARRAGONEC. Jacot
& Cie
Fleurier

Tél. 61 10 96

58374-196

PLAISIR DE CONDUIRE GRAND CHOIX DE RADIO- CASSETTES

DÈS Fr. 215.-

(POSSIBILITE D'ETRE MONTÉS PAR NOS SOINS)
CENTRE DE L'AUTO-RADIO**STOLLER** COUVET
FLEURIERRADIO-TV
RÉPARATIONS, SONORISATION COUVET
LOCATION - VENTE TEL. (038) 63 16 44

58373-196

REMISE
DE COMMERCE
POUR RAISON
DE SANTÉLiquidation
partielle!

10% - 20% - 30% - 40%

50% RABAIS EXCEPTIONNELS!

Vente autorisée
par le Dpt de Police
du 1.9.82 au 31.12.82**elna**
CARINA

AGENCE OFFICIELLE

M^{me} M.-Th.**PITTELOUD**

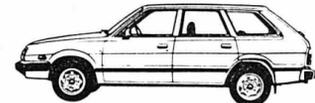
Saint-Honore 2

NEUCHÂTEL

Tél. (038) 25 58 93

58376-196

AGENCE OFFICIELLE



SUBARU 4 x 4

LAND-ROVER - RANGE-ROVER

Mini

Vente et réparation de voitures

toutes marques

Garage du Pré

FRANÇOIS SAUSER

FLEURIER 58377-196

Tél. (038) 61 34 24

**SPÉCIALITÉS
ITALIENNES**

FABRICATION MAISON

Lasagne maison - Pizza
Cannelloni - Scaloppina al
marsala - Saltimbocca RomanaSALLE À MANGER - CARNOTZET
CHAMBRES TOUT CONFORT

Grand choix de vins - Service soigné

Se recommande : Famille Pinelli-Burch
FLEURIER - Tél. (038) 61 19 77

58371-196

128^e année

COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Au tribunal de police du district Pollution de l'Areuse : vers l'épilogue d'une affaire bien compliquée

De notre correspondant:

Hier matin s'est déroulé, devant le tribunal de police du district, composé de MM. Bernard Schneider, président et Adrien Simon-Vermot, greffier, l'avant-dernier acte du «procès fleuve» dans l'affaire de pollution de l'Areuse, à Couvet. Le siège du ministère public était occupé par M. Veuve, juriste au département cantonal des travaux publics, et un agriculteur de Couvet, M. E., plaignant et partie civile, qui était représenté par un avocat.

Etaient prévenus d'infraction à la loi fédérale sur la protection des eaux, M.B., chimiste et chef de laboratoire; A.F., chef d'entretien dans la maison Audic + Cie, à Couvet; employé de cette même entreprise, C.E., en qualité de président du Conseil communal de l'époque et de chef de la section des travaux publics.

LES FAITS

Mercredi 19 décembre 1979, des particuliers décelèrent des traces de pollution dans l'Areuse, à Couvet. Ils avisèrent la police cantonale. Le commandant du centre de secours et M. Raymond, du département cantonal des travaux publics, furent alertés.

La pollution fut partiellement stoppée en aval du village, mais certains résidus furent cependant véhiculés jusqu'à Noiraigue. On apprit également que cinq

jours auparavant un camionneur avait déversé 1500 l. d'émulsion à la décharge du Marais, émulsion provenant de l'usine Dubied.

A la suite de ces événements, une longue enquête a été menée et les inculpations prononcées. Le dépôt des hydrocarbures à la décharge était autorisé par la commune de Couvet, car la station d'incinération de la Rochetta avait brûlé.

Nous ne reviendrons pas sur les témoignages qui ont été entendus au cours des précédents débats, ni sur les expertises et contre-expertises ordonnées. Hier, on en était enfin arrivé à l'heure du réquisitoire et des plaidoiries.

VIRULENT

M. Veuve a relevé dans son réquisitoire, qui a duré une heure et demie, qu'il avait été possible de localiser la source de la pollution: la substance prélevée à la décharge du Marais était bien la même que celle qui l'avait été dans une cuve de la maison Dubied. Pour le représentant du ministère public, la défense a cherché à politiser cette affaire et a même accusé des entreprises fantômes d'être à l'origine de cette pollution. Il a parlé, en l'occurrence, d'un expert d'opérette de La Chaux-de-Fonds qui avait été entendu.

M. Veuve a souligné qu'il existait et qu'il existe toujours dans le canton les installations adéquates pour l'élimination des déchets dangereux et que, contrairement à ce qu'avait dit la défense, le service des eaux travaille d'une façon conforme aux prescriptions.

En ce qui concerne le cas de C.E., M. Veuve a relevé que le prévenu était responsable de la décharge du Marais, tout en admettant qu'il était dans une position inconfortable puisqu'il exerçait en même temps les fonctions de directeur des travaux publics et d'employé chez Dubied. En ce qui concerne M.B. et A.F., ils connaissaient les dispositions légales et les prescriptions de la loi sur l'élimination des toxiques. Ils avaient le devoir de faire respecter cette loi. Le ministère public a requis contre C.E. une amende de 500 fr., contre M.B. et A.F. une amende de 300 fr. chacun. Le mandataire de l'agriculteur plaignant s'est rallié à ces conclusions.

Avant que l'avocat de M.B. et de A.F. ne prenne la parole, le juge, à l'adresse de M. Veuve, a déclaré inadmissible qu'un avocat et son étude soient mis en cause comme ils l'ont été, le tribunal n'étant pas une arène où les comptes doivent se régler.

On nage en pleine eau trouble, souligna le défenseur, alors qu'on avait parlé d'une pollution minime, puisque pas une seule truite n'a été tuée, on en fait aujourd'hui une montagne.

L'avocat s'en est une fois de plus pris aux services de l'Etat qui ne jouent pas toujours leur rôle vis-à-vis des communes. Sans doute, l'enquête a été ouverte, mais elle s'est immédiatement arrêtée chez Dubied, alors qu'il aurait fallu l'étendre à de petites entreprises de la région pour faire toute la lumière. L'acquiescement des prévenus a été demandé

à titre principal et subsidiairement l'exemption de toute peine. On connaît probablement lundi prochain le verdict du tribunal... qui risque d'être plus près de l'image du vairon que d'une baleine.

«GRAND-DUC» EST-IL LE FILS DE «DIAMANT»?

L'après-midi, le tribunal toujours présidé par M. Bernard Schneider assisté de M^{lle} Chantal Delachaux dans les fonctions de greffier, s'est occupé d'une autre affaire compliquée.

Elle avait pour prévenus G.R. et M.R., des Verrières, auxquels on reprochait des faux dans les titres et l'escroquerie. Ceci parce que la filiation de certains bovins aurait été faussée, ce que contestaient les accusés. Si G.R. a déclaré que le taureau «Grand-duc» était bien le fils de «Diamant», c'est parce qu'il n'y avait pas d'autres taureaux à l'écurie. Même après une analyse sanguine, il en est encore

persuadé. Pas moins de huit témoins ont été entendus, qui parlèrent de l'honnêteté des prévenus dans l'élevage du bétail. Du reste, G.R. dira qu'à la lecture des analyses il a constaté tellement d'erreurs qu'il ne les a pas crues. Il a admis que la fédération n'avait pas intérêt à le salir, ni lui ni son frère, mais il estime qu'il s'agit peut-être d'un règlement de compte: son père était un ardent défenseur de la race tachetée rouge et blanche. Des expertises ont été faites à Berne et à Munich. Le mandataire de G.R. et M.R. s'est récemment adressé à un professeur français.

Finalement, toute l'affaire a été renvoyée en attendant la réponse de l'expert français et l'administration de preuves complémentaires. Une certitude: «Lazare» est le rejeton légitime de «Dinard» et n'a pas de sang tsariste dans les veines. Mais c'est une autre histoire...

G. D.

L'utilité de la fondation « Carrefour » est désormais reconnue

De notre correspondant:

Dans une précédente édition, nous avons relevé quelle a été l'activité du foyer «La Croisée», à Travers, dépendant de la fondation «Carrefour».

A ce propos, relevons que c'est l'année dernière que, mandatée par le conseil de fondation, l'équipe de «La Croisée» dirigée par M. Gilles Pavillon, a mené à bien une étude concernant l'avenir du foyer «Carrefour», à Neuchâtel. Il aura fallu les

efforts conjugués de l'équipe éducative, du comité et des autorités concernées pour permettre la réouverture du foyer «Carrefour». L'expérience a été enrichissante.

La fondation offre aujourd'hui, par le biais du foyer «La Croisée», des structures d'accueil et d'orientation professionnelle et apprentis; le foyer «Carrefour», à Neuchâtel, accueille, lui, des apprentis et des jeunes travailleurs. Pour augmenter l'efficacité, les services administratifs, la lin-

gerie et la cuisine du week-end ont été centralisés à Travers.

Cinq mois de fonctionnement en commun prouvent l'utilité du système mis en place tant par l'intérêt rencontré que par l'importance des demandes d'entrées.

LE FOYER «CARREFOUR»

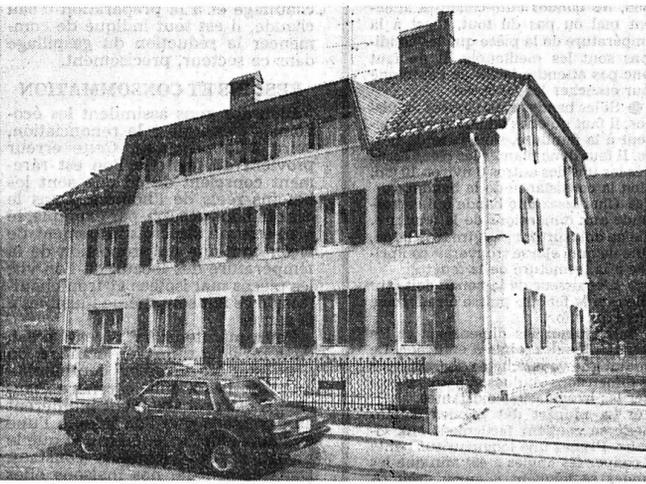
Le foyer «Carrefour» pourra accueillir 12 ou 13 jeunes, soit pour commencer un apprentissage, soit en qualité de jeunes travailleurs. Les places de travail offertes par la ville de Neuchâtel permettent encore aisément de trouver un emploi. L'orientation pédagogique est sensiblement la même que celle appliquée à «La Croisée».

Bien que l'expérience de «Carrefour» soit encore trop courte pour faire une évaluation sérieuse, la première constatation que l'on peut tirer, c'est de tenir compte des places réservées et finalement inoccupées. Une meilleure prévision des services de placement permettra une occupation maximale des places à disposition. Durant le dernier semestre, la fondation «Carrefour» a reçu en

moyenne entre deux et trois demandes d'entrées par semaine.

En ce qui concerne les comptes, pour 1980 les chiffres sont le résultat du cumul de «La Croisée» et de «Carrefour» présentés à l'époque en deux tableaux séparés, les dépenses ont été de 896.047 fr. et les recettes d'exploitation de 417.974 fr., accusant un excédent provisoire de charges de 478.073 fr., soit un montant inférieur de 32.000 fr. d'après le budget. Pour 1981, en tenant compte de la réouverture de «Carrefour» au mois d'août, les charges d'exploitation se sont montées à 890.468 fr. et les recettes à 372.896 fr., laissant un décaissement provisoire de 517.571 fr., soit quelque 15.000 fr. de moins que les prévisions.

G. D.



Le bâtiment de «La Croisée», à Travers, qui dépend de la fondation «Carrefour».

BUTTES

Etat civil (septembre)

Naissance. — aucune.
Mariages. — Alain Droz-dit-Busset, Neuchâtois et Emmanuela de Reland, de l'île Maurice, 10 Jacques Fornalaz, Fribourgeois et Danièle Theurthard, Vaudoise.

Publications de mariage. — quatre.
Divorce. — aucun.
Décès. — 6. Alfred Raymond, né le 21 août 1898. 19. Ida Pasche, née le 30 avril 1897.

LES VERRIÈRES

Etat civil de septembre

Naissance: le 20; Hugonnet, Carine, fille de Martine, naissance à La Chaux-de-Fonds.
Publications de mariage: deux.
Décès: le 9; Jaquet, Rose Alice née Jorinod, née le 7 mars 1916, veuve de Marcel Maurice (décès à Fleurier); le 21; Chollet, Armand Ulysse, né le 19 novembre 1935, époux de Monique Marie Thérèse, née Jacques (décès à Fleurier).

COUVET

Etat civil de septembre

NAISSANCES. — Le 31 août, Genet, Alexandre Fabian, fils de Marc Henri et de Sylvia Brigitte née Gillier, domiciliés à Bex; le 16, Borel-Jaquet Sophie, fille de André Claude et de Michèle née Rufener, domiciliés à Cernier; le 18, Besuchet Christophe, fils de Philippe Gilbert et de Ana Carmen née Calvo, domiciliés à Fleurier; le 27, Cuany Sébastien, fils de Raymond Emmanuel et de Colette née Sandoz Othenin, domiciliés à Couvet.

MARIAGE. — Le 3, Roux Patrick, Français, avec Méroz Sylvia, Bernoise, domiciliés à Couvet.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — Deux.
DÉCÈS. — Le 29, Bieler Joseph Albin, née le 15 juillet 1893, domicilié à Couvet.

FLEURIER

C'est la faillite

(c) L'entreprise Lucien Zbinden, qui avait une succursale à Fleurier, fermée depuis plusieurs mois déjà et dont l'activité principale se situait à La Chaux-de-Fonds, a été déclarée en faillite par le tribunal civil de la Métropole de l'horlogerie.

C'est une nouvelle qui ne surprendra personne, tant on savait depuis longtemps que la Maison Lucien Zbinden ne battait plus que d'une aile...

Démission

(c) M. Giancarlo Arosio, administrateur-délégué et président, a donné sa démission de la société «Atelier mécanique, construction de moulés SA», dont l'entreprise est située «Entre-deux-Rivières», à Fleurier. Désormais, cette société est engagée par la signature collective de MM. Ferdinand Meyer et André Sutter, administrateurs.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20h30. Le bateau. Fleurier, collège régional: 20h15, Maisons paysannes suisses (cour UPN).

Fleurier, l'Alambic bar-dancing: ouvert jusqu'à deux heures excepté le lundi.

Couvet, bar-dancing du Pont: ouvert tous les jours jusqu'à minuit, sauf le mardi.

Môtiers château: exposition J.-M. Hug-Schwarz et Musée Léon Perrin ouverts.

Môtiers: Musée Rousseau, Musée d'artisanat, Musée du bois, tous les jours sauf le dimanche et le lundi.

Fleurier: hôpital 9a, troc-mitaine le jeudi entre 15h et 18 heures.

Ambulance: tél. 61 1200 ou tél. 61 1328.

Hôpital et matériel de Couvet: tél. 632525.

Hôpital de Fleurier: tél. 61 1081.

Sage-femme: tél. 631727.

Infirmière visiteuse: tél. 61 3848.

Matériel des samaritains en prêt: Fleurier, tél. 61 1324 ou tél. 61 3850, Couvet, tél. 632446.

Service d'aide familiale: tél. 61 1672.

SOS alcoolisme: tél. 33 1890 ou tél. 65 1242.

Fleurier gare RV: informations touristiques tél. 61 1078.

Les Verrières: bureau de renseignements: Banque cantonale.

Service du feu pour tout le Vallon: tél. 118.

Police cantonale: Môtiers tél. 61 1423, Fleurier tél. 61 1021.

EMERGENCY 82

Palexpo - Genève
Nouveau Palais des Expositions et des Congrès
20-24 octobre 1982

A voir: Tous les types d'équipements, de matériels et de services nécessaires pour prévenir et pour combattre les suites des catastrophes naturelles telles que tremblements de terre, incendies, éruptions volcaniques, inondations, ouragans et avalanches.

Par exemple: véhicules spécialisés, logements et abris de fortune, équipements médicaux et de lutte contre le feu, installations de purification

de l'eau, systèmes d'alarme et de communication.

A noter: Exposition spéciale et démonstrations par le Service de Secours et d'Incendie de Genève.

Journées publiques:
Samedi 23 et
Dimanche 24 octobre 1982

Prix d'entrée: Frs 5.-

Heures d'ouverture:
Samedi: 09h30-18h00
Dimanche: 09h30-16h00

87619-180

NOTRE FEUILLETON

Arlette et son ombre

par Max du Veuzit

EDITION TALLANDIER

46

Imagine un peu! La petite Mme Lussan dans un château... ou dans un temple, un palais de quelque Angkor... Des boys sont attachés à sa personne et si l'un d'eux manque de satisfaire au plus petit de ses désirs, sur un signe de Sa Majesté offensée, le malheureux est empalé publiquement afin que le châtimement de son crime porte tout son effet sur le personnel esclave!... Je dois être ravi!

Arlette avait mis une telle verve moqueuse à peindre l'existence imaginative créée par ses concitoyens que Francine ne put se retenir d'éclater de rire. Et toutes deux, à l'unisson, dans le grave et dans l'aigu, se réjouirent un instant.

Ce fut même une heureuse soirée pour la jeune femme qui, depuis longtemps, n'avait pas autant ri.

Au surplus, les bonnes nouvelles apportées par son amie au sujet de la santé de Mme Lebredel soulageaient la délaissée.

Maman a supporté très bien mon départ, se disait-elle avec une étonnante satisfaction. A présent, elle pense à moi sans trop d'amertume, puisqu'elle brode sur mon brillant mariage et ma mirobolante situation... Pauvre chère grande! Ce n'est pas encore tout de suite que je pourrai la satisfaire et retourner la voir... La petite ouvrière de Mme Limay n'est pas digne de paraître là-bas!

Au moment où Francine s'appretait à la quitter pour rentrer chez elle, la femme d'André se rappela subitement qu'elle avait encore quelque chose à dire à son amie.

— Ah! que je n'oublie pas! s'écria-t-elle tout à coup. Il y a un bonhomme... un monsieur très bien d'ailleurs... qui t'a suivie, un jour, jusque chez nous. Figure-toi que,

pendant ta présence à la maison, il est allé questionner la concierge. Il s'est informé de nous... d'André, surtout... et encore plus de toi... Mon mari n'était pas content.

Arlette avait été surprise et heureuse de cette confidence.

En l'écoutant, elle s'était dit que, joyeuses comme elles l'étaient toutes deux, ce soir-là, le moment était bien choisi pour tout dire à son amie et lui raconter les petits embêtements de cette poursuite singulière qu'on ne pouvait plus attribuer à l'influence de sa famille.

La dernière phrase de son amie vint glacer son enthousiasme: André n'était pas content!

Quel sens attribuer à ces mots?

Le brave garçon songeait-il à quelque frasque de la jeune veuve qu'il ne voulait pas tolérer? Soupçonnait-il quelque recherche policière et en était-il inquiet autant qu'ennuyé?...

Dans le doute, elle n'osa plus ouvrir l'ère à des confidences en réserve, mais il lui semblait qu'elle devait rassurer ses amis, tout en gardant un silence prudent sur certains points.

— Oui, je crois comprendre... répondit-elle en restant dans le vague. Il m'arrive une drôle d'histoire, en effet! Un bonhomme, comme tu l'as décrit, s'acharne à me suivre... Je me demande bien pourquoi, par exemple! Je dois te dire aussi que je ne fais rien pour l'encourager... au contraire! Cependant... il persiste. Je sais qu'il a questionné mes camarades de l'atelier... ma concierge aussi... Un maboul, peut-être, car il n'a rien d'un amoureux!... Bah!... cela passera! Quand il verra qu'il en est

pour sa peine, il ne persévéra pas longtemps.

Cette longue explication permettait à la brave Arlette de ne pas mentir, tout en se tenant dans l'imprécis.

Elle reprit, d'ailleurs, avec plus d'assurance:

— Excuse-moi auprès d'André. Je suis navrée de cette histoire, bien que je n'y sois pour rien. Mais je conçois tout ce qu'il y a de désagréable pour vous deux dans cet interrogatoire intempestif... Cet individu est vraiment audacieux!

Elle prenait l'incident tant à coeur que Francine, généreusement, la rassura.

— Cela est réglé!... N'en parlons plus. J'expliquerai à André. Et tu sais, s'il le fallait... il interviendrait!... Une paire de calottes, un coup de soulier bien appliqué, voilà qui suffit à rappeler au respect de l'indépendance d'autrui...

Comme Arlette souriait en roulant des yeux effarés, l'autre insista:

— Si tu as besoin, ne te gêne pas... Il est des commissions que l'on ne peut faire soi-même, quelque désir que l'on en ait!

Pendant qu'elle s'éloignait en riant encore de sa boutade, l'orpheline essayait d'imaginer la scène: André administrant une correction au trop curieux étranger.

L'image évoquée lui fut désagréable. Bien qu'il s'acharnât après elle et que sa victime eût souhaité bien souvent l'envoyer à tous les diables, celle-ci ne le voyait pas mêlé à une scène de rue. Il était correct, trop réservé... En vérité, il l'avait en quelque sorte respectée jusqu'ici: c'est une attention qu'une femme ne confond pas avec d'autres. (A suivre)

LE TEMPS DU CHAUFFAGE

FENÊTRES ET PORTES : des gouffres d'énergie

Les fenêtres et les portes laissent échapper vers l'extérieur une grande quantité de chaleur, que le chauffage doit remplacer. On peut distinguer deux sources principales de déperdition de chaleur: le verre et le cadre de la fenêtre sont conducteurs de chaleur vers l'extérieur. Un mètre carré de fenêtre laisse échapper environ trois fois plus de chaleur qu'un mètre carré de paroi normale; l'air chaud s'échappe vers l'extérieur par les joints des fenêtres et des portes, de même que par les joints de la construction et par les fentes qui résultent des défectuosités de la construction.

Il est vrai que les fenêtres orientées au sud font gagner assez de chaleur par rayonnement solaire pour compenser partiellement les pertes, tout au moins entre-saisons.

DE L'AIR FRAIS PAR LES JOINTS DES FENÊTRES?

Si vous passez un doigt humide le long des joints de fenêtres lorsqu'il vente, vous sentirez vous-même combien l'air froid peut pénétrer par là dans la maison, du fait que même les fenêtres de bonne qualité ne ferment plus hermétiquement après quelques années.

Même si la pénétration d'air froid ne vous fait pas geler, cette «aération incontrôlée» a de graves inconvénients. Abstraction faite du fait qu'il est coûteux de devoir sans cesse réchauffer, le renouvellement de l'air usé s'opère mieux en ouvrant complètement les fenêtres pendant peu de temps. Cela est valable également en cas de forts dégagements d'odeur dus à la cuisson ou à la fumée.

Normalement il suffit, pour renouveler judicieusement l'air que vous respirez, d'aérer à fond deux ou trois fois par jour en ouvrant largement les fenêtres pendant quelques minutes. L'apport minimum d'air frais propre à garantir une teneur suffisante en oxygène et à empêcher que les pièces sentent le renfermé se fait même encore par les joints des fenêtres isolées par un bricoleur.

AMÉLIORER, MAIS COMMENT?

La première mesure pour améliorer les fenêtres consiste en une révision générale: la fenêtre est-elle voilée, toutes les vis sont-elles bien serrées, y a-t-il dans la feuillure des morceaux de bois cassés, ou le bois de la feuillure est-il déjà vermoulu? Les petits défauts peuvent être réparés au moyen de mastic de bois artificiel et d'une nouvelle couche de peinture; il vous faudra néanmoins décider dans chaque cas particulier si la pose d'une nouvelle fenêtre s'impose.

Mais avant de procéder au renouvellement — coûteux — d'une fenêtre, il y a bien des mesures possibles pour réduire les pertes de chaleur par les fenêtres.

Examinez d'abord les ferrures, qui peuvent se disloquer après un certain temps: enlever le vernis séché et les autres souillures qui se trouvent dans les charnières et resserrer les vis des

charnières. Les éléments de fermeture comme les paumelles doivent être adaptés de manière à ce qu'ils s'insèrent exactement aux points d'attache prévus dans le cadre et que la fenêtre se trouve étroitement pressée contre le cadre. Lorsque les ferrures sont vieilles et ont pris du jeu, il faut les changer; celui qui n'a pas l'expérience de ce travail fera bien d'en charger un spécialiste.

VÉRIFIER LES VANTAUX ET LES PORTES

Si la fenêtre ne s'adapte toujours pas bien à son cadre, parce qu'un vantail s'est abaissé, on peut corriger sa position au moyen d'une vis de réglage située à la partie inférieure du cadre de bien des fenêtres. S'il n'y en a pas, on peut monter au milieu du cadre une plaque de matière plastique en forme de coin qui relève le vantail.

S'il n'y a pas d'autre moyen, la fenêtre voilée peut aussi être adaptée à son cadre à l'aide d'un guillaume et d'une lime à bois de façon à ce qu'elle ferme de nouveau bien. Les feuillures et autres parties doivent être pourvues d'un vernis de protection après avoir été poncées.

Ce que nous avons dit des fenêtres s'applique par analogie aux portes. Lorsque la porte a du jeu dans la serrure ou pend sur ses gonds, il vaut la peine d'en reviser la fixation, ce qui est le plus souvent fort simple tout au moins pour les serrures posées (anciennes).

LES FENÊTRES PIVOTANTES ET BASCULANTES

Évitez autant que possible de laisser entr'ouvertes pendant la saison du chauffage des fenêtres pivotantes et basculantes qu'on rencontre si souvent dans les cuisines et les salles de bains. Leur effet d'aération est en réalité faible, alors que les pertes de chaleur sont très élevées. Mieux vaut les ouvrir largement et selon le principe déjà énoncé ci-dessus: il est préférable d'aérer à fond pendant peu de temps que de laisser sans cesse pénétrer un peu d'air froid.

COLMATER LES JOINTS

Après l'ajustement, il est simple d'examiner si les joints sont suffisamment étanches: on place une mince feuille de papier lisse mais fort dans les joints de la fenêtre (pas immédiatement aux points d'attaches des ferrures). Si, fenêtre fermée, le papier peut être retiré sans se déchirer, il vaut la peine de placer des bandes d'isolation aux joints. Là où cette bande de papier peut être retirée, ce se perd beaucoup d'air chaud. Ce test doit être fait à différents endroits, parce que même avec une fenêtre fermant mal, le papier peut se trouver coincé à certains emplacements.

Il existe aujourd'hui une grande variété de bandes d'étanchéité à coller, clouer ou visser dans les joints. La plupart sont bon marché, si bien qu'il vaut toujours la peine d'étancher les joints de fenêtre qui ferment mal. Ces

bandes coûtent entre 0 fr. 80 et 3 fr. par mètre courant. On peut très bien les poser soi-même.

COMMENT ÉTANCHER LES JOINTS?

Si vous considérez la feuillure du cadre de la fenêtre, vous voyez qu'elle présente divers paliers, avec des angles droits. Les surfaces qui sont parallèles à la vitre constituent ce qu'on appelle la feuillure de pression: vantaux et cadre doivent se rejoindre sans faille et bien fermer. Les autres surfaces constituent la feuillure dite d'assise, qui ne ferme jamais étroitement, afin qu'on puisse sans difficulté ouvrir et fermer la fenêtre.

De nos jours, presque toutes les fenêtres ont une double feuillure. Les bandes d'étanchéité pour joints doivent être posées sur la feuillure interne et fixées au cadre et non pas au vantail.

S'il n'y a qu'une feuillure simple, la bande d'étanchéité peut aussi être posée sur le vantail de la fenêtre. Il ne faut poser des bandes d'étanchéité à la face extérieure que si celle-ci est protégée du vent et de la pluie.

TRUCS POUR LA POSE DE BANDES D'ÉTANCHÉITÉ

● Le joint doit être propre, en particulier lorsqu'on veut coller la bande; en effet, la colle ne tient que sur des surfaces sèches et exemptes de graisse. Il faut donc polir au papier émeri les laques écaillées et mastiquer les inégalités par trop apparentes de la feuillure.

● Ne pas poser les bandes par des températures extrêmes, parce qu'elles rétrécissent par le froid et s'allongent par la chaleur. De plus, lorsqu'il fait froid, les bandes auto-collantes adhèrent mal ou pas du tout. C'est à la température de la pièce que les conditions sont les meilleures. Il ne faut donc pas attendre la fin de l'automne pour étancher les fenêtres!

● Si les bandes sont clouées ou visées, il faut qu'elles adhèrent parfaitement à la feuillure, sans faire de bosses. Il faut donc planter les clous assez près les uns des autres (environ 10 cm, selon la consistance de la bande).

● Choisissez une bande qui corresponde aux dimensions de la feuillure. Elle ne doit surtout pas être trop large, faute de quoi elle se trouverait comprimée à la fermeture de la fenêtre.

● L'épaisseur de la bande doit être telle que la fenêtre puisse être fermée sans gros effort.

● Examinez les dimensions et les irrégularités des joints à étancher. Le produit que vous achetez devrait avoir les dimensions voulues et pouvoir élargir les irrégularités existantes.

● La plupart des bandes d'étanchéité se coupent facilement aux ciseaux. Prenez une longueur suffisante et coupez les angles à 45° afin que les bandes se joignent à angle droit. A l'achat, demandez les instructions pour la pose des différents produits!

Les économies de chauffage commencent à la maison

Même après son récent renchérissement, l'énergie ne coûte pas cher. Elle est l'une des rares «denrées» dont le prix n'a guère augmenté ces dernières décennies, en dépit de l'épuisement progressif des réserves et malgré la demande toujours croissante. C'est pourquoi nous nous sommes habitués à une énorme consommation d'énergie, dans nos maisons surtout.

Dans les pages qui suivent, les indications concernant la rentabilité de certains investissements se fondent sur un prix de 60 fr. par 100 kg d'huile de chauffage. Si ce prix augmente encore, les investissements n'en deviendront que plus intéressants. Mais il est d'ores et déjà possible d'économiser beaucoup d'argent en prenant des mesures adéquates pour économiser l'énergie.

Tout indique que l'énergie renchérit plus rapidement à l'avenir que la plupart des autres biens. Il vaut donc la peine d'adopter aujourd'hui déjà des mesures aussi complètes que possible en vue d'économiser l'énergie. A cela s'ajoute le fait qu'il devient d'année en année plus urgent de restreindre les processus de combustion polluant l'environnement, de réduire le gaspillage d'énergie et de matières premières non renouvelables et de diminuer notre étroite dépendance de l'étranger en matière d'énergie.

Or, comme près de la moitié de la consommation totale de la Suisse en énergie (y compris les transports, l'industrie, etc.) est consacrée au chauffage et à la préparation d'eau chaude, il est tout indiqué de commencer la réduction du gaspillage dans ce secteur, précisément.

BESOINS ET CONSOMMATION

Bien des gens assimilent les économies d'énergie à la renonciation, voire à la privation. Cette erreur provient du fait que l'on est rarement conscient de ce que sont les besoins réels de l'homme. Dans le cas qui nous occupe, par exemple, le bien-être ne s'accroît nullement de façon continue en proportion de la température des locaux où l'on vit; les pièces mal isolées et trop chauffées de ce fait sont même nuisibles à la santé.

Pour maintenir le niveau d'eau dans un aquarium non étanche, on peut soit y déverser continuellement de l'eau, soit le rendre étanche. Il est probablement indifférent aux poissons que l'on adopte l'une ou l'autre méthode, pour peu que le niveau de l'eau demeure constant. Dans ce sens-là, nos maisons elles non plus ne sont pas étanches: elles cèdent plus ou moins rapidement la chaleur du chauffage à l'extérieur. On peut donc y maintenir la tem-

pérature à 20°C soit en remplaçant par un gros organe de chauffage la chaleur perdue, soit en isolant le mieux possible le bâtiment. Contrairement aux poissons de l'aquarium, nous avons intérêt — et cela non pas seulement pour des raisons d'économie — à «en ajouter» le moins possible. C'est-à-dire à atteindre la température souhaitée avec un faible apport de chaleur, parce qu'une pièce bien isolée est beaucoup plus confortable que ses parois sont plus chaudes. Une consommation plus faible de combustibles assure aussi un meilleur confort, car moins l'on consomme d'énergie pour atteindre une température donnée, plus l'habitation est saine.

MÉNAGER LA CHALEUR

Sous nos latitudes, la maison a une fonction essentielle: nous en avons besoin pour nous abriter des effets du climat. Nous nous sommes habitués à un climat régulier dans nos habitations en raison, pour une bonne partie, des moyens de chauffage propres et faciles à entretenir dont nous disposons de nos jours.

A bien y réfléchir, cette enveloppe

protectrice et le chauffage lui-même sont fortement mis à contribution par une utilisation constante. Il est donc naturel d'entretenir sa maison aussi régulièrement qu'on entretient sa voiture.

Il vaut la peine, dans le cadre d'un entretien régulier de la maison, de maintenir en bon état tous les éléments de la construction et par conséquent aussi l'installation de chauffage. Ce n'est que de cette manière qu'il sera possible d'obtenir à la longue une parfaite isolation et un chauffage économe d'énergie.

Il faut donc veiller particulièrement aux premiers signes avant-coureurs de dégradations: fentes dans le crépi; changements de couleur de la façade dus à des dégâts d'eau; parties du toit non étanches; zones humides dans le plafond et sur les murs des pièces chauffées; apparition de cloques et autres altérations des vernis ou peintures des cadres de fenêtres; mastic des fenêtres cassant et fissuré; fenêtres gauchies par l'âge et volets mal ajustés; eau de condensation sur les fenêtres.

Des pertes de chaleur, pourquoi?

La chaleur a tendance à se répartir de manière aussi fine et régulière que possible. C'est pourquoi elle s'échappe d'une pièce bien chauffée par la moindre fente et même par les parois et les plafonds pour aller vers l'extérieur, plus froid et cela jusqu'à ce que la même température règne à l'intérieur et à l'extérieur. Si donc nous voulons maintenir constante la température d'une pièce, il nous faut sans cesse la réchauffer pour compenser les pertes de chaleur: cela coûte de l'argent. Nous pouvons d'autre part chercher à réduire les pertes, à «boucher les trous». Cela coûte aussi, mais seulement une fois.

Si vous vous mettez à réduire les pertes de chaleur par des mesures appropriées, cela fera du bien non seulement à votre porte-monnaie, mais aussi à votre confort. Les parois mal isolées ont des surfaces froides à l'intérieur également. Elles ne renvoient que peu de chaleur par rayonnement. L'homme réagit de façon très sensible à cet état de choses. A température de l'air égale, une pièce nous semble de deux ou trois degrés plus froide si ses parois sont froides, et nous chauffons davantage en conséquence.

Mais un air trop chaud irrite les muqueuses et provoque des courants d'air, parce que l'air chaud se refroidit sur les surfaces froides et descend, l'air froid étant plus lourd que l'air chaud. L'air se trouve ainsi constamment en mouvement. C'est pourquoi l'isolation, qui retient l'air dans la pièce, ne fait pas qu'économiser l'énergie, mais assure aussi plus de confort, condition d'un logement sain.

OÙ SE PRODUISENT LES PERTES DE CHALEUR?

Les pertes de chaleur dépendent de nombreux facteurs. D'abord de la construction de la maison et de la disposition des pièces et des fenêtres. Ensuite, la façon dont la maison est exposée aux influences météorologiques joue un rôle déterminant. Il n'est donc pas possible de

fournir des indications générales sur la manière dont se composent les pertes de chaleur d'une maison.

On n'en peut pas moins retenir, en tant qu'indication très sommaire, que la moitié à peu près des pertes de chaleur proviennent du toit, des parois et du plancher réunis. Cela indique d'emblée les secteurs à assainir en utilisant des isolants. L'autre moitié de la chaleur apportée par le chauffage se perd par les fenêtres; leur verre et leur cadre isolent mal, et toutes les fenêtres ont des fentes plus ou moins grandes. Mais c'est par l'aération qu'il se perd le plus de chaleur, et de plus, l'aération rend l'air de la pièce plus sec!

Toutefois, les deux sources susmentionnées des pertes de chaleur ne représentent ensemble que 70% environ de la chaleur fournie par le chauffage, car une partie de la chaleur émanant des combustibles ne parvient même pas dans les chambres: en effet, 30% à peu près de la chaleur fournie s'échappe directement à l'air libre par la cheminée et par la cave. Cela sans parler des pertes résultant de la préparation, et de la consommation, d'eau chaude.

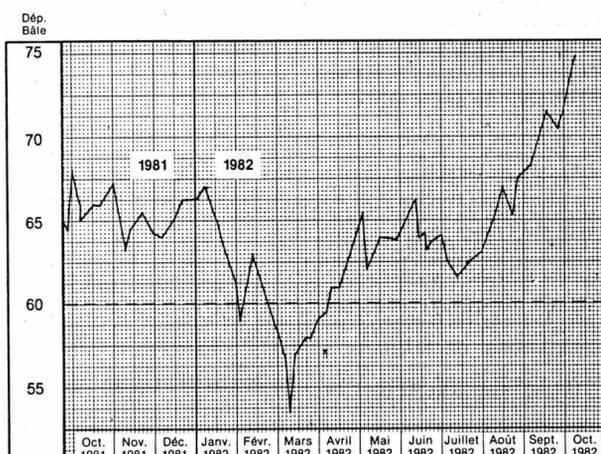
LA CHALEUR PERDUE DOIT ÊTRE REMPLACÉE

Heureusement, toute la chaleur qui se perd ne doit pas être remplacée par le chauffage. C'est ainsi que le soleil, surtout entre-saisons, aide puissamment à ce remplacement. Tant les fenêtres que la façade et le toit transmettent les rayons chauds du soleil à l'intérieur de la maison. Alors même que 15 à 20% de la chaleur de nos pièces provient du rayonnement solaire direct, cette chaleur ne suffit pas, surtout en hiver, pour créer un climat agréable. Même si l'on tient compte de la chaleur dégagée par le corps humain, par le fourneau de la cuisine, par l'éclairage, etc., c'est le chauffage qui doit fournir la part du lion dans le remplacement de la chaleur perdue.



ÉVOLUTION DES PRIX MAZOUT





Notre service de vente, vous renseigne volontiers sur l'évolution journalière, si vous composez le No de tél. **44 11 55**

Notre No de tél. **INFO 038 / 42 54 42** vous renseigne 24 h sur 24



BÔLE
Tél. 44 11 55

- Mazout de chauffage
- Stockage de mazout
- Benzine
- Révisions de citernes

techno-citerne

RÉVISIONS DE CITERNES

Devis sans engagement conditions avantageuses
O. Rey & Cie Vy-d'Etra 33, 2000 Neuchâtel 9 Tél. (038) 33 26 59



Isoler - économiser l'énergie

Panneaux STYROTECT
Système d'isolation parfait pour combler tous les espaces sous les toits, entre les poutres, etc. Panneaux souples, légers, faciles à poser par une seule personne.

Dalles de plafond PORON
Parfaitement isolantes et décoratives. Empêchant la perte de chaleur, même sous les toits plats. Dalles à coller simplement au plafond.

Thermopete
Revêtement de mousse dure difficilement inflammable pour parois inégales et fissurées. Peut être recouvert de papier-peint ou de peinture.

Panneaux isolants avec crépi
Panneaux de mousse dure recouverts de 5 mm de crépi. Se posent facilement sur les surfaces intérieures de murs. Prêts à être tapissés ou peints.

sous le toit...

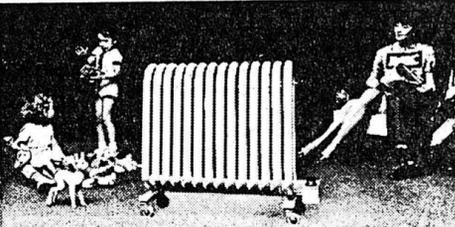
à tous les plafonds...

sur toutes les parois...

... nous vous indiquons volontiers, comment et où vous pouvez encore économiser de l'énergie.

Vendredi 22 octobre 1982

OUVERTURE DU SALON-EXPO DU PORT



Chaleur saine et confortable dans chaque pièce avec le radiateur électrique forster

Disponible en 4 grandeurs différentes!

Neuchâtel Grand-Rue 4
Colombier Rue Haute 12



Les radiateurs à catalyse sont

- économiques
- pratiques
- avantageux

Dès Fr. **198.—**

Notre exposition de matériaux vous aide à résoudre les problèmes d'isolation.

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Entreprise spécialisée dans l'exploitation du chauffage et de production d'eau chaude.

— Surveillance et entretien général de chaufferie d'immeuble.

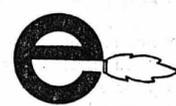
— Pose et entretien de brûleurs à mazout.

— Régulations automatiques.

— Cheminée à haute récupération d'énergie.

— Stop-pompe automatique pour l'arrêt des circulateurs de chauffage centraux.

— Démonstration de petite installation solaire.

— Votre spécialiste: 

Cortaillod - Môtiers
 Tél. (038) 42 16 39
 (038) 61 28 06

LE TEMPS DU CHAUFFAGE

Indice général de la consommation d'énergie: nouvelle baisse au cours du premier trimestre 1982

L'évolution de la consommation de l'ensemble des agents énergétiques mentionnés ci-dessous est représentée dans l'«indice général de la consommation d'énergie». Il porte sur environ 90% de la consommation finale d'énergie en Suisse. Sur l'ensemble de l'année 1981, la consommation globale d'énergie a reculé de 1%. La tendance à la baisse observée plus particulièrement au cours des trois derniers trimestres de 1981 se poursuit en 1982, puisqu'une diminution de consommation de 2% a été enregistrée durant les trois premiers mois de l'année. Ce résultat est principalement la conséquence de la réduction assez importante de l'utilisation de l'huile de chauffage extra-légère; la consommation de cet agent énergétique est d'ailleurs également en constante régression depuis le second trimestre de l'année dernière. L'essence mise à part, la consommation des autres agents énergétiques a augmenté au cours du premier trimestre 1982. La comparaison de la courbe de consommation globale d'énergie et de celle du produit intérieur brut montre que jusqu'en 1978 la consommation d'énergie était un indicateur valable de l'évolution conjoncturelle future. Depuis 1979 pourtant, on note que la consommation d'énergie n'est plus marquée par une tendance uniforme, alors que la croissance du produit intérieur brut continue sans interruption.

Produit intérieur brut réel, selon les indications provisoires de l'Office fédéral de la statistique, estimations pour 1981 et 1980 en partie, état: mars 1982.

QUELQUES REMARQUES POUR MIEUX COMPRENDRE L'INDICE DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

L'indice de la consommation d'énergie mis au point par l'Office fédéral de l'énergie se compose de plusieurs indices partiels relatifs à:

- l'huile de chauffage extra-légère
- l'huile de chauffage moyenne et lourde
- l'essence pour voitures
- le carburant diesel
- l'électricité
- le gaz

L'évolution de la consommation de chacun de ces agents énergétiques fait l'objet d'un graphique distinct. Les différentes courbes sont exprimées sous forme d'indice. De la sorte, les diverses mesures (kWh, tonnes) ont été converties à un dénominateur commun, ce qui a permis d'établir l'indice général de la consommation d'énergie. Les agents énergétiques pris en considération couvrent près de 90% des besoins de la Suisse en énergie finale. Faute de données trimestrielles quant à la consommation de charbon, cet agent a été laissé de côté et n'est considéré que dans les statistiques annuelles de l'indice général.

Le côté gauche de chaque graphique retrace l'évolution annuelle de

la consommation d'énergie depuis 1971. L'année 1981 sert de nouvelle base (1981 = 100). L'échelle étant identique pour tous les indices partiels, il est possible de comparer les courbes entre elles. Le côté droit est subdivisé en deux: la partie supérieure illustre la consommation d'énergie de chaque trimestre de 1981 par rapport au trimestre correspondant de 1980. La même comparaison, mais pour la consommation trimestrielle de 1982 par rapport à celle de 1981 est donnée dans la partie inférieure.

HUILE DE CHAUFFAGE EXTRA-LÉGÈRE

Baisse au cours du premier trimestre 1982: 7%

Part à la consommation finale totale: 36,1%

C'est principalement dans le secteur des ménages et dans celui des services que l'huile de chauffage extra-légère est utilisée. Pour toute l'année 1981, la consommation d'huile de chauffage extra-légère a baissé de 5,9% par rapport à 1980. Cette importante réduction a été obtenue malgré une nouvelle augmentation du nombre des appartements à chauffer (43.000 en 1981). Pour expliquer cette évolution, il faut mentionner d'une part les conditions atmosphériques plus clémentes et d'autre part, les efforts d'économies d'énergie (isolation, assainissement d'installations de chauffage). Par ailleurs, on a pu constater en 1981 que le remplacement du pétrole par le gaz, le bois et l'électricité (phénomène de substitution) a fait de nouveaux progrès. Selon l'enquête mensuelle effectuée directement auprès des consommateurs, l'utilisation d'huile de chauffage extra-légère a reculé de 7% au cours du premier trimestre 1982, alors que les degrés-jours de chauffage ont été de 0,8% inférieurs à ceux du trimestre correspondant de 1981. La tendance à la baisse qui a marqué l'année 1981 semble donc se poursuivre en 1982.

Degrés-jours de chauffage: pour la définition voir Courrier N° 22, 23 ou 26.

HUILE DE CHAUFFAGE MOYENNE ET LOURDE

Hausse au cours du premier trimestre 1982: 4%

Part à la consommation finale totale: 5,3%

L'huile de chauffage moyenne et lourde est essentiellement utilisée dans l'industrie. La baisse de la consommation enregistrée en 1980 (- 6,8%) s'est nettement accentuée au cours de 1981 (- 21,4%). Elle découle principalement des forts renchérissements intervenus pour ce combustible au cours des dernières années; il en est résulté une détérioration de sa compétitivité par rapport aux autres agents énergétiques. Cette évolution a déjà incité plusieurs entreprises à se convertir au gaz naturel et au charbon, indépendamment d'autres mesures d'utilisation plus rationnelle de l'énergie.

Au cours du premier trimestre 1982, la consommation d'huile de chauffage moyenne et lourde a augmenté de 4% par rapport au trimestre correspondant de 1981. Un élément d'explication peut être trouvé dans le fait que l'on assiste, depuis l'automne dernier, à une stabilisation voire à une baisse des prix de cet agent énergétique, mais il est également possible qu'après les fortes diminutions de consommation de 1981, un certain seuil ait été atteint.

ESSENCE POUR VOITURES

Baisse au cours du premier trimestre 1982: 1%

Part à la consommation finale totale: 17,6%

La demande d'essence a encore augmenté en 1981 de 3,9%, alors que la hausse était de 5,8% l'année précédente. Il faut mentionner la croissance de l'effectif des voitures en circulation et la très bonne marche des affaires dans le secteur du tourisme comme facteurs principaux de cette évolution. En outre, la demande accrue d'essence pour voitures peut avoir été également influencée par l'ouverture des tunnels routiers du Saint-Gothard et du Seelisberg, qui ont provoqué un accroissement du transit international par la Suisse. Enfin, les prix à la colonne relativement bas par rapport à l'étranger ont sûrement stimulé la vente d'essence dans notre pays, à proximité des frontières. Il n'en reste pas moins qu'une légère baisse de la consommation d'essence a été enregistrée durant le premier trimestre 1982.

CARBURANT DIESEL

Hausse au cours du premier trimestre 1982: 23%

Part à la consommation finale totale: 4,7%

Ce carburant est essentiellement utilisé par les camions, les autocars, les machines de construction et les véhicules agricoles. La consommation de diesel réagit rapidement aux variations conjoncturelles, mais la demande de ce carburant dépend aussi des mises en route dans les ports rhénans de Bâle. En 1981, la consommation de diesel a fortement varié d'un trimestre à l'autre. Sur l'ensemble de l'année, elle a marqué une faible augmentation (0,5%) par rapport à 1980 et ce résultat est sans doute le reflet d'un certain tassement de l'activité économique. Au cours du premier trimestre 1982, l'utilisation de carburant diesel a augmenté de 23%; cette hausse importante s'explique pourtant principalement par le fait que les quantités consommées avaient fortement diminué durant le trimestre correspondant de 1981 qui représente la base de comparaison.

ÉLECTRICITÉ

Hausse au cours du premier trimestre 1982: 3%

Part à la consommation finale totale: 19,2%

A l'exception de 1975, la consommation d'électricité n'a cessé d'augmenter au cours de la dernière décennie. Dans les ménages, les taux de croissance ont été élevés car le

nombre d'appareils et d'installations électriques a augmenté. On remarquera cependant que les nouveaux appareils ont souvent un meilleur rendement énergétique et sont par conséquent moins avides d'énergie que les anciens modèles. Depuis peu, la tendance à remplacer le pétrole par l'électricité s'accroît. Cet agent énergétique est devenu intéressant aussi bien pour le chauffage des locaux que pour les applications industrielles (installations mécaniques, chaleur industrielle). La consommation d'électricité a augmenté de 2,7% en 1981; la hausse est donc inférieure à celles des années précédentes. En ce début de 1982, la demande croît à un rythme à peu près semblable à celui de l'année dernière, puisqu'une augmentation de 3% a été enregistrée au cours du premier trimestre.

GAZ

Hausse au cours du premier trimestre 1982: 10%

Part à la consommation finale totale: 5,5%

L'arrivée du gaz naturel au début des années septante a permis, quelques années plus tard, le développement rapide de ce combustible. Sa polyvalence — il se prête aussi bien au chauffage domestique qu'aux applications industrielles — et son prix compétitif, comparé aux autres agents énergétiques, expliquent les progrès du gaz naturel sur le marché de l'énergie. A l'avenir, ces facteurs devraient lui permettre de remplacer une plus grande part du pétrole et de contribuer ainsi à la diversification de notre approvisionnement énergétique. Le développement du réseau suisse de distribution représente également un facteur non négligeable de la hausse importante de la consommation au cours de ces dernières années. En 1981, l'utilisation de gaz a augmenté de 9,9%. La progression se poursuit, puisque les quantités consommées ont subi une hausse de 10% durant le premier trimestre 1982.

Le chauffage peut encore être amélioré: voici comment...

Le chauffage fournit aux pièces de la chaleur pour compenser les pertes calorifiques et maintenir une température agréable. Il existe différents systèmes: chauffage par fourneaux isolés: on entend par là le chauffage des différentes pièces au moyen de poêles (à l'électricité, au gaz, au mazout ou au bois). Le réglage est le plus souvent manuel. Chauffage central: le chauffage central fournit la chaleur à toute la maison. Il consiste en un producteur de chaleur (brûleur et chaudière), un système de distribution (conduites et radiateurs) et un système de réglage de la chaudière en fonction de la température extérieure.

A part le chauffage au mazout, le plus usuel, il existe aussi des chaudières à gaz naturel, à bois et à charbon. Dans le chauffage central électrique, on chauffe, au moyen du courant nocturne bon marché, un accumulateur de chaleur qui cède au cours de la journée suivante la chaleur voulue à l'eau de circulation.

Chauffage à distance: dans bien des villes, il est possible d'obtenir l'eau chaude nécessaire au chauffage central du bâtiment par un raccord à une centrale de chauffage à distance.

BIEN RÉGLER LE CHAUFFAGE

Le réglage correct du système de chauffage est de première importance pour la consommation d'énergie. Le réglage manuel ne permet pas d'adapter exactement la puissance du chauffage aux besoins. Lorsqu'on a eu froid auparavant, on chauffe un peu plus que nécessaire; les locaux deviennent trop chauds et on ne peut revenir à une température normale qu'en laissant échapper la chaleur en excès. Les réglages automatiques sont en revanche la puissance du chauffage de manière beaucoup plus exacte. Ils permettent d'économiser jusqu'à 20% de combustible et sont donc amortis en peu d'années. Le montage après coup coûte environ 1000 francs.

La plupart des chauffages centraux des immeubles locatifs sont réglés par une vanne mélangeuse, pilotée par la température extérieure: plus l'air extérieur est froid, plus l'eau du chauffage est chaude.

Dans les maisons familiales, on peut le plus souvent régler la température au moyen d'un thermostat placé dans la pièce de séjour. Un thermostat intérieur a l'avantage, par rapport à celui qui est placé au dehors, qu'il tient compte aussi d'autres sources de chaleur comme le rayonnement solaire, une cheminée ou la chaleur physique des personnes présentes. Il n'adapte néanmoins la température que pour la pièce où il est placé.

COMMENT PEUT-ON ÉCONOMISER?

Tout bon régulateur de chaleur dispose d'une horloge-programme permettant de réduire ou de supprimer le chauffage pendant la nuit. Deux boutons servent à régler la température diurne et la température nocturne, de quelques degrés plus basse. Ces boutons peuvent être dissimulés derrière une plaque de couverture.

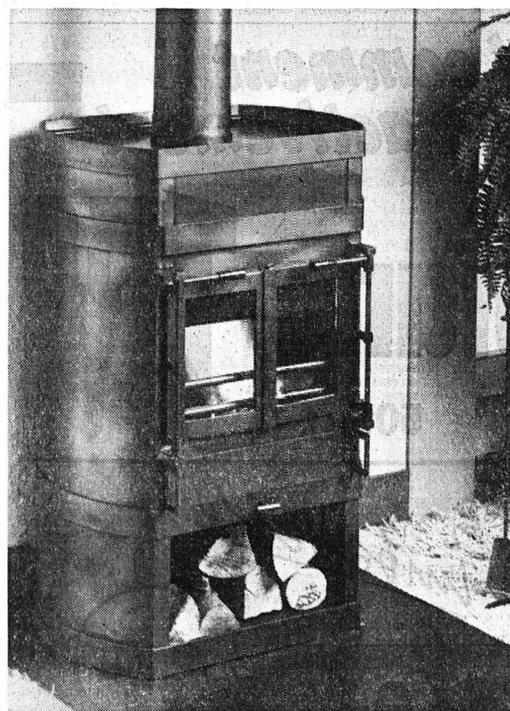
Le premier et le plus simple moyen d'économiser l'énergie consiste à tourner le bouton «jour» de quelques crans du côté «moins». Jusqu'à ce que la modification se fasse sentir, il peut s'écouler passablement de temps. D'abord, l'installation de chauffage ne réagit qu'avec un retard d'une demi-heure à une heure. Ensuite, jusqu'à ce que la température de la maison s'adapte, il peut s'écouler même plus d'un jour, du fait que les murs cèdent encore de la chaleur accumulée. Il ne faut donc en aucun cas retoucher le réglage après quelques heures déjà.

Au bout de quelques jours, on peut envisager de réduire encore d'un demi à un cran (pas plus!). Si certains logements ou certains locaux semblent trop froids, cela ne provient pas nécessairement d'un chauffage réglé trop bas, mais peut être dû à d'autres causes.

Les poêles-cheminées



gran-skan



... une allure typiquement scandinave, un fonctionnement hors du commun...

Séduisants, hautement performants, d'un rapport prix-qualité tout à fait étonnant... vraiment tout pour plaire!

10 variantes, soit 5 formes différentes et 2 hauteurs (90 et 110 cm) à choix.

Exposition permanente à Neuchâtel, tél. 038/25 34 87.

Documentation détaillée sur renvoi du bon:

GRANUM S.A. 2001 NEUCHÂTEL

Bon pour une documentation gran-skan

Nom: _____

Rue: _____

NP: _____ Lieu: _____

KAUFMANN
25 22 77 FBG DU LAC 19

Pour améliorer l'isolation phonique et thermique

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE UN VRAI VITRAGE ISOLANT

adapté directement sur les fenêtres existantes

VITRERIE NEUCHÂTEL

LE JOURNAL ACHETÉ EST LU PAR SON ACQUÉREUR

Ainsi, les annonceurs s'en rendent compte et tiennent à confier leur publicité à la

FAN L'EXPRESS

Ils sont assurés, grâce au contrôle officiel de tirage, de bénéficier d'une diffusion quotidienne de

36.828 exemplaires

FAN L'EXPRESS

C'est la communication journalière et efficace à plus de

100.000 lecteurs

Pour un chauffage en bonne santé appelez le...

038/25.50.74

INSTALLATIONS - DEPANNAGE
Mazout - Gaz - Electricité - Pompe à chaleur
Récupération de chaleur
Chauffage par sol

Rosel
CHAUFFAGE CENTRAL

Pavés 65 - 2000 Neuchâtel - succ. G. Walther

IGRASA

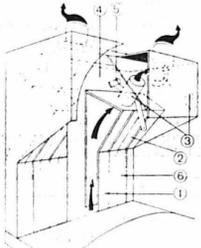
LA CHEMINÉE À RÉCUPÉRATION DE CHALEUR

- Matériaux: pierres naturelles, grès, moellons de pierre.
- Modèles rustiques ou classiques à des prix très avantageux, plus de 300 variantes.
- Plaques de cheminée, chenets et pare-étincelles
- Récupérateur à air par rayonnement et récupération de la chaleur des gaz de fumée.
- Récupérateur à eau en option.

SOMYSA
tout matériel de chauffage et cheminées

Ouvert le samedi de 10 h à 12 h
EXPOSITION PERMANENTE

Av. de Longueville 17
2013 Colombier
Tél. (038) 41 17 41



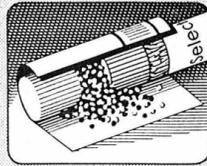
- 1. Chambre de préchauffe
- 2. Chambre de chauffe
- 3. Tuyaux
- 4. Crapet
- 5. Feuille de réglage du clapet
- 6. Ondes de dilatation

Le choix... et le goût.

L'avant-garde



1 mg goudrons
0,1 mg nicotine



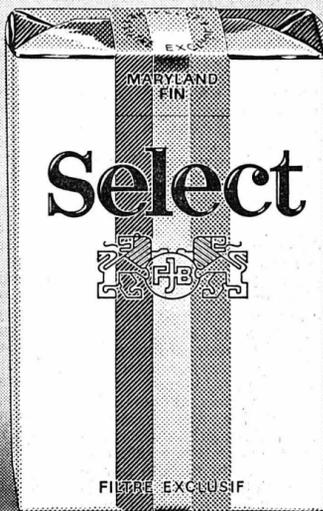
Le célèbre filtre Select à l'efficacité constamment éprouvée: terre filtrante naturelle (particules blanches) et charbon actif.



2 mg goudrons
0,2 mg nicotine



4 mg goudrons
0,4 mg nicotine



7 mg goudrons
0,6 mg nicotine

bep SEG 822

plexiglas[®]

RÉDUISEZ VOS FRAIS DE CHAUFFAGE en diminuant les **PERTES DE CHALEUR** par les surfaces vitrées. Demandez une offre à

plastiglas SA

2042 Valangin
Le système le plus simple et le meilleur marché pour doubler vos fenêtres
Tél. 038 / 36 13 63 - Téléc 35 313

GALERIE STUKER VENTES AUX ENCHÈRES
11 novembre au 4 décembre 1982
IMPORTANTES COLLECTIONS SUISSES
OBJETS D'ART, ARGENTERIE, BIJOUX, SUCCESSIONS BERNOISES, BALOISES, SOLEUROISES ET FRIBOURGEOISES

Commode, Régence, Neuchâtel

EXPOSITION
DU 25 OCTOBRE AU 6 NOVEMBRE 1982
HEURES D'OUVERTURE
DE 10-12 ET DE 14-18.30H. LE SAMEDI JUSQU'À 17H
FERME LE DIMANCHE ET LE LUNDI MATIN

GALERIE JÜRGEN STUKER SA
3006 BERNE
ALTER AARGAUERSTALDEN 30 - 031/44 00 44
87881-110

M^{me} MERCEDES
Grâphologue et cartomancienne résout vos problèmes d'affaires, argent, amour et santé
Tél. (021) 54 43 28. 86839-110

10 TV couleur Philips
grand écran, état neuf, 6 mois de garantie. Fr. 500.— pièce.
Tél. (037) 64 17 89. 85691-110

BAUX À LOYER
à vendre à l'imprimerie de ce journal.

Salon suisse du caravanning Berne

4 jours seulement Du 21 au 24 octobre 1982
Halles d'exposition de l'Allmend à proximité de la sortie de l'autoroute au Wankdorf

Heures d'ouverture: du jeudi au dimanche, de 9.30 à 19 h. Possibilités de parcage illimitées. Présentation des modèles les plus récents (nouveautés 1983) et des marques les plus importantes de caravanes, de mobilhomes, de chalets mobiles, de motorcaravans, de caravanes pliantes, d'accessoires, etc.

Voici comment économiser activement

Pain blanc 150

500 g

impossible!

MIGROS

économies actives

Wir suchen für sofort oder nach Übereinkunft

1 kaufmännische (n) Angestellte (n)

für die Exportabteilung, Fakturierung und Spedition.
Wir bieten alle Vorteile eines modernen Unternehmens.
Bewerber melden sich bitte schriftlich bei

87838-110

EGGER

EMILE EGGER & CIE. AG
Pumpenbau und Maschinenfabrik
CH-2088 Cressier NE
☎ 038-481122, Telex 35 207

BONNE AUBERGE DE CAMPAGNE
cherche tout de suite

sommelière
nourrie, logée si désiré, bon gain assuré, double service souhaité. Débutante acceptée.
Congé un dimanche sur deux.
Tél. (037) 61 25 47. 87877-136

Nous cherchons

vendeurs automobiles

Société de vente automobiles SOVAUTO S.A.
1482 SEVAZ/Estavayer-le-Lac
(037) 632 615. 87875-136

Les Collons/Thyon (VS)
Restaurant la Cambuse engage pour la saison

une fille de buffet et une serveuse
Bons gains garantis.
Tél. (027) 81 18 83. 87874-136

Dem. d'emplois

Conducteur offset
2 ou 4 couleurs. Libre tout de suite. Adresser offres écrites à BJ 1781 au bureau du journal. 86830-138

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

OFFRES D'EMPLOIS

MIAUTON SA
Montreux - Villeneuve - Lausanne

cherche pour son département «matériel pour génie civil et bâtiment»

EMPLOYÉ DE COMMERCE

bilingue français-allemand, ayant si possible des connaissances de la branche, éventuellement technicien du bâtiment avec formation commerciale.
Prestations d'une entreprise de premier plan.
Offres à adresser au chef du personnel de Miauton S.A. Case postale 252, 1844 Villeneuve. 87853-136

Les Etablissements TELED S.A., fabrique de vêtements de protection à Serrières-Neuchâtel, cherchent pour entrée immédiate ou à convenir

tailleur
habile et soigneux.
Les candidats (éventuellement anciens tailleurs qui aimeraient se recycler) sont priés de prendre rendez-vous par téléphone, du lundi au vendredi, au N° 31 33 88. 87840-136

Free-time S.A.
2000 Neuchâtel - Hôpital 20 (1^{er} étage)
☎ (038) 24 33 66
Travail temporaire et fixe

Nous cherchons immédiatement
Monteurs en chauffage (CFC)
Peintres (CFC)
Menuisiers (CFC)
Bon salaire - Prestations sociales modernes.
Venez nous voir rapidement. 87893-136

Nous cherchons immédiatement

chauffeurs poids lourds
dessinateurs en bâtiment
carreleurs (CFC)
monteurs électriciens (CFC)
Salaire intéressant - Prestations sociales modernes.
Venez nous voir rapidement!
FREE-TIME S.A., rue de l'Hôpital 20, 2000 Neuchâtel. ☎ (038) 24 33 66. 87894-136

Seulement 75 c le mot
c'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la «Feuille d'avis de Neuchâtel».

HK HAEFLIGER & KAESER SA HK
cherche pour début janvier

EMPLOYÉE BILINGUE

(français-suisse allemand)

pour répondre au central téléphonique et effectuer divers travaux de bureau.

Faire offres par écrit, rue du Seyon 6
2001 Neuchâtel. 87868-136

Service de publicité **FAN-L'EXPRESS**
Tél. (038) 25 65 01

La meilleure défense, c'est l'attaque... votre meilleure arme: la **PUBLICITÉ**

Service de publicité **FAN-L'EXPRESS**
Tél. (038) 25 65 01

Pure laine vierge

« Pamela »
14 coloris

la pelote 50 g

250

cop

La Cité

87891-110

VÉHICULES A MOTEUR ET ACCESSOIRES

OPEL Record coupé

1972, 128.000 km.
Tél. (038) 63 28 78,
le soir. 87900-142

A vendre Superbe occasion 2 CV Charleston

27.000 km, 7/81.
Parfait état, expertise
fraîche. Fr. 6800.—
41 31 90. 88668-142

A vendre caravane Corsar Luxus

5 places, avec
auvent, équipée
hiver. Fr. 7000.—
Tél. (038) 53 38 74.
88686-142

A vendre Adria 305 expertisée

modèle 1972, double
vitrage, chauffage,
frigo, potager et
auvent. Fr. 3500.—
Tél. (039) 31 82 48.
88681-142

MERCEDES 280

modèle 76,
105.000 km.
Prix intéressant.
Tél. 25 80 04.
87807-142

**Achat
immédiate
cash**
toutes voitures
dès 1976
021-56 21 86
08.00 - 21.00
Auto Klubi Puidoux
81807-142

Audi 80 GLE

beige, 47.000 km,
intérieur cuir, toit
ouvrant. Radio-
cassettes, 4 roues
complètes neige.
Prix très intéressant.
Tél. 46 12 12
(int. 27). 87789-142

A vendre

Suzuki 125 ER
1980, 10.000 km,
Fr. 1900.—
Tél. (038) 42 29 92.
88653-142

A vendre

Renault 6 TL
expertisée,
Fr. 2600.—
Tél. (038) 33 65 63
(heures des
repas). 88615-142

ALFASUD TI

modèle 77,
61.000 km.
Fr. 5000.—
Tél. 25 80 04.
87806-142

FORD GRANADA 2,8

gris métallisé,
74.000 km,
Fr. 9300.—
Tél. 25 80 04.
87805-142

A vendre

**Lancia Fulvia
1300 S**
39.000 km. Brun
métallisé.
Prix à discuter.
Tél. 31 93 37.88689-142

CONCESSIONNAIRE OFFICIEL

RENAULT MERCEDES-BENZ

NOS BELLES OCCASIONS AVEC GARANTIE O.R.

MERCEDES 280 E	1979	54.000 km
RENAULT 30 TX 5 v.	1979	26.000 km
RENAULT 30 TS	1979	13.000 km
FIAT 132 2000 GLS	1979	38.000 km
TALBOT HORIZON 1510 SX	1980	15.000 km
TALBOT 1510 GLS	1981	24.000 km
FORD ESCORT GL	1981	10.500 km
LANCIA BETA 2000 LX	1977	40.000 km
CITROËN CX PALLAS	1977	45.000 km
RENAULT 20 TS 5 v.	1979	46.000 km
RENAULT 20 TL	1980	43.000 km
RENAULT 5 GTL 5 p.	1981/82	9.000 km

Possibilité de leasing ou paiements
par acomptes jusqu'à 48 mois.
DEMANDEZ NOS CONDITIONS.
GARANTIE - ÉCHANGE

87900-142

garage
des falaises sa

94, ROUTE DES FALAISES
TEL. 25 02 72 - NEUCHÂTEL

Location et vente

Bus camping
Mercedes
Crédit - Reprise
Auto-Marché
D. Benoît
3236 Gampelen
Tél. (032) 83 26 20,
87257-142

HONDA ACCORD GL

modèle 80,
automatique,
Fr. 10.900.—
Tél. 25 80 04.
87808-142

Opel Commodore

4 portes, 1972,
112.000 km.
Tél. 63 28 78,
le soir. 87903-142

A vendre

ARTABAN

Croisière moteur Diesel Perkins
50 sp, modèle 1980. Parfait état.
Valeur 50.000.— cédé à 35.000.—
avec accessoires.
Tél. 41 31 90. 88669-142

À VENDRE

BMW 1600 TOURING

Expertisée août 1982.
Prix 3500.—
Jean-Denis Haag S.A.
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 26 04 55/05 55
87855-142

Superbe Alfasud TI 1500

3 portes,
14.000 km, 1982/
04, Tectyl châssis et
corps creux,
12.500 francs.
Tél. 33 16 27,
le soir. 87443-142

Dem. à acheter

ACHÈTE

Vieux meubles,
pendules, montres,
outils d'horlogers,
layettes, JOUETS,
trains, poupées,
livres, gravures,
cartes postales,
bibelots, etc.
 Paiement comptant,
discrétion absolue.
Tél. (039)
26 04 73, heures
des repas.
87545-144

Occasion du jour Citroën CX Athena

1981 - Fr. 12.900.—
ou Fr. 358.— par mois, (48 mois).
87901-142

garage hotz
2014 fleurier
TEL 038 6129 22

Nous achetons collections

timbres-poste et lettres

Suisse, France, Europe, monde en-
tier, 1840-1980.
Téléphone (022) 29 74 25
(soir (022) 34 28 88)
PHILAGROS S.A.
4, rue des Marbriers
1204 GENEVE 87610-144

Nous achetons et payons comptant VIEIL OR

Toute sorte de bijoux anciens et d'occasion,
brillants, objets en argent, dents en or, ainsi
que montres avec boîtier en or et anciennes
montres de poche en argent ou en or.
Antiquités et également anciennes cartes pos-
tales.
Dès réception de votre envoi, nous vous
faisons une offre par écrit ou par téléphone.
En cas de non-accord, objets renvoyés immé-
diatement.
Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie,
Zöpflli 96 - 6004 Lucerne. 78093-144

BAUX À LOYER

à vendre à l'imprimerie de ce journal.

FAN- L'EXPRESS

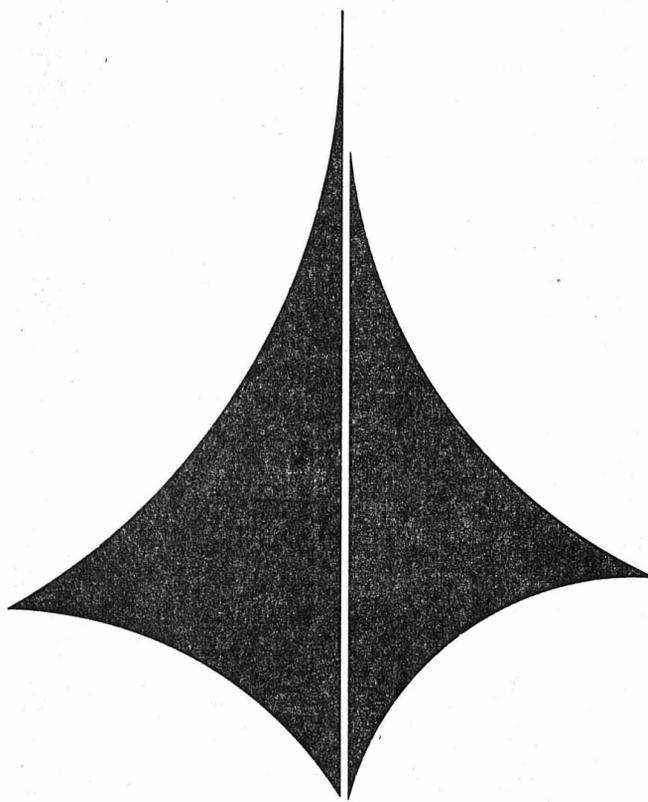
tirage officiellement
contrôlé par les soins
de la FRP (Fédération
romande de Publicité)

36.828

exemplaires

L'annonceur sait que
cette garantie représente
pour lui une distribution
sérieuse et efficace.

NEUCHÂTEL



SALON-EXPO DU PORT

PLUS DE 70 EXPOSANTS

INVITÉ D'HONNEUR: LAUSANNE

22 au 31 octobre

Chaque jour de 14 à 22 heures

Samedis et dimanches de 10 à 22 heures

Patronage:

Ville de Neuchâtel et FAN-L'EXPRESS

ENTRÉE LIBRE

TENTE CHAUFFÉE - RESTAURATION

Vendredi 22 octobre, ouverture à 18 h 30

87312-199



3 bonnes raisons d'acheter maintenant votre RENAULT



GARAGE ROBERT

Concessionnaire officiel pour le bas du canton



Champ-Bougin 34-36

NEUCHÂTEL

Tél. (038) 25 31 08

VENEZ LES DÉCOUVRIR AU STAND N° 6 DU SALON-EXPO DU PORT

87570-110

hockey sur glace

« Séparation » de la ligue A et de la ligue B — Maintien de deux groupes en ligue B

Les clubs ont fait le bon choix

Avant de commenter l'activité des hockeyeurs de ligue A le week-end passé, attardons-nous à la réunion qu'ont tenue leurs dirigeants, en compagnie de ceux de la ligue B, à Worben, samedi. Il s'est en effet produit au cours de cette assemblée un événement qui aura sur l'avenir du hockey helvétique des conséquences bien plus grandes que les résultats de la 7^{me} soirée. Les représentants des 24 clubs que regroupe la Ligue nationale avaient à se prononcer sur le futur « concept » du championnat de Suisse. Deux solutions leur étaient proposées: une avec 10 clubs en ligue A et 10 en ligue B, une autre avec 8 clubs en ligue A (comme aujourd'hui) et 12 en ligue B (4 de moins qu'aujourd'hui). C'est la seconde formule qui a obtenu les faveurs des délégués. Ce choix nous satisfait. D'une part, parce qu'il n'est pas nécessaire ni utile d'augmenter le nombre des clubs de ligue A; d'autre part, parce que la formule des 12 clubs de ligue B permet de

conserver deux groupes et, par conséquent, de préserver le régionalisme de cette catégorie de jeu. Dans notre chronique de vendredi, nous émettions la crainte de voir le hockey sur glace disparaître, ne serait-ce que pour un moment, d'une région du pays, plus particulièrement de la Suisse romande. En conservant deux groupes de ligue B, ce risque est quasiment éliminé.

Outre l'aspect sportif et représentatif, le côté financier aura également pesé lourd dans le choix des délégués. De toute évidence, les derbies remplissent les caisses, alors que les longs déplacements pour des matches n'intéressant que peu le public... les vident!

UN SEUL ETRANGER EN LIGUE B?

Autre fait important: il n'y aura plus, dans le nouveau mode de championnat (s'il est accepté par les délégués de la Ligue suisse), de matches de barrage entre la ligue A et la ligue B mais relégation/promotion automatique pour le dernier de ligue A et le champion de ligue B.

Cette nouvelle manière de faire va permettre aux clubs de ligue B de jouer avec un seul étranger. La nécessité d'en avoir deux était en effet dictée par les matches de barrage. Il fallait bien que derniers de ligue A et premiers de ligue B partent, sur ce plan, à égalité de chances.

On voit d'ici les économies que vont réaliser les clubs de ligue B, pour autant qu'ils sachent profiter de l'occasion pour fermer en partie les frontières, ce qui reste encore à prouver. Espérons que les dirigeants de la ligue B, alors devenus libres de s'organiser, iront jusqu'au bout du raisonnement et qu'ils s'imposeront effectivement et réglementairement cette restriction.

LES TESSINOIS «REPLONGENT»

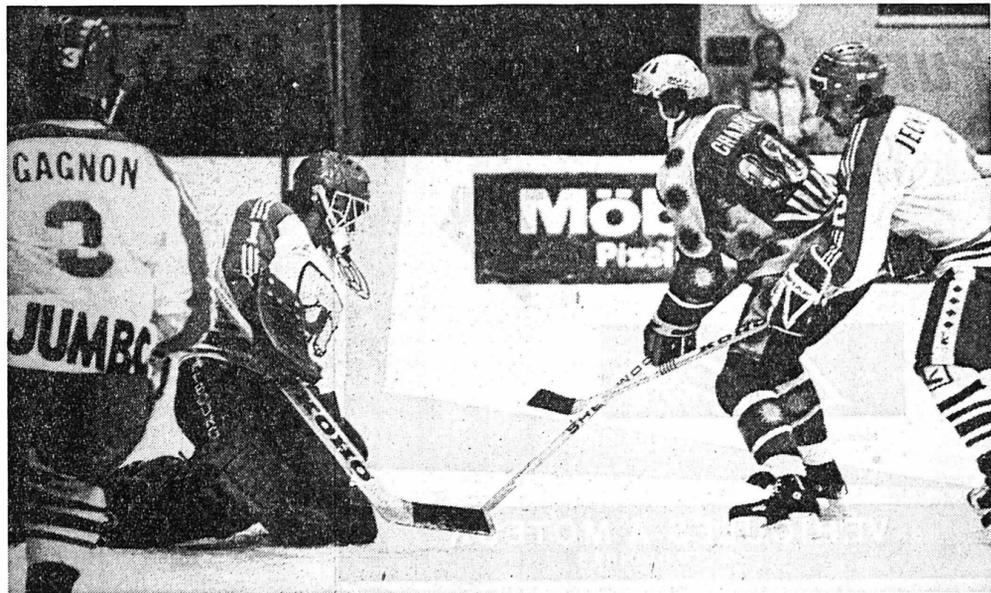
Au championnat de ligue A, maintenant! Le 7^{me} tour a été d'une banalité désolante. Après ce qui nous avait été servi le mardi... Tout au plus peut-on s'étonner de la défaite de Langnau chez lui, contre Kloten. L'absence de Sullivan (blessé au visage) dans les rangs bernois a pesé lourd dans la balance.

Les Tessinois, qui, quatre jours

plus tôt, avaient donné l'impression de se réveiller vraiment, ont de nouveau plongé dans les bas-fonds. Ambri Piotta s'est fait mal recevoir par Bienne, alors que Lugano, devant son public, n'a pas pesé lourd face à Davos. Arosa ayant, pour sa part, fini par battre le coriace Gottéron Fribourg, les trois premiers du classement ont donc gagné. Ils font chorus à la première place, avec 3 longueurs d'avance sur Fribourg et Kloten. Tout à coup, un trou apparaît entre les candidats au titre et le reste de la compagnie.

Le premier tour étant terminé, on observe, selon la tradition, une journée de repos. La bataille reprendra samedi avec les matches Bienne-Kloten (3-8 au premier tour), Davos-Fribourg (6-4), Langnau-Ambri (7-7) et Lugano-Arosa (5-8).

F. P.



RELÂCHE... - ... pour ce soir, mais jeudi les Arosiens (Charon sur notre document entouré des Fribourgeois Gagnon, Meuwly et Jeckelmann) joueront en Coupe d'Europe.

Ligue B: Koleff meilleur «compteur» avec cinq buts!

Chaux-de-Fonds et Ajoie! Une référence pour leurs adversaires. En revanche, si Langenthal confirme les craintes émises à son sujet (deux points acquis contre La Chaux-de-Fonds en sept matches), Viège joue les premiers rôles.

Est-ce la transmission des pouvoirs d'Harrigan (retré au Canada) à Primeau (promu joueur-entraîneur) qui est à l'origine de ce renouveau? Probable. L'ex-Canadien de Davos et de l'équipe nationale porte l'accent sur le jeu, l'amélioration technique individuelle, l'esprit d'équipe plus que sur la manière forte. Puisse l'équipe du Haut-Valais poursuivre dans cette voie.

LIMOGE

Et du Valais — de Sierre en particulier — il en a été question. N'est-ce pas à Graben que le premier entraîneur de la saison a été limogé, Claude-Georges Rochat laissant sa place au Canadien Dubé. Est-ce la potion miracle? Dubé en est conscient: sans une prise de conscience de toute l'équipe, rien n'est possible. De plus, il se murmure que Jean-Claude Locher pourrait retrouver de l'embauche en défense, secteur vulnérable des Sierrois (avec 31 buts concédés, elle se classe au sixième rang de la division).

Géographiquement l'opposé du Vieux Pays, le Jura. Et des satisfactions avec le néo-promu Ajoie et La Chaux-de-Fonds. Les voilà dialoguant sans complexe avec les meilleurs, se payant le luxe de les égratigner au passage. Ce n'est ni Sierre, ni Viège, ni Berne qui affirmeront le contraire. Reste maintenant le plus dur: confirmer ce début de championnat plus prometteur que supposé de prime abord.

Et Berne? L'ex-pensionnaire de Ligue A a perdu de sa superbe. Après un quart de la phase initiale

du championnat, il mesure le long chemin qui le sépare de l'élite du pays. Certes, il est très bien placé. Et, en valeur intrinsèque, il possède — comme Sierre — les moyens de corriger le tir. Rendez-vous donc au soir du 6 novembre, soit à mi-chemin de ce premier parcours devant aboutir à la séparation de l'ivraie du bon grain.

L'EXEMPLE DE DUBENDORF

Dans le groupe Est, Olten et Coire sont au rendez-vous, encore que l'équipe grisonne ait laissé quelques plumes en cours de route. Elle se voit donc contrainte de partager la deuxième place avec Dubendorf (une surprise) et Zurich (une légère déception).

Dubendorf que l'on pensait confiné au rôle de gagne-petit se met tout à coup à afficher des ambitions. Contraint de jouer ses matches à domicile... à l'extérieur faute de patinoire couverte, il se débat, de plus, dans des gros problèmes financiers! N'a-t-il pas délibérément décidé de renoncer aux services de Gassmann et Paterlini venus de Kloten pour renforcer l'équipe du Suisse von Moutier?

Le club zuricois avait proposé à ces deux «mercénaires» de revoir leur contrat, de réduire notamment les primes, en raison de ses difficultés. Finalement, le dialogue se rompit. Et Gassmann et Paterlini de rentrer à la maison mère. Si le premier n'a pas encore trouvé de l'embauche, le second a joué samedi contre Langnau.

Dès lors, est-on en passe de prouver du côté de Dubendorf qu'avec des garçons du cru, dûment motivés, on peut réussir aussi bien qu'à coups de transferts parfois onéreux? A suivre donc.

Si Olten (trois points d'avance sur un trio de poursuivants), Coire, Du-

bendorf et Zurich font partie de la première moitié du tableau, Rapperswil est placé dans leur sillage alors que Hérissau a décroché, que Wetzikon confirme qu'il aura beaucoup de peine et que Grasshopper s'astreint au dur apprentissage de la Ligue nationale (il aligne la défense la plus perméable et l'attaque la moins efficace).

KOLEFF: CINQ BUTS

Au chapitre des «compteurs», les étrangers font la loi tant à l'Est qu'à l'Ouest. Koleff, Taylor (Olten) dominent de l'autre côté de la Sarine où le Suisse Ammann (Hérissau) est classé troisième devant les Canadiens Stuckey (Dubendorf), Leblanc (Coire) et Leroux (Wetzikon).

A l'Ouest, Byers (Grindelwald) partage la première place avec le Tchecoslovaque Ebermann (Lausanne); tous deux précèdent les Canadiens McFarlane (La Chaux-de-Fonds) et Dubé (Sierre). Une particularité à relever toutefois: avec 21 points, Koleff est le meilleur «compteur» absolu de Ligue B — et même de toute la Ligue nationale. Et il n'a marqué que... cinq buts, mais a signé seize assists!

P.-H. BONVIN

Pour mémoire

Ligue A	
1. Davos	7 5 0 237-2010
2. Arosa	7 5 0 232-2010
3. Bienne	7 5 0 233-2210
4. Fribourg	7 3 1 326-29 7
5. Kloten	7 3 1 334-38 7
6. Langnau	7 2 1 431-36 5
7. Lugano	7 2 0 526-43 4
8. Ambri Piotta	7 1 1 531-42 3

Ligue B, Ouest	
1. Lausanne	7 5 1 145-2311
2. Viège	7 2 4 124-17 8
3. Berne	7 2 3 234-27 7
4. Grindelwald	7 3 1 331-30 7
5. La Chx-de-Fds	7 2 3 227-29 7
6. Sierre	7 2 3 228-31 7
7. Ajoie	7 3 1 328-35 7
8. Langenthal	7 1 0 614-39 2

Ligue B, Est	
1. Olten	7 5 1 141-2311
2. Coire	7 4 0 339-29 8
3. Dubendorf	7 4 0 339-33 8
4. CP Zurich	7 4 0 332-28 8
5. Rapperswil	6 3 1 230-29 7
6. Hérissau	7 2 1 428-35 7
7. Wetzikon	7 2 0 533-42 4
8. Grasshopper	6 1 1 422-45 3

PREMIERE LIGUE Moutier: l'essentiel

Moutier - Adelboden 7-6 (0-1 3-2 4-3)
 Marqueurs: Kohler, Guenat (2), M. Bachmann, Ceretti, Gurtner.
 Moutier: Hanggi, Schweizer, Jeanrenaud; Schmid, Schnyder, M. Bachmann, R. Bachmann, V. Bachmann; Kohler, Guenat, Ceretti; Gossin, Gex, Gurtner. Entraîneur: Lardon.
 Arbitres: MM. Pahud et Wermeille.
 Ce fut un match de début de saison, assez moyen, avec une équipe locale crispée en début de rencontre et beaucoup de violence de la part d'Adelboden. Ensuite Moutier a tourné très fort et l'a emporté grâce à son excellent dernier tiers-temps. Les visiteurs sont revenus à 7-6 à une minute de la fin, les dernières secondes furent bien pénibles pour Moutier.

Championnat suisse juniors élites

● **Groupe A:** Coire-Davos 1-2; Olten-Bienne 7-5; Langnau-Berne «A» 5-4; Kloten-Arosa 6-1; Bienne-Arosa 3-7; Coire-Langnau 8-7; Davos-Berne «A» 9-0; Olten-Kloten 5-4. **Classement (6 matches):** 1. Davos 10; 2. Olten 9; 3. Kloten 8; 4. Berne «A» 6; 5. Coire 6; 6. Arosa 5; 7. Langnau 4; 8. Bienne 0.
 ● **Groupe B (ouest):** Viège-Lausanne 3-4; Berne «B»-Grindelwald 3-2; La Chaux-de-Fonds-Fribourg 4-5; Sierre-Genève/Servette 2-3; La Chaux-de-Fonds-Sierre 1-7; Fribourg-Genève/Servette 6-5; Langenthal-Viège 8-6; Berne «B»-Lausanne 8-5. **Classement (6 matches):** 1. Berne «B» 12; 2. Sierre 8; 3. Fribourg 8; 4. Viège 7; 5. Langenthal 6; 6. Lausanne 4; 7. GE/Servette 2; 8. La Chaux-de-Fonds 1.

football Ligue nationale C

Puis Xamax fit la décision

Neuchâtel Xamax - Lucerne 2-1 (0-0)
 Marqueurs: Gianfreda 48^{me}; Hemmeter 52^{me}; Bozzi 59^{me}.
 NE Xamax: Matile; Schmutz (74^{me}, Garcia), Meier, Fuchs, Boillat; Froidevaux, Gianfreda (61^{me}, Salvi), Bozzi; Maier, Bachofner, Richard.
 Lucerne: Hunkeler; Bassi, Piazza, Althaus, Osterwalder; Bucher (70^{me}, Beck), Halter, Schär; Hemmeter, Buchholzer, Bauhofer.
 Notes: match joué samedi au Chanet. Terrain praticable. NE Xamax avec Matile à la place de Wüthrich et avec Gianfreda.
 Les deux équipes s'observèrent durant pratiquement toute la première mi-temps sans arriver à trouver la faille.

athlétisme

Championnat d'Europe de la montagne

La dernière manche de catégorie «B» du Championnat d'Europe de la montagne (67^{me} des 69 épreuves comptant pour l'attribution du titre), course entre Saint-Imier et le Mont-Soleil (10 km) est revenue au Schaffhousois Hansruedi Kohler. En tête du début à la fin, il a précédé de plus d'une minute Daniel Oppliger et Raïfaël Rolli, améliorant le record du parcours de Colombo Tramonti de 1'11. Vainqueur chez les dames, la Française Martine Bouchonneau, gagnante de Morat-Fribourg, a, elle, pulvérisé la précédente meilleure performance, détenue par la Suisse Helène Leuenberger, de 3'40.

RÉSULTATS

Elite: 1. Kohler (Doerflingen) 35'22"97; 2. Oppliger et Rolli (Bienne) 36'35"30; 4. Tramonti (Erstfeld) 37'08"40; 5. Sandoz (Le Locle) 37'25"10; 6. Montandon (Neuchâtel) 38'14"28; 7. Winkelmann (La Chaux-de-Fonds) 38'26"30; 8. Billod (Corcelles) 38'30"87. **Dames:** 1. M. Bouchonneau (Fra) 42'25"87. **Juniors:** 1. Meister (Dachsen) 39'16"71.

tennis

Ivan Du Pasquier éliminé à Tokio

Le Suisse Markus Gunthardt s'est qualifié pour le deuxième tour du tournoi du Grand prix de Tokio, une épreuve dotée de 125.000 dollars: il a en effet battu en trois manches son compatriote Ivan Du Pasquier. L'ainé des Gunthardt s'est imposé en trois manches, par 7-6 3-6 6-2. Roland Stadler par contre a été éliminé par l'Américain Tom Gullikson, auquel il a pris un set avant de s'incliner en trois manches: Tom Gullikson l'a emporté par 4-6 6-2 6-2.
 ● Après les tournois de la semaine dernière, les positions en tête du Grand prix masculin étaient les suivantes: 1. Connors (EU) 3355 points en 17 tournois; 2. Lendl (Tch) 2313/12; 3. Vilas (Arg) 2285/13; 4. McEnroe (EU) 1805/10; 5. Wilander (Su) 1520/17; 6. Gerulaitis (EU) 1260/14; 7. Higuera (Esp) 1186/14; 8. Noah (Fr) 1059/13; 9. Mayer (EU) 1020/13; 10. Clerc (Arg) 907/12.

SEUL LAUSANNE

Ce soir donc relâche, exception faite pour Grasshopper et Rapperswil. Le temps d'un premier — et rapide — bilan est venu.

Première constatation: dans le groupe Ouest, seul Lausanne est fidèle au rendez-vous. Derrière, Sierre et Berne ont totalement raté leur entrée en matière. Certes, ils se retrouvent à trois points... sur la même ligne que Grindelwald, La

SEUL LAUSANNE

Ce soir donc relâche, exception faite pour Grasshopper et Rapperswil. Le temps d'un premier — et rapide — bilan est venu.

Première constatation: dans le groupe Ouest, seul Lausanne est fidèle au rendez-vous. Derrière, Sierre et Berne ont totalement raté leur entrée en matière. Certes, ils se retrouvent à trois points... sur la même ligne que Grindelwald, La

tennis

Ivan Du Pasquier éliminé à Tokio

Le Suisse Markus Gunthardt s'est qualifié pour le deuxième tour du tournoi du Grand prix de Tokio, une épreuve dotée de 125.000 dollars: il a en effet battu en trois manches son compatriote Ivan Du Pasquier. L'ainé des Gunthardt s'est imposé en trois manches, par 7-6 3-6 6-2. Roland Stadler par contre a été éliminé par l'Américain Tom Gullikson, auquel il a pris un set avant de s'incliner en trois manches: Tom Gullikson l'a emporté par 4-6 6-2 6-2.
 ● Après les tournois de la semaine dernière, les positions en tête du Grand prix masculin étaient les suivantes: 1. Connors (EU) 3355 points en 17 tournois; 2. Lendl (Tch) 2313/12; 3. Vilas (Arg) 2285/13; 4. McEnroe (EU) 1805/10; 5. Wilander (Su) 1520/17; 6. Gerulaitis (EU) 1260/14; 7. Higuera (Esp) 1186/14; 8. Noah (Fr) 1059/13; 9. Mayer (EU) 1020/13; 10. Clerc (Arg) 907/12.

basketball

Première ligue

Auvernier de justesse...

Perly-Auvernier: 57-58 (22-26)
 Auvernier: Puthod (18), Brandt (6), Denis (9), Di Ciano (2), Luchsinger (23), Prébandler, Perret et Moricci. Entraîneur et coach: Polten.
 Au tableau: 5^e: 7-6, 10^e: 11-12, 15^e: 15-20, 25^e: 30-34, 30^e: 40-40, 35^e: 48-46.
 Les nets progrès enregistrés par les «Perchettes» il y a une semaine face à Bulle ont trouvé une belle et inattendue confirmation samedi, à Genève. En une quinzaine de jours, l'entraîneur Polten a réussi un petit miracle en remettant sur pied une équipe convalescente. Jouant beaucoup plus collecti-

basketball

Première ligue

vement, utilisant habilement les qualités de leur pivot Luchsinger, les gars d'Auvernier dialoguèrent d'égal à égal avec les Genevois tout au long de la partie. Le «pressing» intelligemment dicté par l'entraîneur dans les dernières secondes permit aux Neuchâtelois de gagner deux points précieux au détriment d'un Perly qui file du mauvais coton.
 Les «Perchettes» ont maintenant quinze jours devant elles pour parfaire leur force de frappe avant d'accueillir les Tiger's de Lancy au Centre professionnel de Colombier.

Classement: 1. Fechtclub Zurich (Urs Voegeli, Jean-Luc Fehr, Stefan Eckhard, Thomas Keller); 2. Fechtchule Zurich (Olivier Fischer, Andreas Auer, Martin Stricker, Markus Vonarburg); 3. SE Genève (Cyril Verdon, Christian Doussé, Alex Wymann, Christian Luescher); 4. Sion. — Finale: FC Zurich bat FS Zurich 8-7. — Finale places 3/4: SE Genève bat Sion 9-5.

escrime

Championnats suisses

Fleuret: domination alémanique

● Les championnats suisses individuels de fleuret féminin, auxquels ont participé, à Genève, 35 concurrentes seulement, ont donné lieu à un verdict surprise, puisque aucune des favorites n'est parvenue à s'imposer. La victoire est revenue à l'exilée hongroise Agnes Fodor (36 ans), qui a battu la Zurichoise Elena Danczkay (19 ans) 8-5 en finale. Elle a néanmoins dû laisser le titre à sa rivale, n'étant pas en possession d'un passeport helvétique. Pour la 3^{me} place, la championne des deux dernières années, Ursula Weder, a battu la Neuchâteloise Isabelle Nussbaum, victorieuse en 1979, par 8-5.
 Classement: 1. Agnes Fodor (Lausanne); 2. Elena Danczkay (Zurich/championne suisse); 3. Ursula Weder (Zurich); 4. Isabelle Nussbaum (La Chaux-de-Fonds); 5. Catherine Viret (Lausanne); 6. Michele Starzynski (Zurich); 7. Valérie Mariethod (Sion); 8. Diane Wild (Lausanne). — Finale: Fodor bat Danczkay 8-5. — Finale places 3/4: Weder bat Nussbaum 8-5.
 ● Seules neuf équipes ont pris part au championnat suisse masculin au fleuret, la victoire revenant au détenteur du titre, le Fechtclub de Zurich. Le quatuor zuricois a battu en finale son rival local de la Fechtchule 8-7. Genève a pris la 3^{me} place.
 Classement: 1. Fechtclub Zurich (Urs Voegeli, Jean-Luc Fehr, Stefan Eckhard, Thomas Keller); 2. Fechtchule Zurich (Olivier Fischer, Andreas Auer, Martin Stricker, Markus Vonarburg); 3. SE Genève (Cyril Verdon, Christian Doussé, Alex Wymann, Christian Luescher); 4. Sion. — Finale: FC Zurich bat FS Zurich 8-7. — Finale places 3/4: SE Genève bat Sion 9-5.

DIVERS

L'Anneau d'or 82

Vingt-deux reportages d'événements sportifs et documentaires sur les sports composent le programme du quatrième concours international d'émissions sportives en télévision ouvert lundi soir au Palais de Beaulieu, à Lausanne. Dix-sept pays du monde entier (dont la Suisse, avec «Ein Amerikanischer Traum», de la Société suisse de radiodiffusion) sont représentés par un ou plusieurs organismes de télévision. A l'issue du concours, le 22 octobre, un jury international remettra l'Anneau d'or à la meilleure émission.
 L'ouverture du concours a été précédée, lundi après-midi, d'un colloque où ont été comparés les techniques de reportage d'une épreuve de ski (la descente du Lauberhorn) employées par une chaîne de télévision suisse (SSR) et une chaîne américaine (CBS). La manifestation s'achèvera vendredi par un concours de jeunes commentateurs sportifs. Pendant le concours d'émissions sportives, une exposition sur les débuts de la télévision est présentée à Beaulieu.
 L'Anneau d'or est patronné par le Comité international olympique, l'Union européenne de radiodiffusion et la Société suisse de radiodiffusion et télévision.

cyclisme

Championnat suisse élite à Neuchâtel?

En 1983, les meilleurs amateurs du pays — la catégorie élite — se retrouveront-ils à Neuchâtel ou dans ses environs pour s'y affronter, titre national en jeu? C'est du moins le vœu du Vélo-club Vignoble qui a posé sa candidature pour l'organisation de cette épreuve. Elle s'inscrit dans le cadre du cinquantenaire du club qui se fêtera en... 1984! Dès lors, pourquoi cette candidature avancée? L'organisation du championnat suisse se faisant alternativement par un club du SRB ou de l'UCS, c'est à l'Union cycliste suisse qu'incombe de trouver un club disposé à mettre sur pied cette course, l'un des points d'orgue de la saison.
 La décision devrait donc tomber à la mi-décembre, à l'issue de l'assemblée générale de l'UCS à Genève. Puisse les Neuchâtelois convaincre les délégués romands et tessinois des possibilités à leur disposition pour organiser un tel championnat.

P.-H. B.

ATTENTION! 32%

Livraison directe de la fabrique chez vous achetez vos appareils ménagers AEG - MIELE - BOSCH - ROTEL - BBC - SIEMENS - BAUKNECHT, etc. et grâce au système de vente directe, bénéficiez d'un rabais allant jusqu'à 32% Nos appareils n'ont jamais été exposés. Crédit avantageux, garantie d'usine.

Livraison GRATUITE, installation par nos soins ainsi que le service après-vente

MÊME RABAIS POUR PAIEMENT EN 3 VERSEMENTS

RENSEIGNEZ-VOUS, CELA NE COÛTE RIEN

Electro-Service Tél. (038) 45 13 33 le matin Berger E. 68876-110



Pour faire face à l'afflux de commandes excédentaires avec un personnel réduit: Intérimisez avec des pros. Maintenant plus que jamais.



Aarau 064/24 36 26, Baden 056/22 39 05, Bâle 061/22 21 06, Berne 031/22 80 44, Bienne 032/22 44 66, La Chaux-de-Fonds 039/22 53 51, Genève 022/21 71 77, Lausanne 021/20 43 01, Lucerne 041/23 08 28, Lugano 091/23 90 83, Neuchâtel 038/24 74 14, Olten 062/22 26 44, St-Gall 071/22 29 56, Schaffhouse 053/5 33 36, Soleure 065/22 69 69, Vevey 021/52 86 07, Winterthur 052/23 94 48, Zurich 01/211 41 41, 211 31 31, 312 11 33. Membre du syndicat professionnel FSETT.

Transformation et réparation de manteaux et vestes de

DAIM et CUIR

CENTRE D'ANALYSE PERSONNELLE
Graphologie, Chiromancie, Astrologie, Reiki, Tarot, Consultations
Tél. 038 24 50 05
C. Leclercq
88647-110

R. Poffet, tailleur, Ecluse 10, Neuchâtel 1. Tél. (038) 25 90 17, ouvert de 14 à 18 h 42578-10

Agence officielle  **GARAGE DES 3 ROIS SA** **J.-P. et M. Nussbaumer**  **Agence officielle**

Neuchâtel (038) 25 83 01
La Chaux-de-Fonds (039) 26 81 81
Le Locle (039) 31 24 31

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 75 ct. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A VENDRE

- 1 BUFFET DE SERVICE MODERNE, hauteur 1 m 80, longueur 2 m 60. Tél. 42 14 31. 83983-161
- POUR ORDINATEUR ZX 81, programmes: échecs, invaders, etc. (langage machine). Tél. 24 45 33, heures des repas. 84685-161
- CHAMBRE À COUCHER ANCIENNE, grand lit français, style 1925; 1 cabine-douche démontable. Tél. (038) 46 14 86 ou 46 13 41, après 19 heures. 88658-161
- VIERGE DE RAPHAËL, copie huile; reproductions tableaux maîtres, classiques et modernes, beaux cadres. Prix très avantageux. Tél. 25 60 51. 88665-161
- MAXI PUCH NOIR tout chromé, guidon Puch, 2500 km, 780 fr. Tél. 24 03 01. 88622-161
- POUR CAUSE DE DÉCÈS: machine à laver la vaisselle Adora, 600 fr. Tél. (038) 24 64 77 entre 18 h - 20 h. 88656-161
- VIÈLLES POUTRES sapin, 4 à 6 mètres, différents diamètres. Tél. 31 23 24. 83976-161
- CHIOTS BEAUCERONS, pure race. Tél. (039) 36 12 44. 88685-161
- TABLE À RALLONGE avec 4 chaises, bon état, 210 fr. Tél. (038) 61 17 58, de 7 à 9 heures. 88660-161
- CHIOT BERGER ALLEMAND, Tél. (039) 35 11 40. 87213-161
- GUITARE ELECTRIQUE, coffre + ampli 10 watts, état neuf, 800 fr. Tél. 33 73 52. 84688-161

DEMANDES A ACHETER

- ARMOIRE À PLANS (suspendus ou tiroirs). Téléphoner au 53 38 38 ou 25 81 91, heures de bureau. 88501-162
- J'ACHÈTE ANCIENNES PIÈCES DE MONNAIES SUISSES. Tél. (038) 51 34 21, mardi dès 13 heures. 88576-162

A LOUER

- STUDIOS GRAND CONFORT à louer au mois, dès 500 fr. Tél. (038) 33 57 57. 83883-163
- À PERSONNE SEULE, 2 pièces, cuisine, douche, jardin, rez. tranquille. 500 fr. + charges, 1^{er} décembre. Adresser offres écrites à 19.10 - 1550 au bureau du journal. 88683-163
- APPARTEMENT DE 2 PIÈCES, belle situation. Tél. 24 48 35, dès 19 heures. 88688-163

DEMANDES A LOUER

- CHERCHE 3 à 4 PIÈCES pour fin décembre ou date à convenir. Adresser offres écrites à DI 1765 au bureau du journal. 84637-164
- JEUNE COUPLE CHERCHE 4-5 PIÈCES avec jardin, région Colombier - Le Landeron. Adresser offres écrites à AK 1780 au bureau du journal. 88678-164
- URGENT: infirmière cherche 2 ou 3 pièces, loyer modéré, en ville de Neuchâtel. Tél. privé 24 46 59. 84687-164
- 2 à 3 PIÈCES, de préférence région d'Hauterive, tout de suite ou à convenir. Tél. 33 42 33, heures de bureau. 88645-164
- GARAGE région Neuchâtel. Tél. 24 57 85, dès 19 heures. 88679-164

DEMANDES D'EMPLOIS

- JEUNE DACTYLO, formation sur Terminal, cherche emploi. Faire offres sous chiffres 28-26320 Publicitas, 2001 Neuchâtel. 88103-166
- VOS RACCOMMODAGES sont réparés avec soin au Val-de-Ruz. Tél. 53 27 89. 88671-166
- JEUNE FILLE 22 ANS, bachelière, cherche travail les lundi et jeudi toute la journée, mardi et vendredi matin. Tél. 25 91 57, de 10 h à 14 h. 88675-166
- JEUNE FILLE DESIRANT APPRENDRE LE FRANÇAIS cherche famille avec enfants, à Neuchâtel. Tél. 25 66 44, de 16 à 18 heures. 88659-166

PERDUS-TROUVES

PERDU DIMANCHE 3 OCTOBRE au Landeron, lunettes médicales teintées avec monture dorée. Récompense. Tél. 51 32 53. 88674-168

DIVERS

PIANISTE étudiant(e) pour répétition mardi 17 h 50 - 18 h 40, jeudi 16 h 10 - 19 h. Ecole d'art chorégraphique Anynia Ketterer. Tél. 25 29 19. 88612-167

vosre journal



Avec sa suspension McPherson, ses stabilisateurs transversaux et la longue course de ses amortisseurs, elle se moque que vous preniez le prochain virage seul ou avec votre épouse, vos enfants et la grand-mère.



Sa tenue de route hors pair, la Lancia Delta la doit à son châssis typiquement Lancia. La suspension indépendante des quatre roues, les ressorts et jambes élastiques décalés, les ressorts hélicoïdaux à très longue course, les amortisseurs à double effet, les barres de torsion et les leviers transversaux, le long empattement et la voie large vous assurent, par une interaction subtile, de pouvoir rouler aussi souverainement dans les virages les plus prononcés que sur les lignes droites, aussi agréablement sur les trajets cahoteux que sur les pistes bétonnées et aussi commodément à pleine charge qu'à vide. La Delta 1300 (75 ch) coûte 15'430 francs, la Delta 1500 (85 ch) 16'130 francs. Les deux avec traction avant et boîte à 5 vitesses. En option: jantes en alliage léger.

LANCIA DELTA 

SCHWABER, GATTELLER & SA

football

Les champions d'Amérique du Sud s'affrontent

Qui pourra résister au Flamengo de Rio ?

Les demi-finales de la « Coupe libertadores » (Coupe des champions d'Amérique du Sud) se déroulent jusqu'au 16 novembre avec un grand favori, le Flamengo de Rio de Janeiro.

ment se qualifier pour la finale.

LES MEILLEURS

Les Brésiliens, déjà vainqueurs en 1981, après avoir triomphé du club chilien des mineurs de Cuivre, Cobreloa de Calama, avaient ensuite enlevé la Coupe intercontinentale à Tokio, en dominant les Anglais de Liverpool, champions d'Europe (3-0), peu motivés par cette épreuve. Le vainqueur de la « Libertadores » 1982 affrontera, le 12 décembre prochain, tou-

jours à Tokio, Aston Villa, champion d'Europe 81/82.

Pour des questions de gros sous (recettes obligent...), River Plate, Flamengo et Penarol s'étaient mis d'accord, bien longtemps avant la fin des éliminatoires, pour évoluer dans le même groupe en demi-finales. Le River-Flamengo du 22 octobre au « Monumental » de Buenos Aires, le match retour du 2 novembre au Maracana, ou le Flamengo-Penarol, dernier match du groupe, le 16 novembre à Rio, suscitent déjà un énorme engouement populaire dans les trois pays concernés, mais auraient pu constituer une splendide finale...

cifique», celui des pauvres, sera ainsi composé d'Olimpia d'Asuncion (Par), ancien vainqueur de la coupe (1979), de Deportes Tolima (Col), équipe surprenante entraînée par l'Uruguayen Mujica, et de Cobreloa (Chi), le finaliste 81.

Si Flamengo, qui aura l'avantage de jouer ses deux derniers matches à domicile, est le grand favori de son groupe, son adversaire en finale pourrait bien être de nouveau Cobreloa, formation solide en défense et redoutable dans la contre-attaque.



NOS VŒUX. — Qu'ils vivent et soient heureux! (Presservice)

Horreur en RFA

Les bagarres entre jeunes fanatiques du SV Hambourg et de Werder Brême, à l'occasion de leur rencontre en coupe d'Allemagne (3-2), ont causé la mort d'un garçon de 16 ans. La police a retrouvé le jeune homme dans un buisson, après les violentes bagarres qui ont opposé une centaine de fanatiques des deux camps. Victime d'une fracture de la base crânienne, ce jeune « supporter » devait décéder le lendemain à l'hôpital de Hambourg.

Championnats étrangers

● Espagne — 7^{me} journée: Salamanca - Betis Séville 2-0; Santander - Celta Vigo 2-0; Sporting Gijon - Real Madrid 1-1; Malaga - FC Barcelone 1-4; Espanol Barcelone - Athletic Bilbao 3-2; Atletico Madrid - Las Palmas 1-0; Real Saragossa - Osasuna 4-0; FC Séville - Valencia 3-1; Real Sociedad - Valladolid 2-1. Classement: 1. Real Madrid 11; 2. Real Sociedad 10; 3. Real Saragossa, Barcelone, Gijon, Athletic Bilbao, FC Séville et Atletico Madrid 9.

● Portugal — 6^{me} journée: Benfica - Varzim 8-0; FC Porto - Vitoria Setubal 4-0; Rio Ave - Boavista Porto 5-0; Portimonense - Sporting Lisbonne 0-1; Vitoria Guimaraes - Estoril 1-1; Amora - Espinho 1-0; Alcobaca - Braga 0-1; Marítimo Madère - Salgueiros Porto 1-1. Classement: 1. Benfica 12; 2. Sporting et Porto 11; 4. Rio Ave 9; 5. Estoril et Vitoria Guimaraes 7.

CYCLOCROSS

Encore Zweifel

Une semaine après sa victoire de Ruti, sur ses terres, l'ancien champion du monde Albert Zweifel a remporté le cyclocross international de Steinmaur, à nouveau devant Peter Frischknecht.

1. Zweifel (Ruti) 21 km (10t.) en 1h06'44; 2. Frischknecht (Uster) à 24"; 3. Saladin (Liestal) à 1'56; 4. Müller (Steinmaur) à 2'27; 5. Russenberger (Merishausen) à 2'38.

Coupe de l'UEFA

Le tirage au sort des huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA, dont les rencontres auront lieu le 24 novembre et le 3 décembre, a été fixé au vendredi 5 novembre, à Zurich (12h00).



BONNE CHANCE. — Le jeune Neuchâtelois Roger Picard a une bonne occasion de développer son talent. On lui souhaite d'ores et déjà bonne chance au Hallenstadion.

cyclisme

Test du kilomètre

Picard à la finale suisse

Absent depuis 1979, le canton de Neuchâtel sera à nouveau représenté cette année à la finale du « Test suisse du kilomètre ». Un sociétaire du VC Vignoble, Roger Picard, s'est en effet qualifié pour cette épreuve qui aura lieu le 21 novembre au Hallenstadion de Zurich. Le coureur de Saint-Blaise, troisième à l'éliminatoire cantonale, a obtenu le même rang à la finale romande de Payerne, ce qui lui a valu l'honneur d'être sélectionné par l'entraîneur national Oscar Plattner pour la finale nationale.

affirme à juste raison Picard. Le vainqueur de l'éliminatoire neuchâtelois, Jocelyn Jolidon, a également obtenu sa sélection. L'amateur-élite du GS Prof-Rank-Xerox a terminé quatrième de la finale romande. Les participants à l'éliminatoire de Cornaux, organisée par le CC Littoral et patronnée par la «FAN-l'Express», se sont donc particulièrement distingués à Payerne. Espérons qu'il en ira de même le 21 novembre à Zurich.

NOMS CÉLÈBRES

Seuls 18 coureurs (11 Allemands, 5 Romands et 2 Tessinois) participeront à cette finale sur les 1500 environ qui ont pris le départ d'une des éliminatoires. C'est dire l'excellente performance réalisée par Picard et Jolidon.

Destiné à découvrir de jeunes talents, le « Test suisse du kilomètre » a déjà rempli sa mission à plusieurs reprises. En consultant les résultats, on y lit notamment les noms de Xaver Kurmann (il fut plus tard champion olympique de la poursuite) et le redoutable sprinter Urs Freuler pour ne citer que les plus illustres vainqueurs. Nul doute que celui qui montera sur la plus haute marche du podium le 21 novembre sera promis à un bel avenir.

Les sélectionnés romands: Posse, Monthey; Beerli, Lausanne; Picard, Saint-Blaise; Jolidon, Saignelégier; Rohrbasser, Fribourg.

Ph. WEBER

RICHE ET PAUVRES

La Confédération sud-américaine, réunie à Rio le 2 octobre dernier, n'a fait qu'entériner les désirs des trois clubs les plus puissants de ces demi-finales, regroupés ainsi dans la poule dite de « l'Atlantique » le groupe du « Pa-

Xamax ce soir à Bochum

Rentrée de Forestier

Après sa nette victoire à Yverdon (le seul « carton » des 32mes de finales de la coupe) et avant de se rendre samedi à Wettingen, Neuchâtel Xamax va jouer ce soir à Bochum. Ainsi que nous l'avons déjà écrit, ce match a été conclu dans le cadre du transfert de Christian Gross au club de « Bundesliga », un autre devant avoir lieu au printemps à Neuchâtel.

Cette partie tombe à point pour Gilbert Gress qui va en profiter pour mettre à l'épreuve certains de ses joueurs, notamment Forestier, qui relève de blessure, et Maccini. Ce dernier n'a encore jamais convaincu dans un match de championnat. Il aura donc l'occasion, ce soir, de montrer ses réelles possibilités. Il ne suffit pas d'être bon dans les matches amicaux ou contre une équipe de première ligue, il s'agit plutôt de s'imposer face à des adversaires de ligue A. Le Tessinois est certainement capable de se manifester positivement en pareille circonstance. Sur ce point, le match de ce soir constituera pour lui un important examen. Gress a l'intention de l'aligner durant toute la partie. A lui de jouer!

Le cas de Forestier est différent. Après plusieurs semaines d'inactivité due à une blessure contractée lors d'un match amical à Monthey, l'ex-

Juniors « inter » A/1

Gr. 1: Young Boys - Vevey 6-1; Martigny - Sion 1-3; Langenthal - Neuchâtel Xamax 0-2. — Gr. 2: Bellinzzone - Grasshopper 0-0; Emmenbrücke - Nordstern 3-1; Lugano - Zurich 0-0; St-Gall - Concordia Bâle 2-2.

Veveysan fera donc sa rentrée aujourd'hui mais il ne jouera probablement pas tout le match. Il jouera en tout cas dès le début, précise Gilbert Gress qui ajoute: De cette manière, si cela ne va pas, je pourrai le faire remplacer. Espérons toutefois que tout ira bien pour le stoppeur, ce qui constituerait également une excellente nouvelle pour son club.

A part ces deux modifications, l'équipe neuchâteloise ressemblera fort à celle qui a joué le match de coupe à Yverdon. Afin d'éviter des ennuis supplémentaires, Engel sera toujours au repos. Wutrich, qui a fort bien fait ce qu'il avait à faire dimanche (et ce ne fut pas toujours facile) gardera donc une nouvelle fois la cage des « rouge et noir » qui seront une quinzaine à se rendre aujourd'hui à Bochum.

Sur le plan des valeurs, les Xamaxiens et leurs adversaires semblent se valoir. Peut-être les hommes de Gress sont-ils un tantinet supérieurs à leurs hôtes... ce qui reste à prouver sur le terrain! Mais ce qui compte, avant tout, c'est de rentrer au bercail sans un blessé de plus. F.P.

II^e Ligue Jura Moutier mis en échec

Moutier - Gruntern 4-5 (0-2)

Moutier: Crevoisier; Mérillat; Carnal, Cavallin, Staempfli; Friche (Bovini), Schaller, Chittano (Conus); Châtelain, Germann, Joliat.

Marqueurs: Rahmen, Gauthier (3), Germann (2), Joliat (2), Truffer. Friche a été la première victime de la rudesse des Stelliens. Ceux-ci ont, en effet, abusé du jeu dur. Handicapés par l'absence de leur meneur, les Prévoitons ont éprouvé de la peine à trouver leurs marques en première mi-temps. Pourtant, à la mi-match, le «score» était flateur pour Gruntern.

Tout sembla rentrer dans l'ordre après le thé. En dix minutes, les Jurassiens inscrivent la bagatelle de quatre buts! Les défenseurs locaux, peu à leur affaire, n'ont cependant pas fait preuve de la vigilance suffisante. Les visiteurs réussissent ainsi à renverser la situation. Le «forçing» de Moutier, en fin de match, fut vain.

Bumpliz - Porrentruy 2-0 (2-0)

Porrentruy: Demuth; Strampanoni, Botteron, Mischler, Botteron, Cortat; Babey, Santin, Juillerat; Carmo (Gerber), Faivre (Daucourt), Marchand.

Marqueurs: Koenig, Simoni. Porrentruy est sur la mauvaise pente. Les Ajoulots ont été battus le plus régulièrement du monde dans la banlieue bernoise. Ils ont eu affaire à un adversaire plus volontaire et mieux inspiré qu'eux. Menant à la mi-temps par deux à rien, les Bernois n'ont, par la suite, plus forcé leur talent. Porrentruy n'est jamais parvenu à imposer son jeu. Les Bruntrutains ont même fait peine à voir. Leur jeu collectif a été une faille complète.

Alle - Courtemaître 5-1 (2-0)

Alle: Hurlimann; O. Gurba, Mazzili, Jovine, P.-A. Sangsue; Choulat, Peiro, Metzger; R. Gurba, Bonnemant, B. Patarozzi, L. Courtemaître; D. Th. Theurillat; M. Theurillat (P. Vallat), Parietti, D. Rérat; V. Chapuis, Pedretti, Saner, Caversazio; Chavanne, J. Chapuis (V. Ouevray), Th. Rérat.

Marqueurs: B. Patarozzi (2), Metzger, R. Gurba (2), Jovine (autobut).

La rage de vaincre des «locaux» a été déterminante. Ayant un urgent besoin de se réhabiliter, Alle a, dès le coup de sifflet initial, lancé toutes ses forces dans la bataille. Deux buts réussis en moins d'une minute ont complètement déboussolé les visiteurs incapables, par la suite, de combler ce handicap.

Le compartiment offensif de Courtemaître manquant singulièrement d'influx, ce sont les défenseurs qui ont joué leur va-tout. En agissant ainsi, ils ont laissé le champ libre aux joueurs locaux. Ceux-ci ont exploité au mieux les déficiences de l'adversaire. LIET

boxe

Entre les cordes

● Le Panaméen Eusebio Pedroza a conservé son titre mondial de la catégorie des poids plume (version WBA), en faisant match nul avec l'Américain Bernard Taylor à Charlotte, en Caroline du Nord (EU). L'arbitre donnait Pedroza vainqueur par 147-143, l'un des juges donnait Taylor gagnant 146-144 et le troisième voyait un verdict nul 146 par-tout.

lutte

Championnat suisse

Perriard cinquième

Au championnat de Suisse juniors de lutte gréco-romaine, à Kriessern (SG), le jeune Vincent Perriard, de Colombier, s'est classé 5^{me}.

Neuchâtelois au tournoi international de Domididier

Le Club olympique de Domididier organisait dimanche 10 octobre son traditionnel tournoi international pour écoliers. Il y eut des combats très acharnés et de bon niveau pour de jeunes lutteurs de moins de 16 ans. Vincent Perriard s'est particulièrement bien comporté puisqu'il a pris la première place en 50kg, ayant gagné tous ses combats. Par équipes, le club de Chevigny Saint-Sauveur (France) a gagné définitivement le challenge Hermann Chardonnens.

D'autres Neuchâtelois y ont également participé. Voici leurs résultats: 7^{me} en 38kg: Yvan Saam. — 5^{me} en 46kg: Olivier Perret. — 6^{me} en 50kg: Jean-Laurent Pfund. — 5^{me} en 60kg: Pierre-Alain Saam.

automobilisme

Calendrier des grandes épreuves 1983

Ces dates peuvent vous intéresser

La commission exécutive de la Fédération internationale du sport automobile (FISA) a proposé les dates de grands prix de formule 1 pour 1983:

- 12 février: GP d'Afrique du Sud, à Kyalami.
13 mars: GP du Brésil, à Rio.
27 mars: GP des E.-U., côte Ouest, à Long Beach.
17 avril: GP de France, au Castellet.
1^{er} mai: GP de San Marin, à Imola (It).
22 mai: GP de Belgique, à Spa.
5 juin: GP des E.-U., à Detroit.
12 juin: GP du Canada, à Montréal.
10 juillet: GP de Suisse, à Dijon (Fr).
17 juillet: GP de Grande-Bretagne, à Silverstone.
31 juillet: GP de RFA, à Hockenheim.

- 14 août: GP d'Autriche, à Zeltweg.
28 août: GP de Hollande, à Zandvoort.
4 septembre: GP d'Italie, à Monza.
25 septembre: GP de New York, à New York.
9 octobre: GP de Las Vegas, à Las Vegas.

- 8 mai: Vallenga (It).
23 mai: Pau (Fra).
5 juin: Spa-Francorchamps (Bel).
12 juin: Mantorp Park (Suè).
26 juin: Donington (GB).
24 juillet: Misano (It).
31 juillet: Pergusa (It).
4 septembre: Mugello (It).

Formule 2

Le calendrier du championnat d'Europe de formule 2 pour 1983 a été adopté comme suit par l'assemblée plénière de la fédération internationale du sport automobile:

- 20 mars: Silverstone (GB).
4 avril: Thruxton (GB).
10 avril: Hockenheim (RFA).
24 avril: Nurburgring (RFA).

Rallies

Le calendrier du championnat du monde des rallies:
22/29 janvier: Monte-Carlo.
11/13 février: Suède.
1/6 mars: Portugal.
31 mars / 4 avril: Safari (Kenya).
5/8 mai: Tour de Corse.
28 mai / 3 juin: Acropole (Grèce).
24/29 juin: Nouvelle-Zélande.
22/29 juillet: Argentine.
24/28 août: 1000 lacs (Finlande).
2/8 octobre: San Remo (Italie).
24/30 octobre: Côte d'Ivoire.
19/24 novembre: Grande-Bretagne.

Les rallies de Suède et de Côte d'Ivoire ne comptent que pour le championnat du monde des pilotes.

Ickx champion du monde d'endurance

Après un final dramatique, le Belge Jacky Ickx (37 ans) s'est adjugé le titre de champion du monde d'endurance. Ickx et son partenaire britannique Derek Bell ont remporté les Mille kilomètres de Brands Hatch (Ang), sur leur Porsche 956, avec 4⁷ d'avance sur l'équipage de Lancia, composé de Riccardo Patrese et Théo Fabi (It). Marc Surer a été éliminé au 5^{me} tour déjà, sur accident, mais sans gravité pour lui.

terminèrent finalement tout de même cinquièmes.

CLASSEMENTS

Brands Hatch (Ang), 8^{me} manche du championnat du monde d'endurance. Seul le classement au championnat du monde des conducteurs a été établi, celui par marques (Porsche) étant déjà clos. L'obscurité a contraint les organisateurs à réduire la distance de 239 à 211 tours.

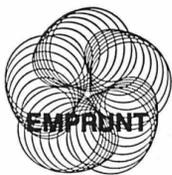
1. Jacky Ickx / Derek Bell (Be/GB), Porsche 956, 5h 35'01"6 (moy. 158,905 km/h) 2. Riccardo Patrese / Teo Fabi (It), Lancia, à 4"7; 3. à 9 tours, John Fitzpatrick / David Hobbs / Bob Wollek (GB/GB/Fr), Porsche 935; 4. à 10 tours, Palmer / Wilson (GB/Af.S.), Ford C100; 5. à 11 tours, Ludwig / Winkelhoeck / Surer (RFA/RFA/S), Ford C100; 6. à 14 tours, Paul Jr / Jelinski (EU), Porsche CK 5.

Classement final du championnat du monde d'endurance des conducteurs: 1. Jacky Ickx (Be) 95 pts; 2. Riccardo Patrese (It) 87; 3. Derek Bell (GB) 70; 4. Fabi (It) 66; 5. Aliberto (It) 63.

Williams débouté

La cour d'appel de Paris, après le tribunal civil, a débouté le constructeur britannique de formule un, Frank Williams, de son action pour tenter de faire annuler la décision de la FISA, le 29 avril, déclassant le pilote finlandais Keke Rosberg de la 2^{me} place du GP du Brésil, le 21 mars dernier.

Avec Rosberg, devenu tout de même champion du monde des conducteurs, le Brésilien Nelson Piquet, champion du monde l'année précédente, avait également été disqualifié (sur Brabham). Piquet avait remporté la course. Les mécaniciens des deux écuries avaient ajouté de l'eau et du liquide de refroidissement de freins après l'arrivée afin que les voitures atteignent le poids réglementaire de 580 kilos.



Banque Française du Commerce Extérieur

PARIS

avec garantie de l'Etat français

6 1/4 %

**Emprunt 1982 - 92
de fr.s. 100 000 000**

Le produit de cet emprunt est exclusivement destiné au refinancement par la B.F.C.E. et dans le cadre de la procédure gouvernementale de financement des exportations françaises, de la partie à long terme (échéant à plus de 7 ans) des crédits consentis à l'occasion de la vente de biens d'équipement français à l'étranger.

Prix d'émission

100 %

+ 0,3% timbre fédéral de négociation

**Fin de souscription
20 octobre 1982, à midi**

No de valeur: 474.819

Modalités de l'emprunt

Durée:
10 ans au maximum. Possibilités de remboursement par anticipation à partir de 1987 avec des primes dégressives commençant à 100%, à partir de 1990 à 100%; pour des raisons fiscales à partir de 1983 avec primes dégressives commençant à 102%

Amortissement:
rachats en bourse par tranches annuelles de fr.s. 4 000 000 de 1987 à 1991

Titres:
obligations au porteur de fr.s. 5000 et fr.s. 100 000

Libération:
28 octobre 1982

Coupons:
coupons annuels au 28 octobre

Cotation:
aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich

Le prospectus d'émission a paru le 18 octobre 1982 dans les «Basler Zeitung» et «Neue Zürcher Zeitung». Il ne sera pas imprimé de prospectus séparés. Les banques soussignées tiennent à disposition des bulletins de souscription.

Société de Banque Suisse Union de Banques Suisses Crédit Suisse
Banque Populaire Suisse Banque Leu SA Groupement des Banquiers Privés Genevois
A. Sarasin & Cie Société Privée de Banque et de Gérance Groupement de Banquiers Privés Zurichois
Union des Banques Cantoniales Suisses

87854-110



Un «V» mystérieux rend enfin les portes et les fenêtres vraiment étanches

Le ruban calfeutrant en V original de 3M en apporte la preuve nuit et jour, sous chaque climat, par n'importe quel temps, dans le monde entier... depuis 8 ans déjà.
Rouleaux de 5,5 m, 27,5 m et 55 m; couleurs: blanc, brun
Test LFEM no 153926

La manière de vous débarrasser une fois pour toutes des courants d'air, de la poussière et du bruit au moyen de **Scotch Weatherstrip** vous sera indiquée par:

Colombier: Quincaillerie Meyer, Anc. Lorimier, Château 18.
Cressier: U. Schmutz, 45, rte de Neuchâtel. **Fleurier:** U. Schmutz, Rue Place d'Armes. **Neuchâtel:** COOP Do-it-yourself, Portes rouges • Haefliger & Kaeser S.A., Ch. des Mulets. **Peseux:** Obirama Do-it-yourself.

85673-110
3M

La publicité rapporte
à ceux qui en font!

SERVICE DE PUBLICITE FAN-L'EXPRESS
Tel (038) 25 65 01

Le meilleur de l'automobile. Mazda 323 CD



Une conception sans compromis

La Mazda 323 CD est née d'une conception nouvelle de la traction avant qui a fait le succès de la Mazda 323: rien que les avantages de cette formule sans les inconvénients.

Résultat: une voiture douce à conduire et qui braque très court, dotée d'une boîte à 5 vitesses extrêmement précise. Et produite à ce jour à plus d'un million d'exemplaires.

L'indépendance dans la stabilité

La Mazda 323 CD dispose, bien sûr, d'une suspension indépendante

sur les 4 roues. Et aussi stable à l'arrière qu'à l'avant, grâce à sa géométrie auto-stabilisatrice.

L'économie dans la performance

Côté moteur: deux cylindrées. 1300 ou 1500 cm³, disposé transversalement, il est tout à la fois robuste, performant et très sobre. A tous les régimes.

Un confort grand comme ça!

L'habitacle de la Mazda 323 CD est très spacieux. Sièges enveloppants, bien dessinés. Tableau de bord très complet, esthétique et fonctionnel.

Un coffre plein d'idées

C'est son coffre qui donne sa ligne classique à la Mazda 323 CD. Vaste. Profond. Et surtout polyvalent. Grâce aux 2 positions interchangeables de la roue de secours: horizontale ou verticale. Et puis — pas banal — non plus sur une berline classique — les 2 dossiers arrière rabattables séparément. Si pratique pour loger des skis ou un petit meuble.

La perfection tient en 2 lignes

Mazda 323 CD, berline de ligne classique ou Mazda 323 berline compacte à hayon. A vous de choisir: simple question de ligne et de coffre.

Modèles	1100	1300	1500	1500 GT
à 90 km/h	5,6	5,4	5,6	5,6
à 120 km/h	7,6	7,8	7,6	7,7
en ville	8,4	8,4	8,7	9,3

1300 CD 4 portes, 5 vitesses Fr. 12 845—
1500 CD 4 portes, 5 vitesses* Fr. 13 955—
1100 GL 3 portes, 4 vitesses Fr. 10 215—
1300 GL 3 portes, 4 vitesses Fr. 10 930—
1300 GLS 3 portes, 5 vitesses* Fr. 11 890—
1300 GLS 5 portes, 5 vitesses Fr. 12 440—
1500 GLS 3 portes, 5 vitesses Fr. 12 995—
1500 GLS 5 portes, 5 vitesses* Fr. 13 550—
1500 GT 3 portes, 5 vitesses Fr. 14 600—
Station-Wagon 1300 GL 4 vitesses Fr. 12 450—
Station-Wagon 1500 GLS 5 vitesses Fr. 13 350—
(Conception différente: roues arrière motrices)

Toit ouvrant électrique (modèles 1500): Fr. 500—
*Automatic: Fr. 1000—

Mazda (Suisse) SA, 1217 Meyrin 1 (Groupe Blanc & Paiche)



Mazda 323

Mazda

L'avenir vous donnera raison

Hauterive-Neuchâtel
Garage Schenker + Cie, 038/33 13 45
Les Ponts-de-Martel Garage de la Prairie,
039/37 16 22

St-Martin Garage Michel Javet,
038/53 27 07
Colombier Garage du Vieux Moulin,
038/41 35 70

Lignières Albert Stauffer,
038/51 38 71
La Chaux-de-Fonds Garage de l'Avenir,
rue du Progrès 90-92, 039/22 18 01

Le Locle Garage des Eroges,
Enrica Rustico, 039/31 10 90
Buttes Garage J.-M. Vaucher,
38/61 25 22

CANTON DE BERNE

Nouvelle formation politique à Moutier

Les jeunes « Rauraques » dans la bataille

De notre correspondant: Une formation politique supplémentaire viendra s'ajouter aux six partis politiques engagés dans la bataille des élections municipales de Moutier du 5 décembre. En effet, en fin de semaine on a appris que des jeunes de Moutier, militants et sympathisants autonomistes, avaient décidé le dépôt d'une liste complète de 41 candidats au Conseil de ville et une liste de quatre candidats cumulés pour l'élection du Conseil municipal. Cette formation appelée groupe «Rauraque» est composée de jeunes de 20 à 30 ans pour la plupart.

Ainsi, pour le moment, on pense que sept listes seront déposées pour le Conseil de ville et sept pour le Conseil municipal. Côté autonomiste, on trouvera les listes du PDC, du PSA et du RPJ auxquelles s'ajoutent les listes du groupe «Rauraque». Côté antiséparatiste, on trouvera l'alliance des partis gouvernementaux, soit les listes du PSJB, du PRJB et de l'UDC. Il faut cependant attendre le dernier délai du dépôt des listes - lundi 8 novembre à 18 h - pour confirmer ce qui précède. La seule certitude pour l'instant est l'annonce de la candidature de M. Rémy Berdat (PSJB) à la mairie de Moutier.

aux responsables des mouvements autonomistes. Il s'agit de «Il était une fois... les Jurassiens». Ce film d'une heure et demie sera présenté au cours de séances dont la première a lieu demain à l'Hôtel de la gare. Sept autres séances sont programmées jusqu'au 17 novembre.

IVE

Au Conseil municipal de Corgémont

Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal a notamment traité des objets suivants:

Ecole de formation féminine. - Après avoir entendu un rapport de M. Willy Liechi, responsable des écoles, le Conseil municipal a renoncé à adhérer à la convention proposée par la ville de Biennne concernant l'école de formation féminine. Jusqu'à présent, les élèves de Corgémont se rendent à l'école féminine de Tavannes. Cette manière de procéder donne satisfaction. Pour la municipalité de Corgémont, il en résulte une dépense annuelle de 2500 fr. par élève. A Biennne, le coût par élève se monterait à près de 5000 francs. La municipalité de Corgémont étant dans l'impossibilité de prendre en charge un montant aussi élevé, le coût supplémentaire de 2500 fr. serait mis à charge des parents, ce que les autorités veulent éviter.

Nomination. - En remplacement de M^{me} Gladys Lachat, démissionnaire, M^{me} Danièle Beraldo a été nommée membre de la commission de l'école enfantine.

Vérification des comptes. - A la suite de l'empêchement de M. Charles-Edgard Pétermann d'exercer son mandat de vérificateur des comptes municipaux, M. Didier Paroz, suppléant, effectuera ce contrôle en compagnie de M. Bruno Ulrich, vérificateur.

Promotions civiques. - Pour la première fois, une cérémonie de promo-

Psychiatrie semi-stationnaire et foyers pour personnes âgées

Tavannes ne reçoit que les miettes

De notre correspondant: Le conseil de la Fédération des communes du Jura bernois vient de faire connaître ses propositions s'agissant de projets, dans la vallée de Tavannes, d'institutions comme la psychiatrie semi-stationnaire et les foyers pour personnes âgées.

Il ressort du rapport de la FJB que la localité de Tavannes perdra le peu qui lui reste dans ce domaine, au profit de Reconvilier où les autorités, plus dynamiques et revendicatrices, ont réussi à attirer dans leur localité pratiquement toutes les institutions en projet. Ainsi, les ateliers protégés, actuellement à Ta-

vannes, seront transférés à Reconvilier dans une usine des FAR (Fabriques d'assortiments réunies). La division de psychiatrie semi-stationnaire de la clinique de Bellelay, actuellement installée à Beau-Site à Lovresse, sera déplacée dans l'immeuble pour personnes âgées «La Colline», à Reconvilier. Un nouvel immeuble sera construit dans cette localité. Il abritera un nouveau centre pour personnes âgées, d'une capacité de 75 lits (actuellement 43 à «La Colline»).

Enfin, la localité de Tavannes reçoit les miettes de ces projets. Sa colonie d'habitation pour personnes âgées

«Prés Fleuris» (19 lits) sera maintenue dans sa fonction actuelle. Seul un «point d'appui» (dispensaire ou infirmières, pédicures, physiothérapeutes, etc., venant de Reconvilier, y dispensation des soins) nécessitera une transformation du bâtiment actuel. C'est tout!

Les communes de la vallée de Tavannes ont reçu ce rapport assorti d'une invitation à participer à une séance d'information qui aura lieu mercredi 27 octobre à Reconvilier. MM. André Ory, président de la FJB, et H. Locher, du service de la planification, de construction et d'exploitation de la direction cantonale de l'hygiène publique, rapporteront sur ces propositions. Dans un deuxième temps, le D^r H. Van, directeur de la clinique de Bellelay, fera un exposé sur les nouvelles méthodes thérapeutiques en vigueur dans cet établissement.

IVE

Retour des colons

(c) Les enfants de Moutier qui ont passé leurs vacances d'automne en colonie à Charmey, dans le canton de Fribourg, sont rentrés dans leurs familles. Au nombre d'une quarantaine, ils étaient placés sous la responsabilité de M^{me} Micheline Frossard et de M^{lle} Jacqueline Gyax, institutrices à l'école primaire. Malgré un temps qu'ils auraient souhaité meilleur, les enfants ont passé de belles journées, dans la bonne humeur. Néanmoins, tous étaient contents de retrouver leurs parents.

DANS SEPT SEMAINES

A sept semaines de ces élections municipales de Moutier, élections dont on connaît l'enjeu, la campagne électorale n'a pas vraiment commencé. Les deux camps, jurassien et bernois, et les partis mettent la dernière touche à leur campagne. Pourtant, une première animation a été rendue publique dans le camp jurassien. Un film en super 8 mm a été présenté il y a peu à la presse et

Le PSA et l'attribution du Prix Nobel Pourquoi pas Lech Walesa?

De notre correspondant: Dans un communiqué, le parti socialiste autonome du sud du Jura (PSASJ) déclare qu'une fois de plus, l'attribution d'un prix Nobel soulève la critique. Il suffit de se souvenir des prix décernés à MM. Begin et Kissinger. Cette année encore, on récompense des lauréats qui n'ont jamais joué un rôle de premier plan sur le terrain des luttes pacifistes, constate le PSA.

total soutien à «Solidarnosc» et exige la condamnation sans réserve du gouvernement de la Pologne, lors de la prochaine conférence européenne sur la sécurité et la coopération.

Dans le même domaine, le PSA dénonce, en Suisse également, la répression démesurée exercée contre les membres des mouvements de jeunes et les procès qui l'accompagnent. Il déplore fermement les pratiques des policiers: «Ces serviteurs du pouvoir et leurs chefs ont, avec de telles méthodes, raté le coche du dialogue. Les peines de prison ne vont surtout pas dans ce sens».

A la suite de ce constat et face à la justice de classe, le PSA réclame l'amnistie des jeunes poursuivis pour participation à émeutes. Selon lui, cette amnistie est le meilleur moyen de réinstaurer la concertation afin d'éviter de nouvelles flambées de violence, ces dernières ne pouvant en aucun cas contribuer à la réalisation des objectifs légitimes des jeunes.

Pourquoi, dès lors, ne pas avoir eu le courage d'attribuer ce prix à Lech Walesa, président emprisonné du syndicat polonais «Solidarnosc», déclaré illégal depuis le 9 octobre, questionne le PSA. C'était une excellente occasion d'apporter son soutien tangible à ce mouvement populaire autogestionnaire, étant donné que ce dernier n'a jamais préconisé ni recouru à la violence pour faire aboutir les revendications des travailleurs.

Le moment était d'autant mieux choisi que l'armée polonaise venait de mettre fin, sur le papier, à l'existence de ce syndicat libre. Cette opération confirme l'adage qui dit que les armées sont les bourreaux des peuples. Le PSA réaffirme son

CANTON DU JURA

Elections cantonales

Les femmes du Sud s'y intéressent

De notre correspondant: La Fédération méridionale de l'Association féminine pour la défense du Jura (AFDJ) a lancé hier un appel aux électrices et électeurs du canton du Jura pour leur demander, en particulier, de réélire les cinq membres du gouvernement actuel. Cette fédération écrit:

«Chaque fois que le Rassemblement jurassien a fait appel au civisme, à la conscience et au cœur des Jurassiens, ceux-ci ont répondu avec spontanéité et enthousiasme. Faut-il donc rappeler les grands moments de notre histoire récente où, ensemble, nous avons renversé des montagnes d'incompréhension et balayé des sommets d'indifférence, en mobilisant toutes les énergies pour créer la République et canton du Jura? Aujourd'hui encore et malgré la frontière artificielle et provisoire qui nous sépare, les Jurassiennes du Sud, conscientes des enjeux des prochaines élections, appellent les militantes et les militants du canton du Jura à se mobiliser pour reconduire au gouvernement les cinq ministres sortants. Ces hommes ont accompli, depuis quatre ans déjà, un travail considérable. A maintes reprises ils ont prouvé, dans leurs discours et dans les faits, que la réunification de la patrie jurassienne restait pour

eux et pour la république un objectif prioritaire. «Pour épauler l'équipe gouvernementale, ajoute la Fédération du Jura-Sud de l'AFDJ, il faut élire au parlement des femmes et des hommes issus des rangs du Rassemble-

ment jurassien et de l'Association féminine pour la défense du Jura. Des militants fidèles à l'idéal de réunification, soucieux des engagements pris le 18 mai 1974 à Porrentruy envers les Jurassiens du Sud».

Guerre des commerçants à Delémont?

Le corps électoral de la ville de Delémont est appelé à se prononcer dimanche au sujet d'un nouveau règlement sur la fermeture des magasins. Parmi les innovations, on peut noter que les magasins devront fermer le samedi à 16h au lieu de 17h, mais qu'ils pourront rester ouverts jusqu'à 18h30 au lieu de 17h les veilles de jours fériés officiels. Adopté sans opposition par le Conseil de ville, ce règlement est également soutenu par le personnel de vente et la Fédération romande des consommatrices. La campagne se déroule entre les commerçants eux-mêmes.

En effet, l'Union des commerçants de Delémont distribue dans ses magasins un tract recommandant l'approbation du règlement, qui «présente une amélioration des conditions de travail du personnel de vente». En revanche, huit commerçants (quatre de la région

et quatre à succursales multiples) ont diffusé lundi un papillon tous-ménages préconisant le rejet du règlement sous le titre «Delémont - ville morte?». Ils souhaitent pouvoir s'organiser librement (ouverture le samedi à la pause de midi notamment) et craignent que la clientèle se rende dans des villes où les heures d'ouverture sont plus larges. (ATS)

Succès du Comptoir

(c) Le Comptoir de Delémont a fermé ses portes, dimanche soir, dix jours après les avoir ouvertes. Alors qu'on était en droit de supposer que le nombre des visiteurs serait en diminution, en raison de la situation économique, le record d'affluence a été battu: plus de 60.000 entrées ont été enregistrées. Les organisateurs sont donc très satisfaits, de même que les exposants qui ont, en général, réalisé d'excellentes affaires, pour le moins comparables à celles de l'année dernière. Les visiteurs sont également contents, car le Comptoir delémontain est encore et toujours une sympathique manifestation, qui se déroule dans une bonne ambiance et qui permet, outre les relations commerciales, d'agréables contacts humains.

DEVELIER Retour raté

(c) Dimanche vers 23 h, une recrue cantonnée à la caserne de Bure et qui regagnait son lieu de stationnement avec des camarades dans sa voiture privée, a raté un virage entre Develier et Les Rangiers. Le véhicule est sorti de la route et a fait plusieurs tonneaux dans la forêt. Un des occupants, blessé, a été hospitalisé à Porrentruy. Le véhicule est hors d'usage.

VILLE DE BIENNE

CENTRE D'INFORMATION SEXUELLE ET DE CONSULTATION (CISC)

Nouvelle étape avant la décision

A Biennne, l'affaire du CISC (centre d'information sexuelle et de consultation) revient sur le tapis. Jeudi prochain, les conseillers de ville devront se pencher sur le rapport du Conseil municipal - qui servira de message aux électeurs et électrices. En effet, les citoyens biennnois seront prochainement appelés à se prononcer au sujet du CISC, tel qu'il a été accepté par le Conseil de ville le 18 mars. Un centre dont la fonction principale serait - outre les consultations gynécologiques - l'information et la prévention: soit l'information pré ou post-natale, la contraception, l'éducation sexuelle en général, ainsi que l'aide en cas de grossesse indésirée.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la création du CISC biennnois aura fait couler beaucoup d'encre. Le premier pas remonte à 1978, quand une initiative signée par plus de 3200 citoyens biennnois fut lancée en vue de créer un tel centre. Le but de celui-ci: combler une lacune importante à Biennne, ville qui ne dispose d'aucun organisme chargé de conseiller et d'informer sur le plan de la sexualité. Il existe bien le planning familial rattaché à l'hôpital régional de Biennne. Toutefois, ouvert un soir par semaine seulement, il est révélateur de la carence qui existe à Biennne en matière de prévention: le nombre des consultations en vue d'une interruption de grossesse a quadruplé au cours de ces dix dernières années, alors que les demandes concernant les moyens anticonceptionnels sont trois fois moindres.

Une information comme pourrait la dispenser le CISC, ainsi que des mesures préventives sont donc vivement nécessaires. Si tout le monde est d'accord sur ce dernier point, les modalités du CISC proposées par l'initiative n'ont pas fait l'unanimité. Ainsi, un premier contre-projet fut élaboré par une commission spéciale du Conseil municipal, contre-projet dans lequel le CISC servirait plutôt de «plaque tournante» en intégrant des organismes publics et privés déjà existants. Cette conception fut rejetée en bloc en septembre 1980 par le Conseil de ville, dont la commission spéciale fut chargée à son tour d'étudier la question. Un second contre-projet fut accepté en mars 1982 par la majorité des conseillers de ville, à la satisfaction du comité pour la création du CISC:

- Nous avons décidé de retirer notre initiative en faveur du second contre-projet, car celui-ci nous satisfait pleinement, à une exception près.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS Apollo: 15 h et 20 h 15, Der Supercop. Capitole: 15 h, 17 h 45 et 20 h 15, Les diplômés du dernier rang. Elite: permanent dès 14 h 30, Blue Magie. Lido I: 15 h, 17 h 45 et 20 h 30, La nuit de Varennes. Lido II: 15 h, 17 h 30 et 20 h 15, Dersou Ouzala. Métro: 19 h 50, Marschier oder stirb et Zwei durch dick und duenn. Palace: 14 h 30, 17 h et 20 h 30, Das Kommando. Rex: 15 h et 20 h 15, Firefox; 17 h 30, Accatone. Studio: permanent dès 14 h 30, Adolescentes au pensionnat.

EXPOSITIONS Aula du nouveau gymnase: Ton espace vital, 15 h - 21 h. Ancienne Couronne: P. Etournaud, Patrick Dematteis, 15 h - 19 h. Galerie Kurt Schürer: Lilly Keller; heures d'ouverture du magasin. Galerie Suzanne Kipfer: Jeanne Chevalier, 16 h - 19 h.

THÉÂTRE. CONCERTS Biennne 82: Festival; 20 h, Trio Löschgrat, Nábuhorn et Long John. Théâtre municipal: 20 h, L'idiot, vente libre.

DIVERS Lyceum Club: 20 h 15, le compositeur biennnois Alfred Schweizer parle de son œuvre. Pharmacies de service: pharmacie de l'Etoile, rue du Canal 7, tél. 22 77 66; pharmacie Dufour, rue Dufour 89, tél. 42 46 56.

La commission du Conseil de ville propose de mettre sur pied un organe privé alors que le comité du CISC le voulait public. explique M^{me} Marie-Thérèse Sautebin, l'une des principales initiatrices du projet.

LES BOURGEOIS

Avec tous les membres du comité auteur de l'initiative, elle déplore l'attitude du bloc bourgeois résolument opposé à ce centre. Si sa nécessité n'est pas remise en cause, la conception et l'organisation du CISC tel qu'il est prévu ne satisfont pas les partis bourgeois, dominés par les radicaux qui estiment préférable d'améliorer les institutions existantes pour éviter ce qu'ils appellent «une coûteuse expérience». Ainsi, un référendum fut lancé contre la décision de la création du CISC et le 24 mai, quelques 3500 signatures étaient déposées. Il appartiendra donc aux citoyens biennnois de trancher lors d'une votation fixée au 28 novembre. Durant le mois à venir, la campagne battra son plein et les prises de position sont d'ores et déjà nombreuses. M^{me} Marie-Thérèse Sautebin explique:

- L'Association des médecins a déjà pris position contre un tel centre

qui remettrait en question leur «toute-puissance».

Autre argument invoqué par les opposants à la réalisation du CISC, qui emploiera quatre personnes à mi-temps, dont un gynécologue et un psychologue, ainsi qu'un conseiller à plein temps: son coût, qui s'élève à environ 400.000 francs. Si 80.000 fr. correspondent aux frais d'équipement et d'installation, la commune devrait payer quelque 300.000 fr. par an. Pourtant, la direction des œuvres sociales du canton de Berne soutient ce projet, qui serait subventionné. Grâce à la préqualification financière, il resterait finalement à la ville de Biennne à payer quelque 70.000 fr. annuellement, ce qui reviendrait à environ 1 fr. 50 par habitant. En outre, les clients seraient amenés à régler, à un tarif social, leurs consultations. Pour faire connaître ses positions, le comité de l'initiative organise, dans le courant du mois de novembre, deux journées d'action. Par ailleurs, tous les samedis du mois prochain, des stands d'information seront dressés en plein air. Mais M^{me} Marie-Thérèse Sautebin ne cache pas son inquiétude:

- Si le peuple biennnois se prononce contre le CISC, cinq années d'efforts seraient réduites à néant...

Les pompiers et l'ordinateur

De notre rédaction biennnoise: Les Biennnois ont eu, durant trois semaines, la possibilité de s'opposer au règlement du service du feu qui prévoit une modification du système de perception de la taxe d'exemption.

Mis en dépôt public à la Municipalité jusqu'à mi-octobre, ce règlement n'implique aucune augmentation mais, dès 1984, la taxe (6,5 %) sera d'office déduite - par ordinateur - de la première tranche d'impôt communal sur le revenu et la fortune.

La Municipalité biennnoise entend ainsi se mettre au goût du jour en faisant usage, elle aussi, de l'électronique. Biennne, à la traîne d'autres communes de grande et moyenne importance, est l'une des dernières villes du canton de Berne, voire de Suisse, à percevoir séparément la taxe d'exemption du service du feu. En effet, ailleurs tout se fait par ordina-

teur depuis quelques années déjà. Donc, à Biennne, l'actuelle échelle de taxation variant entre 10 et 200 fr. par paliers de 5 fr., selon le revenu du citoyen, restera en vigueur jusqu'en 1984, date d'entrée en service du nouvel ordinateur. Ainsi, à l'avenir, la taxe des pompes correspondra à 6,5 % de la première tranche d'impôt communal sur le revenu et la fortune.

- Ce nouveau mode de perception de la taxe n'entraînera aucune augmentation, explique M. Fritz Elmer, secrétaire municipal.

Par ailleurs, la participation de la femme mariée, active professionnellement, à la couverture de la taxe - son revenu s'ajoutant à celui de son mari - reste également inchangée. Et, comme par le passé aussi, les membres du corps des sapeurs-pompiers, pour peu qu'ils aient accompli 15 années de service actif, en sont définitivement exemptés.

INFORMATIONS HORLOGÈRES

Un accord intéressant pour Omega

La société américaine Perking-Elmer Corporation, de Norwalk (Connecticut), une entreprise spécialisée dans les techniques de mesures, a conclu avec l'entreprise Censor, de Vaduz (FL), un accord de collaboration à long terme qui porte sur la commercialisation à l'échelle mondiale d'appareils destinés à la fabrication de circuits intégrés par procédé photolithographique. Ces appareils sont produits par l'entreprise horlogère biennnoise Omega, indiquée dans un communiqué diffusé lundi la société de la Principauté du Liechtenstein.

collaborateurs. Son chiffre d'affaires a atteint 20 millions de fr. en 1981. C'est en 1978 que cette société a entrepris des travaux de recherche et de développement pour la réalisation d'appareils pour la fabrication de circuits intégrés. Comme la production en série de ces derniers était difficilement envisageable à Vaduz, un contrat de collaboration a été signé au début de cette année entre Censor et Omega. Quant à Perking-Elmer Corporation, elle a réalisé en 1981 un chiffre d'affaires de 1,1 milliard de dollars. Elle sera chargée, aux termes de l'accord la liant avec Censor, de diffuser les appareils en Amérique du Nord et du Sud, ainsi qu'en Europe occidentale.

Censor, une entreprise également spécialisée dans les techniques de mesures, emploie une centaine de

CONFÉDÉRATION

Acquisition d'«apparthôtels»

Pour une réglementation plus sévère

BERNE (ATS). — La future loi Furgler devrait se montrer plus sévère en ce qui concerne l'acquisition de logements en «apparthôtels» par des étrangers. C'est du

moins l'avis de la commission du Conseil national qui voudrait ajouter deux dispositions à celles prévues jusqu'ici. Tout d'abord l'obligation pour l'hôtelier d'être pro-

priétaire de 40% des appartements et ensuite la possibilité pour les communes d'introduire des restrictions plus sévères pour cette catégorie de logements.

C'est la seconde fois que la commission du National préconise une réglementation plus sévère pour les «apparthôtels». Au cours d'une séance précédente elle avait notamment décidé que l'acquisition de logements en «apparthôtels» ne pourrait se faire que dans le cadre du contingentement des autorisations que le Conseil fédéral attribue aux cantons. En revanche, les conseillers nationaux réunis jeudi et vendredi derniers à Adelboden ont approuvé le pourcentage fixé par la loi pour qu'un hôtel puisse se nommer «apparthôtel»: 65% de l'ensemble des unités de logement doivent être exploitées en forme hôtelière.

M. Kurt Furgler, chef du département fédéral de justice et police, assistait à la réunion d'Adelboden qui a été présidée par M. Fred Rubi (soc/BE). Les membres de la commission achèveront en janvier 83 l'examen de ce projet de loi.



Des restrictions plus sévères pour cette catégorie de logement. (Keystone)

Commande pour l'armée De l'acier allemand

BERNE (AP). — L'armée suisse achète pour quelque 600.000 francs d'acier destiné à la fabrication de blindage pour les chars. Le chargé de l'information du service de l'armement au sein du département militaire fédéral (DMF), Hugo Wermelinger, a confirmé la teneur d'un article paru dans le quotidien allemand «Blick». Il a ajouté qu'il ne s'agissait pas d'une grande commande.

Les plaques de métal devaient être installées sur les

machines à l'occasion d'essais de munition. La Suisse ne livre que des plaques de fonte qui ne sont pas aussi résistantes que les pièces commandées en Allemagne. La fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH) ainsi que le nouveau président de l'Union syndicale suisse (USS) avaient protesté contre ces commandes à l'étranger en faisant référence aux difficultés du marché de l'emploi dans l'industrie des métaux.

La Furka fait le plein!

BRIGUE (ATS). — En moins de trois semaines, soit de l'ouverture officielle du tunnel, à fin septembre, à ce jour, plus de 6000 voitures ont déjà franchi la Furka à bord des trains reliant le Valais à Uri et vice-versa. Toutes les prévisions sont dépassées.

Le trafic a été tout particulièrement dense durant le week-end et l'on a dénombré 805 voitures durant la seule journée de samedi, 447 vendredi et plus de 600 dimanche, avant la fin de l'après-midi.

Le nombre des automobilistes était tel qu'il a fallu durant ces trois jours mettre en service 28 trains supplémentaires, dont douze sur la seule journée de samedi.

Le «oui» du Parti suisse du travail

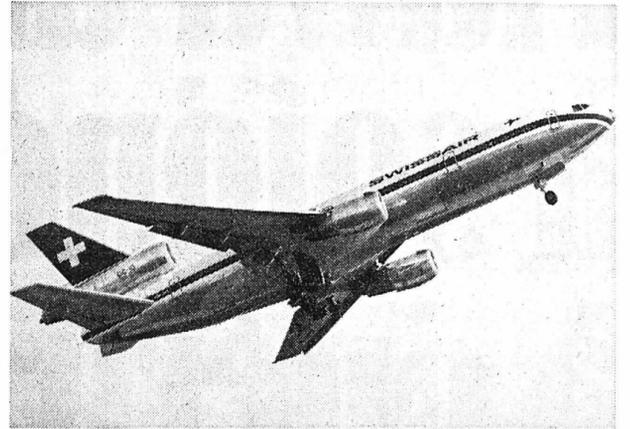
GENÈVE (ATS). — Le bureau politique du Parti suisse du travail (PST) a pris position à propos de la votation fédérale du 28 novembre. Il invite les électeurs à voter oui à l'initiative populaire pour la surveillance des prix («nécessaire en raison des abus de certains cartels»), et à voter non au contre-projet, qui ne prévoit qu'une surveillance éventuelle et qui est «destiné à torpiller l'initiative».

Navigation Swissair cet hiver De Hararé à Thessalonique

ZURICH, (AP). — Les cinquante appareils de Swissair vont rallier 98 villes et 66 pays, selon le plan de navigation de cet hiver. La nouvelle planification entrera en vigueur dès le premier novembre. Swissair a indiqué que les principaux vols européens de la compagnie seraient avancés d'une heure par rapport à l'été.

Les performances du nouveau DC-10 permettent de joindre certaines destinations sud-américaines ou du Moyen-Orient sans escales intermédiaires. Les villes de Bagdad et de Téhéran bénéficieront d'une liaison hebdomadaire. Deux vols par semaine pour Amman offriront des correspondances avantageuses vers l'Irak. La nouvelle destination de Swissair, la ville africaine de Hararé, au Zimbabwe, sera également desservie durant l'hiver une fois par semaine, avec escale à Athènes.

La circulation européenne ne subira pas de grosses modifications. Les liaisons seront poursuivies sur Nuremberg et Hanovre, comme celle ouverte au début de l'année vers Thessalonique.



Le DC-10 permet de supprimer les escales intermédiaires. (ASL)

Parlementaires suisses reçus par le Sénat français

BERNE (ATS). — Une délégation de l'Assemblée fédérale, dirigée par M. Pierre Dreyer (PDC/FR), président du Conseil des Etats, séjourne en France de lundi à vendredi sur invitation du Sénat français. Les parlementaires suisses rendent ainsi la politesse à la Haute Chambre française dont plusieurs membres sont venus dans notre pays en 1980. Ils visiteront le Sénat et auront une série d'entretiens avec des membres de ce conseil ainsi qu'avec des députés à l'Assemblée nationale. Ils sont également attendus à la mairie de Paris. Le

programme prévoit en outre la visite d'une grande exploitation agricole, considérée comme un modèle du genre, et de la station de sous-marins de Saint-Nazaire, en Bretagne. La délégation suisse comprend les conseillers aux Etats Othmar Andermatt (rad/ZH) et René Meylan (soc/NE), les conseillers nationaux Paul Biderbost (PDC/VS), André Gautier (lib/GE) et Hans-Rudolf Nebiker (UDC/BL), ainsi que la secrétaire du Conseil des Etats, M^{me} Annemarie Huber, a encore indiqué lundi le secrétariat de l'Assemblée fédérale.

Le Ministre des affaires étrangères de Bulgarie est en Suisse

BERNE (ATS). — M. Petar Mladenov, ministre des affaires étrangères de Bulgarie, est arrivé en visite officielle hier à Berne. Il a eu des entretiens durant près de quatre heures avec son collègue suisse, M. Pierre Aubert. Les deux hommes ont notamment discuté des relations bilatérales, de la conférence de Madrid et du Proche-Orient. M. Mladenov a été reçu par M. Fritz Honegger, président de la Confédération. Il retournera dans son pays mardi après avoir visité la fabrique de montres Omega à Bienne ainsi qu'un supermarché dans la région zuricoise, a indiqué un porte-parole du Département fédéral des affaires étrangères.

M. Petar Mladenov était accompa-

gné par MM. Guéorgui Pirinski, vice-ministre des affaires commerciales, ainsi que par plusieurs hauts fonctionnaires. A 11 heures 30 a commencé le premier entretien avec M. Pierre Aubert, chef du Département fédéral des affaires étrangères. Les conversations se sont poursuivies pendant le repas et ont duré une partie de l'après-midi. Vers 17 heures, M. Mladenov a été reçu par le président de la Confédération. Il a ensuite eu un entretien avec le secrétaire d'Etat Paul Jolles, directeur de l'office fédéral des affaires économiques extérieures. Le soir, M. Pierre Aubert a offert un dîner en l'honneur de son hôte bulgare au «Lohn», la résidence du Conseil fédéral.

ROMANDIE

Le Valais ces quatre prochaines années

De notre correspondant:

Conférence de presse capitale que celle qui s'est déroulée hier dans le salon vert du palais de la Planta à Sion. Le gouvernement représenté notamment par son président M. Guy Genoud, par M. Hans Wyr, chef des finances cantonales et par plusieurs chefs de service présenteront à la presse un document de taille: le plan quadriennal valaisain pour les quatre ans à venir. Que fera l'Etat du Valais au cours des prochaines années, principalement dans le domaine des investissements, c'est la grande question qui fut débattue.

Le montant des investissements nets qui sont prévus de 1983 à 1986 sera de 112francs par année. Si vraiment la crise devait s'accroître, le Conseil d'Etat réexaminera la situation et donnera un coup de barre au gouvernement.

L'exécutif cantonal estime que la situation économique devrait s'arranger sensiblement au cours des prochaines années et a parlé hier d'un taux de croissance de 2% en moyenne de 83 à 86. Tout cela devrait permettre de trouver quelque 3000 emplois pour les jeunes en attente d'une place de travail. M. Genoud a confirmé hier la volonté du gouvernement de trouver dans le canton 9000 nouvelles places de travail avant l'an 2000.

Au cours de ces prochaines années, l'Etat va multiplier ses efforts pour garantir l'autofinancement des travaux entrepris afin de conserver un niveau acceptable à l'endettement du canton. On fera tout également pour maintenir la prérogative financière intercommunale de telle sorte que les communes plus faibles puissent bénéficier de l'aide des communes plus fortes.

Actuellement le montant de la dette cantonale en Valais est de 510 millions de francs soit 2francs par habitant. Cette dette pourrait bien être de 680 millions en 1985 et de 730 millions l'année suivante.

Même si les grands travaux du Valais (collèges, hôpitaux, routes) sont en partie terminés, des dizaines de millions de francs seront investis au cours des quatre prochaines années dans la construction de bâtiments de police à Monthey (6 millions), à Brigue (9 millions), dans la construction du palais de justice (2 millions), d'une école de commerce à Sierre (6,4 millions) pour citer les grandes œuvres. A côté de cela, sur le plan fédéral, il y aura bien sûr la poursuite de l'autoroute jusqu'à Sion, ce qui donnera passablement de travail aux entreprises.

M. F.

SUISSE ALÉMANIQUE

Grand conseil zuricois

ZURICH, (ATS). — Le parlement du canton de Zurich a adopté hier, par 58 voix contre 56, le texte révisé de la loi sur les communes. Les dispositions les plus controversées touchent aux associations d'utilité publique et à la protection contre les données électroniques. Au mois d'août dernier, le parlement zuricois avait voté l'entrée en matière par 111 voix contre 19. Après le résultat du vote de lundi, les pronostics sont plutôt pessimistes pour la votation populaire qui devra encore sanctionner le vote des députés cantonaux.

Les associations communales — organismes d'utilité publique, con-

Oui à la révision de la loi sur les communes

trats d'associations — ne faisaient jusqu'ici l'objet que d'un seul article dans la loi sur les communes. Dans le texte adopté par le Grand conseil, 17 paragraphes sont consacrés à ce sujet. La protection contre les données électroniques n'était même pas abordée. Désormais, les communes ne devraient notamment plus avoir la possibilité de fournir des listes de leurs habitants à des fins commerciales.

Au cours de la discussion de détail sur les associations d'utilité publique, les députés de la gauche ont en vain tenté d'obtenir un droit de participation aussi large que possible pour les citoyens, alors

que du côté de la droite, des radicaux notamment, on trouvait tout cela superflu. De même pour la protection contre les données électroniques, les députés de droite estimaient qu'on allait trop loin. Ces divergences expliquent finalement le résultat très serré du vote final. Bien des parlementaires ont voté oui uniquement pour que le peuple puisse se prononcer sur cette révision pour le moins contestée.

Deux conseillers d'Etat lucernois renoncent

(c) Double surprise politique lundi matin à Lucerne, où l'on a appris que les deux conseillers d'Etat, MM. Felix Willi (département de la construction) et Carl Mugglin (département des finances) ne se représenteraient pas aux prochaines élections, ceci pour raison d'âge. Felix Willi est âgé de 66 ans, Carl Muggli 68. Les deux démissionnaires, qui cesseront leur activité de conseiller d'Etat lucernois fin juin 1983, sont tous deux membres du parti démocrate-chrétien.

Felix Willi est membre du gouvernement lucernois depuis 1970. Il a été responsable du département de la construction. Parmi les

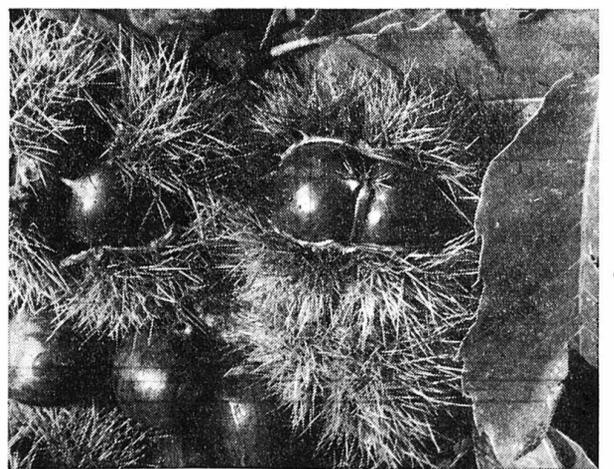
Faillite ouverte à Lucerne

LUCERNE (ATS). — La procédure de faillite de la société lucernoise Transfertex SA a été déclarée ouverte le 13 octobre. Le passif de la société s'élève à 39,6 millions de francs et l'actif à 244.726 francs. Avec 20 millions de francs de créances, le principal perdant de cette déconfiture est un consortium de banques parmi lequel figurent le Crédit suisse, l'Union de banques suisses et la Banque cantonale lucernoise. Fondée en 1972, Transfertex était spécialisée dans la production de papier à thermoimpression et possédait des usines aux Etats-Unis et en Allemagne fédérale.

nombreuses tâches qu'il a menées à bien, notons entre autres la construction du nouvel hôpital cantonal de Lucerne, qui a été inauguré il y a à peine un mois. Carl Mugglin, qui est actuellement encore président de la conférence suisse des directeurs des finances, s'est illustré par sa politique financière pondérée. Les deux conseillers d'Etat démissionnaires, M. Mugglin surtout, sont considérés par les citoyens comme étant les «hommes forts» du gouvernement lucernois. Au printemps prochain, très exactement le 24 avril, auront lieu les élections au Grand conseil et au Conseil d'Etat.

TESSIN

Nouvelles victimes des châtaignes



Une très grande prudence s'impose lors de la cueillette des châtaignes. Il y a déjà eu trop de victimes au Tessin. (Keystone)

LUGANO (ATS). — Nouveau week-end noir au Tessin pour les amateurs de châtaignes. Un ressortissant italien âgé de 57 ans est en effet mort et une petite fille de 8 ans est très grièvement blessée à la suite d'accidents survenus au cours de la cueillette de châtaignes. Jusqu'à présent 4 personnes ont déjà perdu la vie dans des accidents survenus au cours de la cueillette des châtaignes au Tessin. Francesco Piccinini, domicilié à Milan, est subitement décédé samedi matin dans un bois au-dessus de Pedrinato

(Mendrisiotto) alors qu'il rentrait d'une cueillette de châtaignes avec sa famille. Le malheureux a été frappé d'un infarctus. Le deuxième accident est survenu à Brione-sopra-Minuso (Locarno). Annamaria Schuermann, âgée de 8 ans, de Locarno, qui ramassait des châtaignes avec sa section de scouts, a été touchée à la tête par une pierre qui s'était détachée de la montagne. La fillette a été grièvement blessée au crâne et a été opérée. Son état inspire les plus vives inquiétudes.

Flawa aide à soigner et à guérir

FLAWA



Produits d'ouate et de pansement, hygiène mensuelle, pharmacies de premiers secours, etc.

FLAWA Fabriques suisses d'objets de pansement et d'ouates SA, 9230 Flawil

JC & P Bern

87849-110

PHARMACIE DES BEAUX-ARTS
Neuchâtel, av. du 1^{er} Mars
(038) 24 24 00
Cl. FAVEZ - pharmacien

MÉDICAMENTS POUR ANIMAUX



Nous exécutons les ordonnances vétérinaires, nous conseillons sur tous les cas.

nous expédions sur simple coup de téléphone



85642-110



E. RUCHTI

Instruments de musique
Vente et réparations
SAINT-BLAISE
Rue des Moulins 5
Tél. (038) 33 49 37

43339-10

Salon BANGKOK

Rathausgasse 71, Bern
Mo-Sa 11.00-23.00 Uhr

031-21 11 00

Ubolrat Bucher 85560-110

OFFRES D'EMPLOIS

Personnel-Service

Le spécialiste du placement fixe et temporaire

Nous cherchons pour places stables

maçons
peintres
menuisiers

monteurs
en chauffage

ferblantiers

dessinateur -

constructeur

bilingue (fr.-all.)

secrétaire

bilingue (fr.-all.)

pour le service du personnel

employé de
commerce

bilingue (fr.-all.)

apte à devenir chef de bureau

Pour Bienne:

employé de
commerce

bilingue (fr.-all.)

chef d'atelier

pour serrurerie

(environ 20 personnes)

Tél. 24 31 31

87630-136

Notre entreprise en pleine expansion, spécialisée dans la fabrication de connecteurs électroniques, cherche pour date à convenir

un (e) comptable

Nous demandons:

- anglais parlé et écrit
- expérience de travail avec une société aux Etats-Unis
- expérience dans le contrôle de gestion

Faire offres détaillées avec curriculum vitae à ROBINSON NUGENT S.A., case postale 187, 2800 DELÉMONT. 87878-136



cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir, pour les jeudis - vendredis et samedis soir

aide-barmaid

Téléphoner au (038) 47 18 03. 87801-136

BERGHOTEL, 3941 ALBINEN

On cherche

sommelière

capable et sérieuse.

Connaissances allemand et français, avec expérience, pour début novembre 1982, place à l'année

ainsi que gentille

fille de maison

(étrangère acceptée) pour tout de suite.

Tél. (027) 63 12 88.

87873-136

DESSANGE Coiffure

DIR. JEAN-PHILIPPE FLEISCHMANN

cherche

modèles

cheveux longs et très longs pour attaches (sans les couper)

modèles

cheveux longs et courts pour couper.

Se présenter, Seyon 1

Tél. (038) 24 18 18.

87435-136

Cherchons

SOMMELIÈRE

horaire régulier, entrée immédiate ou à convenir.

Tél. (038) 55 29 44 à midi ou le soir après 18 heures sauf le lundi.

87739-136

La publicité rapporte à ceux qui en font !

Service de publicité
FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

MISE AU CONCOURS

La Municipalité de Saint-Imier met au concours le poste de

chef-monteur électricien

responsable du service des installations électriques intérieures, adjoint au chef du service de l'électricité.

Exigences: Etre porteur de la maîtrise fédérale d'installateur électricien. Sens des responsabilités, esprit d'initiative. Le titulaire de ce poste pourrait se voir confier des tâches en relation avec l'exploitation des réseaux électriques haute et basse tension.

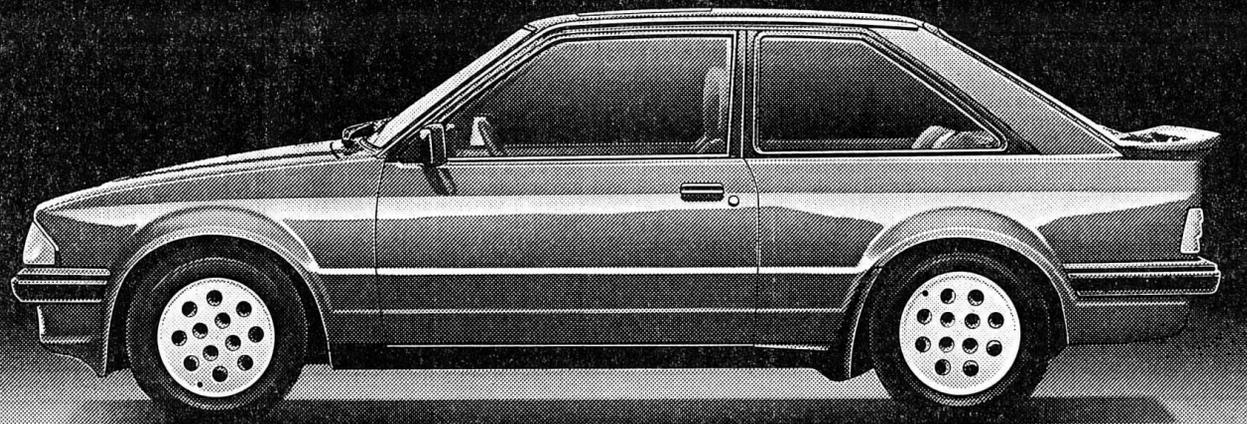
Conditions: Travail intéressant et varié. Salaire selon échelle des traitements du personnel communal. Place stable, affiliation à la Caisse de retraite du personnel communal.

Entrée: Selon entente.

Les offres, avec curriculum vitae, doivent être adressées au Conseil municipal, 2610 Saint-Imier, jusqu'au 1^{er} novembre 1982.

CONSEIL MUNICIPAL
87879-136

Nouveau. Ford Escort XR3i. Le punch sans compromis.



86938-110

La fougue XR3i: moteur CVH 1,6 litre à injection d'essence, 186 km/h chrono, 0 à 100 en 9,7 sec.

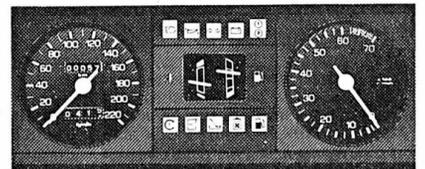
L'économie XR3i: une aérodynamique brillante avec un cx de 0,375, spoiler avant et bécquet arrière, allumage transistorisé exempt d'usure, dispositif coupant automatiquement l'alimentation, boîte 5 vitesses pour réduire la consommation de carburant. Nouveau: réservoir grande capacité (48 litres).

Le style de conduite XR3i: train roulant hautes performances avec suspension indépendante sur les quatre roues, amortisseurs à gaz, pneumatiques à section large 185/60 montés sur jantes sport de 14 pouces. **La sécurité XR3i:** double circuit de freinage séparé diagonalement, freins à disque ventilés

à l'avant, essuie-glace/lave-glace arrière.

L'équipement sport XR3i: sièges baquet tendus d'un nouveau

tissu luxueux, volant sport, radio avec touches de présélection et décodeur d'informations routières, système électronique de contrôle de 5 fonctions de la voiture, montre digitale multifonction et bien d'autres choses encore. **La valeur constante XR3i:** 6 ans de garantie contre les perforations par la corrosion, système d'échappement aluminé, normes allemandes de qualité pour le matériel et la finition.



DE SÉRIE: LE MONITEUR DE CONTRÔLE!

Dans le cockpit sport de la XR3i, un système électronique informe le conducteur sur 5 paramètres importants de la XR3i. Une montre digitale multifonction logée dans la console de toit indique l'heure, la date et fait même office de chronomètre.

DE SÉRIE: LE MOTEUR À INJECTION!

Mettez les gaz - l'Escort XR3i accélère de 0 à 100 en 9,7 sec. Son moteur 1,6 l doté du système K-Jetronic d'injection d'essence développe 105 ch (77 kW). Levez le pied - le dispositif coupant automatiquement l'alimentation entre immédiatement en action. Tout comme la 5^{ème} vitesse, il permet de réduire la consommation de carburant de la XR3i. Ford Escort XR3i: une utilisation judicieuse du carburant tout en ayant un caractère résolument sportif.

JWT 2

Ford Escort XR3i. Nouveau: moteur à injection et 5 vitesses!

Garage des Trois-Rois S.A. La Chaux-de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81. magasin de vente: Avenue Léopold-Robert 92/Rue de la Serre 102. Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01. Le Locle: Rue de France 51, tél. (039) 31 24 31. J.-P. et M. Nussbaumer



TV DERNIERE

AVEC LES ULTIMES MODIFICATIONS DE PROGRAMMES

SUISSE ROMANDE

- 14.30 TV éducative «Salut, glaciers sublimes!»
- 16.05 Point de mire
- 16.15 Vision 2 A revoir: Ritournelles: Rencontres folkloriques Fribourg 82
- 17.05 4,5,6,7...Babibouchettes Dialogues dans un tiroir
- 17.20 Jumeau - Jumelle 8. Sus au renard!
- 17.45 Téléjournal
- 17.50 Sur un plateau La vie au quotidien
- 18.40 Journal romand
- 19.00 Le fils de l'horloger 17. L'accident
- 19.10 Le dernier mot Jeu de lettres
- 19.30 Téléjournal
- 20.05 Capitaine X 6. Sus viennois dernier épisode

21.05 Entracte

Le magazine du spectacle présenté par Patrick Ferla
Thème: L'homme masqué

22.05 Georges Simonon L'artisan des lettres

22.35 Téléjournal

22.50 Haute-Volta

Song - Taaba Une aventure vécue par les villageois de Saye en Haute-Volta. Ce sont des paysans et des paysannes qui ont pris en main leur propre destin et ont construit un barrage

FRANCE 1

- 12.00 Météo première
- 12.10 Juge Box
- 12.30 Atout cœur La valse des couples
- 13.00 T F 1 actualités
- 13.45 Féminin présent Les après-midi de T F 1
- 14.25 Tant qu'il y aura des hommes 5. Après la mort de Maggio, Prewitt ne pense qu'à le venger. Il se bat au couteau avec Judson
- 15.10 Féminin présent Sujets magazine
- 17.25 L'œil en coin Parler des animaux
- 17.45 Variétés
- 18.00 C'est à vous
- 18.25 Le village dans les nuages La morale de Tirok
- 18.50 Histoire d'en rire
- 19.05 A la une
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 S'il vous plaît L'Amiral en 1954
- 20.00 T F 1 actualités
- 20.30 D'accord, pas d'accord

20.35 L'expansion

La galaxie industrielle An 2000
Une révolution inachevée
Emission construite sous forme de séquences filmées et de plateaux vidéo diffusés en alternance. Parmi les sujets présentés: évolution industrielle de la fin du XIX^e et du XX^e siècles; courbes d'évolution, documents d'archives, etc.

23.15 T F 1 dernière

FRANCE 2

- 10.30 Antiope A 2
- 11.15 Antiope reprise
- 12.00 Flash Infos-météo
- 12.10 L'académie des 9
- 12.45 Antenne 2 première
- 13.35 Magazine régional
- 13.50 Pomme à l'eau (7)
- 14.00 Aujourd'hui la vie Quel Français êtes-vous?
- 15.00 Adams et l'ours Benjamin 14. Le héros
- 15.50 Reprise Chantez-le moi
- 16.50 Entre vous
- 17.45 Récré Antenne 2
- 18.30 C'est la vie
- 18.50 Chiffres et lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Le théâtre de Bouvard
- 20.00 Antenne 2 journal
- 20.30 D'accord, pas d'accord

20.30 Les bidasses en folie

film de Claude Zidi

22.05 Lire c'est vivre Pierre Dumayet propose La vie d'un simple Emile Guillaumin

22.45 Antenne 2 dernière

FRANCE 3

- 18.30 FR 3 jeunesse
- 18.55 Tribune libre
- 19.10 Soir 3 première
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Télévision régionale
- 19.55 Il était une fois l'espace
- 20.00 Les jeux à Brest

20.35 La dernière séance

Soirée au cinéma en compagnie d'Eddy Mitchell
Actualités et dessins animés

20.50 L'étrange créature du lagon Noir

film en relief de Jack Arnold

22.10 La dernière séance

Dessins animés - Les réclames de 50 - Les attractions

22.45 Bagarres au King Créole

film de Michael Curtiz (avec Elvis Presley, bien sûr)

00.35 Prélude à la nuit

Concert Corré et Exerjan

SVIZZERA ITALIANA

18.00 Per i più piccoli

18.05 Per i bambini

18.15 Per i ragazzi

18.45 Telegiornale

18.50 M.A.S.H. Tempo di spettacolo

19.15 Il carrozzone Folclore d'ogni paese Il sacro calumet

19.50 Il regionale

20.15 Telegiornale

20.40 Romeu e Julieta

Libero adattamento di Walter George Durst

22.15 Orsa maggiore, Rivista di arti e lettere

23.05 Telegiornale

SUISSE ALEMANNIQUE

- 9.45 Pour les enfants
- 10.15 TV culturelle
- 14.45 Da capo Hildegard Knef
- 15.35 Les amies La belle-fille
- 16.00 Au royaume des animaux sauvages
- 16.45 Pour les enfants
- 17.15 TV scolaire
- 17.45 La boîte aux histoires
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Carrousel
- 18.35 Histoire vécue
- 19.05 Informations régionales
- 19.30 Téléjournal
- 20.00 Ein Fall für zwei Partenaires
- 21.10 Schauplatz Regards sur la vue culturelle
- 22.00 Téléjournal

22.10 Cliff in London

Extraits d'un Live-Concert

23.00 Mardi sports

23.05 Téléjournal

ALLEMAGNE 1

- 10.00 Tagesschau u. Tagesthemen. 10.23 Harold Lloyd: Matrose wider Willen - Amerik. Spielfilm - Regie: Fred Newmeyer. 11.25 Kontraste. 12.10 Aus Forschung und Technik. 12.55 Presseschau. 13.00 Tagesschau. 13.15 Videotext für alle - Eine Auswahl aus dem Angebot. 15.40 Videotext für alle - Eine Auswahl aus dem Angebot. 16.10 Tagesschau. 16.15 ARD-Sport extra - Wentworth: Golf-Turnier der Weltbesten. 17.00 Penkefritz Nr. 5 (6). 17.30 Luft hat keine Balken (5). 17.50 Tagesschau. 18.00 Abendschau. 18.30 Wheels - Räder - Begegnung an den Boxen (1). 19.00 Sandmännchen. 19.10 Wheels - Räder - Begegnung an den Boxen (2). 19.45 Landesschau. 20.00 Tagesschau. 20.15 Die Montagsmaler - Spiel mit Sigi Harreis. 21.00 Report. 21.45 Dallas - Der Kreis schliesst sich. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Die Literarische Filmzerählung: - Das Hausschaf - Komödie von Richard Blank. 0.15 Tagesschau.

ALLEMAGNE 2

- 10.00 Tagesschau u. Tagesthemen. 10.23 Harold Lloyd: Matrose wider Willen - Amerik. Spielfilm - Regie: Fred Newmeyer. 11.25 Kontraste. 12.10 Aus Forschung und Technik. 12.55 Presseschau. 13.00 Tagesschau. 13.15 Videotext für alle - Eine Auswahl aus dem Angebot. 15.40 Videotext für alle - Eine Auswahl aus dem Angebot. 15.57 ZDF - Ihr Programm. 16.00 Heute. 16.04 Mosaik - Ansicht. Heute-Schlagzeilen: 16.35 Strandparade. Achtzehn harte Meilen. 17.00 Heute. 17.08 Tele-illustrierte. 17.50 Ein Wort aus Musik - Spiel und Spass mit Heinz Eckner. 18.20 Die schnellste Mase von Mexiko. 18.57 ZDF - Ihr Programm. 19.00 Heute. 19.30 Das Wiegenglied vom Broadway - Amerik. Spielfilm - Regie: David Butler. 21.00 Heute. Journal. 21.20 Rekonstruktionen: Die Entführung und Ermordung von Hanns Martin Schleyer. Dokumentation. 22.50 P. I. Tschaiowsky: Sinfonie Nr. 5 - Die Münchner Philharmoniker - Dirigent: Sergiu Celibidache. 23.50 Heute.

AUTRICHE 1

- 9.00 Nachrichten. 9.05 Am, dam, des. 9.30 Englisch. The Sadrina Project (6). 10.00 Schulfernsehen: Ortsbildpflege. 10.15 Sachunterricht: Milch- und Milchprodukte. 10.30 Paul und Michele - Engl.-franz. Spielfilm - Regie: Lewis Gilbert. 12.10 Sport am Montag. 13.00 Mittagsredaktion. 17.00 Am, dam, des. 17.25 Auch Spass muss sein. 17.55 Bethupferl. 18.00 Die tolldesten Streiche des Dick Turpin - Die Verfolgung. 18.30 Wir. 19.00 Österreichbild. 19.30 Zeit im Bild. 20.15 Argumente. 21.30 Spiegelbilder - Eberhard Wächter und sein Lieblingbuch. 22.10 Nachrichten.

L'expansion

La galaxie industrielle An 2000: Une révolution inachevée
T F 1: 20 h 35

A travers des extraits de films, l'émission traite des grands problèmes de l'industrialisation de la fin du XIX^e siècle et du XX^e siècles. Jean Boissonnat et Eugène Descamps font la synthèse de cette révolution industrielle et des problèmes ouvriers qu'elle a entraînés. L'émission nous montre également les courbes d'évolution du TGV, de la voiture, de la démographie et du microprocesseur. Des documents d'archives (crise de 29. Front populaire, Mai 68...) sont également projetés.

Lire c'est vivre

«La vie d'un simple» d'Emile Guillaumin
Antenne 2: 22 h 05

Ce livre d'un paysan qui ne cessa jamais de cultiver sa terre, écrivant les dimanches ou pendant les veillées, conte la vie banale et belle d'un paysan bourguignon, et, à travers cette vie, fait la peinture d'un village, d'une classe sociale. Le récit du père Tiennon, un métayer qui, soigneusement, selon l'ordre chronologique consigne ses souvenirs depuis sa plus jeune enfance, est exemplaire par sa simplicité: c'est l'homme inséparable d'une terre qui pourtant ne lui appartient pas, le paysan éternel qui craint pour ses gerbes et ses troupeaux, qui sait à la fois comment il faut se soumettre et comment il faut ruser avec le caprice des saisons et les rythmes de la nature.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Inf. toutes les heures (sauf à 22.00 et 23.00), et à 12.30 et 22.30. Stop-service à 10.00, 14.00, 15.00 et 16.00 (Tél. 021 21 75 77). Promotion à 7.58, 8.58, 12.25, 16.58, 18.58, 19.58 et 22.28. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3. 6.00 Journal du matin, avec à: 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales avec rappel de titres à 7.30 et 8.30. 6.30 Journal régional. 6.35 Journal des sports. 6.55 Minute économique. 6.58 et 7.58 SVP Conseil. 7.32 Le billet. 8.10 Revue de la presse romande. 8.38 Mémento des spectacles et des concerts. 8.40 Quoi de neuf en Suisse romande. 9.05 Saute-mouton (voir lundi). 9.50 L'oreille fine, concours organisé avec la collaboration des quotidiens romands: Idéote. 2.00. 2.20 La pince. 12.27 Communiqués. 12.30 Journal de midi, avec à: 12.45 env. Magazine d'actualité. 13.30 Avec le temps (voir lundi). 18.05 Journal du soir, avec à: 18.15 Actualités régionales. 18.25 Sports. 18.30 Le Petit Alcazar. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 env. Les dossiers de l'actualité + Revue de la presse suisse allemande. 19.30 Le Petit Alcazar (suite). 20.02 Au clair de la lune. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Petit théâtre de nuit: Auteurs suisses: L'homme qui aurait voulu ne pas vouloir, d'Edmond Pidoux. 23.10 Blues in the night. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3.

RADIO ROMANDE 2

0.05-6.00 (S) Relais de Couleur 3. 6.00 Informations. 6.05 (S) 6/9 avec vous, avec à: 7.00 et 8.00 Informations. 8.58 Minute économique. 9.00 Informations. 9.05 Le temps d'apprendre, avec à: 9.05 L'invité du jour. 9.10 La classe. 9.20 Ici et maintenant. 9.30 Regards sur... 10.00 Portes ouvertes sur la vie. 10.30 (S) La musique et les jours. 12.00 (S) Table d'écoute, avec à: 12.40 env. Accordez nos violons. 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Le journal. 13.30 (S) Alternances. 14.00 La vie qui va. 15.00 (S) Suisse-musique. 17.00 Informations. 17.05 Empreintes: Des sciences et des hommes. 18.00 (S) Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. 19.30 Portes ouvertes sur... la vie. 20.00 Informations. 20.02 (S) Théâtre pour un transistor: Biographie, un jeu de Max Frisch. 22.30 Journal de nuit. 22.40 (S) Scènes musicales de compositeurs suisses: La Folie de Tristan d'Armin Schibler. 24.00 Informations. 0.05-6.00 (S) Relais de Couleur 3. (S): Emissions en stéréophonie diffusées par l'émetteur de la Dôle (Région du Léman).

ALEMANNIQUE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Inf.: 5.30, 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 24.00, 5.30 Club de nuit, 6.00 Bonjour. 9.00 Agenda. 12.00 Sports. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Pages de Suppé, Kalman, Delibes, Massenet, Ponchielli. 15.00 Tubes hier, succès aujourd'hui. 16.05 Musique pour un invité. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Théâtre. 20.35 Musique populaire. 21.30 Vitrine. 82. 22.05 Hits internationaux. 23.05 Jazztime. 24.00 Club de nuit.

ESPIONNAGE ET AMOUR

CELUI QUI PASSA A L'OUEST

par Evelyn Anthony



C'est cela qui me fascine tant. D'autant plus que c'est elle et non moi qui a obtenu le poste. - Jeremy finit son cognac. - On ne le lui aurait pas donné si l'on avait su qu'elle avait une liaison.

- De quel poste s'agissait-il? demanda Charley. J'ignorais qu'elle avait eu une promotion.

- Elle est l'assistante de White. C'est ce que j'aurais aimé être.

- Ah! dit Charley en haussant les épaules. Je n'étais pas du tout au courant. En tout cas, j'espère que vous n'allez pas lui faire des ennuis? Au fond, ce n'était qu'une impression... je n'ai aucune preuve.

- Ne vous inquiétez pas, il est beaucoup trop tard pour qu'on y change quoi que ce soit. La chose finira par se savoir, de toute façon. White fait surveiller de très près tous ceux qui travaillent pour lui.

- Mais une secrétaire - ou un assistant est-elle si importante? C'est certainement comme un fonctionnaire, non? Vous-même n'occupez pas un poste secret? Davina, je suis sûre que non, en tout cas.

- Ni elle ni moi, répondit fermement Jeremy. Nous sommes tous deux ce que vous appelez des fonctionnaires. Mais l'accession au poste en question représentait une importante promotion et j'avais très envie de l'obtenir. C'est pour cette raison que je m'intéresse à votre sœur. Mais, à présent, je préfère de beaucoup me consacrer à vous. Je vous proposerai pas d'aller prendre un verre chez Annabel parce que j'ai un rendez-vous à neuf heures demain matin et que je tiens à avoir les idées claires.

- Je ne vais jamais chez Annabel, dit gentiment Charley. J'aime beaucoup mieux Tramps. Ou Régine. Y êtes-vous déjà allé?

Jeremy dut admettre que non.

- Eh bien, la prochaine fois, je vous y emmènerai, lui dit Charley. Ce sont des endroits affreusement chers, mais très chics. Vous devriez demander l'addition. Je ne voudrais pas que vous soyez fatigué demain. Ce rendez-vous doit être très important si vous avez besoin de dix heures de sommeil.

- Il l'est. Je suis détaché aux Nations Unies à New York et c'est demain que je reçois mes premières instructions. Jeremy fit signe au serveur et paya l'addition.

Ils retournèrent en voiture à l'appartement de Charley, en silence. Elle regardait par la vitre en chantonnant. Elle se sentait terriblement déprimée. Se voir rejetée par un homme était si inhabituel pour elle qu'elle éprouvait rarement cette humiliation et ce doute de soi qui la faisaient chantonner nerveusement de cette manière. Ce type était un raseur, un prétentieux totalement imbu de lui-même et c'était ridicule d'être vexée parce qu'elle ne lui avait pas plu. Ridicule et puéril. Pas un seul homme parmi les vingt derniers qui l'avaient invitée à dîner, n'avait préféré une bonne nuit de sommeil à une soirée dans un club en sa compagnie et, peut-être, une invitation à prendre un dernier verre chez elle. Jeremy lui serra la main dans la rue, lui promit de lui téléphoner avant de partir et démarra sans s'apercevoir qu'elle avait les larmes aux yeux.

Dès qu'il eut embrayé, Charley sortit de son esprit... Grand, solidement charpenté, les cheveux grisonnants... Le type slave. Pour lui, ce n'était pas du tout cela, en fait, mais elle lui avait donné une très bonne description de Sasanov. Et là où était Davina Graham, se trouvait aussi le transfuge russe disparu.

Arrivée à son appartement, Charley se prépara une tasse de lait chaud et avala un somnifère. Avant de griser dans le sommeil, elle s'autorisa une petite crise de larmes.

- Non, protesta Davina, ne fais pas cela quand je conduis! Elle entendit Sasanov rire à côté d'elle.

- Pourquoi? En d'autres circonstances, cela ne te déplaît pas.

Il la regarda. Elle-même refusait de tourner la tête vers lui, gardant obstinément les yeux fixés sur la route, mais elle avait un sourire au coin des lèvres. Il retira la main qu'il avait posée sur son genou.

- Tu es un mauvais conducteur, lui dit-il. Tu n'arrives pas à te concentrer sur ton volant.

- Difficile avec toi à côté! retourqua-t-elle en lui donnant une petite tape sur la main. Je sais que tu es de bonne humeur parce que, dans ce cas-là, tu es toujours impossible. Remarque, quand tu es de mauvaise humeur, tu l'es tout autant. Je ne suis donc jamais gagnante.

- Oh! si, tu as gagné. Tu m'as convaincu de collaborer avec les Britanniques. Ca, c'est une belle victoire pour toi. Mais, aujourd'hui, je suis heureux. J'entrevois une réunion prochaine avec ma femme et ma fille. Sais-tu que le général était si impatient d'obtenir l'information que je lui ai promise qu'il a proposé d'aller lui-même les chercher à Moscou?

53

Ed. de Trévisse

(A suivre)

POUR VOUS MADAME

UN MENU :
Saucisse à rôtir
Choux de Bruxelles au gratin
Pommes de terre nature
Salade de fruits

LE PLAT DU JOUR : Choux de Bruxelles au gratin

Pour 4 personnes: 800 g de choux de Bruxelles, 2 dl de sauce béchamel, 50 g de sbrinz râpé, chapelure, corps gras. Nettoyer et laver les choux. Les cuire à l'eau bouillante salée à dents. Les égoutter. Les mettre dans un plat à cuire, les arroser de sauce béchamel, saupoudrer avec un peu de chapelure, du sbrinz râpé et quelques noix de beurre. Faire gratiner.

Le conseil du chef

Minirecette: salade de crevettes et champignons
Ôtez les parties terreuses de 250 g de champignons. Lavez-les, émincez-les et arrosez-les du jus d'un citron. Mélangez-y 100 g de crevettes décortiquées, du persil haché et quelques brins de ciboulette. Servez avec une sauce vinaigrette ou éventuellement une mayonnaise forte.

Santé

Qu'est-ce que l'hydrothérapie?
Si vous ne parvenez pas à vous débarrasser de certaines petites misères, et si

vous avez un penchant pour les thérapies douces, pourquoi ne pas essayer l'hydrothérapie? Une technique simple dont les principes n'ont plus rien de mystérieux. Comme son nom l'indique, l'hydrothérapie est une technique faisant exclusivement appel à l'utilisation de l'eau. Eau de source, eau de pluie, eau de mer ou de rivière, toutes les eaux peuvent permettre d'entreprendre une hydrothérapie. Par sa nature, les caractéristiques qui lui sont propres, l'eau de mer se différencie toutefois des autres eaux, ce qui a donné naissance à la thalasso-thérapie. Mais les techniques et les principes d'application sont principalement les mêmes: bains locaux ou généraux, jets d'eau chaude ou d'eau froide, affusions, douches, enveloppements, lotions...

La boîte à trucs

S.O.S. taches
Bougie: Sur le bois verni, ne pas gratter, mais frotter doucement avec un chiffon trempé dans l'eau chaude. Sur bois ciré, gratter au couteau et passer à l'abrasif doux.
Café: Sur le bois ciré, traiter à l'eau oxygénée à 10 ou 15 volumes, rincer, puis poncer à l'abrasif doux. Sur le bois verni, tamponner à l'eau de son tiède.

A méditer

On peut sourire et sourire, et être un scélérat.

SHAKESPEARE

NAISSANCES : Les enfants nés ce jour seront impatientes, impulsifs, anxieux, indépendants et très entreprenants.

BÉLIER (21-3 au 20-4)

Travail: Un excellent associé sur lequel vous pouvez compter vous aide dans toutes vos démarches.
Amour: Essayez de comprendre les vœux secrets de l'être cher, afin de ne pas le décevoir. **Santé:** Vous aimez les sports qui se pratiquent en société et vous procurez de nouvelles relations.

TAUREAU (21-4 au 21-5)

Travail: Orientez bien vos démarches. Ne vous opposez pas à des décisions raisonnables. **Amour:** Les sentiments sérieux ont la priorité. Ils seront célébrés en cette fin de journée avec tendresse. **Santé:** Vos maux ne seront pas de durée, si vous faites des contrôles réguliers.

GÉMEAUX (22-5 au 21-6)

Travail: Bonnes dispositions pour tout ce qui est pratique et annonce de la prévoyance. **Amour:** Ne laissez pas croire que vous êtes sérieusement épris lorsque ce n'est pas exact. **Santé:** Protégez vos points faibles, vous n'aurez plus de craintes. Bon moral.

CANCER (22-6 au 23-7)

Travail: Moment propice à l'acceptation d'un contrat qui vous donnera de réelles certitudes. **Amour:** Votre autorité s'exerce avec prudence, ce qui vous permet de la faire accepter. **Santé:** Vous êtes un circulatoire. Votre humeur varie sous l'effet de votre état digestif.

HOROSCOPE

LION (24-7 au 23-8)

Travail: Si vous êtes fonctionnaire, vous aurez peut-être une déception passagère. **Amour:** Vos sentiments sont nettement partagés. Il y a les personnes que vous aimez et celles qui vous déplaisent. **Santé:** Vous vivez volontiers en province où vous avez l'impression de mieux vous porter.

VIERGE (24-8 au 23-9)

Travail: N'acceptez pas la proposition qui vous est faite de transformer votre projet. Il est excellent. **Amour:** Vous vivez une période très agréable où vous pourrez réaliser de grands projets avec l'aide de votre conjoint. **Santé:** Votre régime va vous causer des soucis.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Travail: Excellentes dispositions, très spectaculaires, dont vous saurez profiter. Un appui insespéré est possible. **Amour:** Un sentiment secret va bientôt se déclarer. C'est un caractère qui vous ressemble un peu trop. **Santé:** Apprenez à tomber avec souplesse, à ne pas vous recevoir sur les mains.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Travail: Le moment vous offre une double chance: sachez en profiter. Elle exalte vos qualités et vous donne plus d'aisance. **Amour:** Des vacances passées dans la maison familiale où vous accueillent des souvenirs, des amis, sont agréables. **Santé:** Un peu de nervosité peut vous gêner dans votre sommeil.

SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)

Travail: Très bon travail. Une association donnerait des résultats immédiats. Ne vous laissez pas influencer. **Amour:** Vous vous entendez parfaitement bien avec l'être aimé dont le caractère a de grandes similitudes avec le vôtre. **Santé:** Des avertissements nerveux vous signalent l'approche de certains maux.

CAPRICORNE (23-12 au 20-1)

Travail: Appliquez-vous à rester dans le domaine de la réalité. Vous avez heureusement une position influente. **Amour:** Une rencontre sera si parfaitement harmonieuse que vous en viendrez assez vite à penser au mariage. **Santé:** Sachez limiter vos préoccupations et vos soucis.

VERSEAU (21-1 au 19-2)

Travail: Ne prenez pas de retard dans vos travaux. Vous feriez le jeu d'un rival, qui cherche à vous remplacer. **Amour:** La chance est en communication directe avec vous et elle favorise le dernier décan. **Santé:** Les procédés modernes vous réussissent bien.

POISSONS (20-2 au 20-3)

Travail: Vous pouvez signer un contrat de deux ans, qui vous permettrait de préparer votre avenir ou de le consolider. **Amour:** Vous avez d'excellents amis, ils vont vous aider. Sachez leur prouver votre reconnaissance. **Santé:** Préservez vos yeux d'une lumière trop intense ainsi que des poussières. Portez des verres fumés.

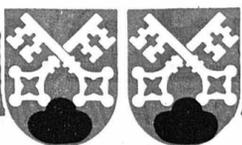
LE MOT CACHÉ MOTS CROISÉS

SOLUTION : Le mot à former avec les lettres inutilisées est :

Problème N° 1259

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

PORTES OUVERTES SUR LA NEUVEVILLE



WUNDERLIN NAUTIQUE

Rue du Lac 3

LA NEUVEVILLE ☎ 038 / 511769 / 512713

DÉPARTEMENT CYCLES ET CYCLOMOTEURS

SERVICE — RÉPARATIONS — VENTES



toutes marques
Benzine 2 temps
Agence
ALLEGRO
HONDA — KTM
86769-196

PHARMACIE CENTRALE
Droguerie Parumerie
2520 LA NEUVEVILLE

Rue du Marché 10
Tél. ☎ (038) 51 46 61

Envois postaux
Service rapide

**Herboristerie - Articles de droguerie
Parfumerie - Cosmétiques**

86770-196



Banque Cantonale de Berne

Garantie de l'Etat

LA NEUVEVILLE

Notre équipe de spécialistes aura à cœur d'agir à l'égard de tous comme un partenaire loyal et un conseiller efficace

86768-196



La bonne adresse:

BAR À CAFÉ - GLACIER

Canard Doré

LA NEUVEVILLE

Croissants - glaces - pâtisseries « maison »

Famille Jean Dick - Tél. (038) 51 13 14

86772-196

VÊTEMENTS DE SKI

pour dames, messieurs et enfants
grand choix de **vestes et pantalons de ski**
ainsi que des **accessoires pratiques et chauds**:
Ellesse - Lothar's - Powderhorn - Snowlife - Kispo - Moncler

87065-196

Grand-rue 5 ☎ 038/51 40 51 Fermé le lundi



J.J. FISCHER
rue du Collège 20
2520 La Neuveville
☎ 038 51 27 77

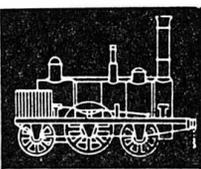
la maison spécialisée du « 2 roues »

CRÉDIT



Agence cyclomoteurs et bicyclettes
Cilo-Puch-Rixe-Velosolex-Kreidler

86773-196



Restaurant de la Gare
Spécialités de chasse
Filets de perche

LA NEUVEVILLE
Tél. (038) 51 23 98
Famille J.-P. Tribolet-Vuignier

Fermeture hebdomadaire:
le mercredi dès 14 h et le jeudi tout le jour.

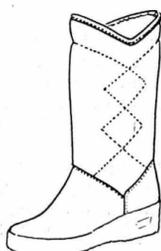
87624-196

NOS PRIX DISCOUNT À L'ÉGAL DES PLUS GRANDS...

ÉLECTRICITÉ **Jaggi** RADIO
TÉLÉPHONE la neuveville TÉLÉVISION

...SERVICE PERSONNALISÉ EN PLUS!

86767-196

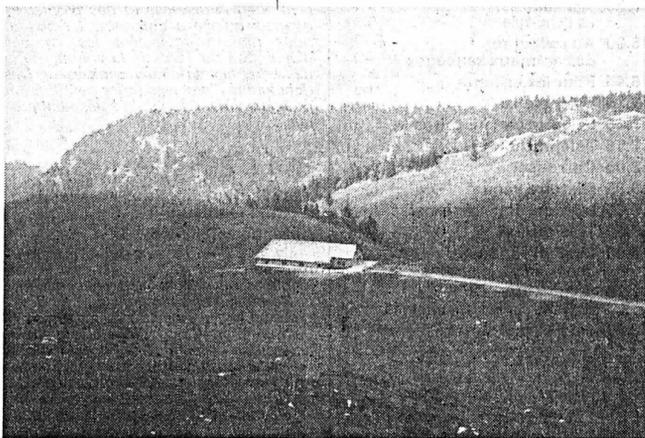


J. KURTH S.A.

LA NEUVEVILLE
LE LANDERON
NEUCHÂTEL

87527-196

Un bel exemple d'amélioration foncière



La Meuser, métairie de la commune de Nods, avec son chemin d'accès battant neuf. (Avipress E. E.)

Le syndicat du chemin alpestre Chasseral-Ouest a été fondé en 1933. Son but est stipulé à l'article 1^{er} des statuts: «Construire un réseau de chemins d'accès aux diverses métairies implantées dans la région, afin d'en améliorer l'exploitation.» Les membres du Syndicat, au nombre de dix-sept, sont tous propriétaires de parcelles touchées par l'aménagement: les établissements de Saint-Jean, la commune de Nods, la Bourgeoisie de La Neuveville, les PTT, le Syndicat de Morat, la commune de Lignières et quelques personnes privées.

Le syndicat est présidé avec distinction et compétence par M. J.-P. Schertenleib, député au Grand conseil bernois et maire de Nods.

De grandes réalisations

En 1933, la route Nods-Chasseral a été élargie: travaux extraordinaires de crise subventionnés par le canton de Berne et la Confédération. Deuxième étape en 1955: goudronnage de la route.

Par la suite, diverses améliorations seront faites pour assurer un meilleur accès à l'hôtel de Chasseral et aux fermes situées sur le côté sud: élargissement du virage Guy, construction d'une place au poste de contrôle.

En 1980, tous les travaux pour améliorer la sécurité de la circulation étaient terminés. Restait le versant nord de Chasseral!

La construction d'un chemin de montagne au nord de la crête de Chasseral a été renvoyée à plusieurs reprises. Le service des améliorations foncières du canton de Berne était occupé à d'autres travaux plus urgents sur le plateau de Diesse.

C'est en 1978 seulement que les subventions nécessaires ont été accordées au syndicat.

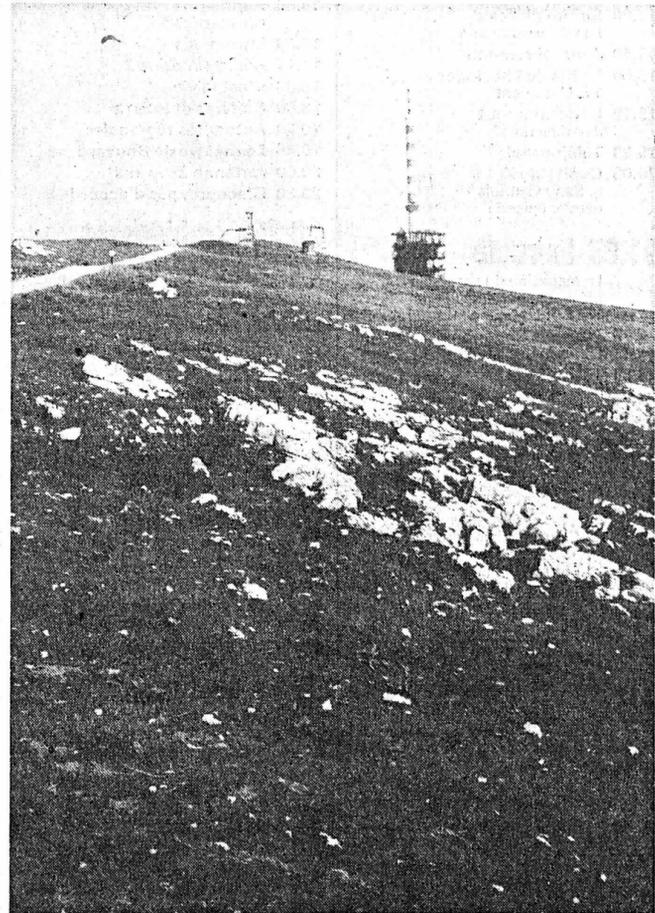
Celles-ci étaient destinées à financer la construction d'un chemin qui, de l'émetteur, pouvait desservir des métairies de la Meuser, de la Neuve et de celle de Morat qui groupent quelque quarante propriétaires de bétail. Au total, 4445 m de routes goudronnées ont été ouvertes.

Ainsi, la montée à l'alpage et la «désalpe» sont grandement facilitées. Il en va de même pour l'approvisionnement des bergers. Reste à souligner que ces chemins sont interdits à la circulation privée.

Le coût total des travaux se monte à 550.000 fr, dont 65% subventionnés par le Canton et la Confédération.

L'objectif fixé en 1933 a été pleinement réalisé en 1982. Les travaux ont été reconnus. Restent au syndicat l'entretien, et suivant ses possibilités financières, quelques améliorations ponctuelles.

La conception globale de ce vaste aménagement est due à M. J.-R. Meister, ingénieur à Saint-Imier, et ces travaux furent entrepris par une maison de Tavannes. Notons enfin que l'entretien de la route, de l'hôtel à l'émetteur incombe aux PTT.



Le chemin d'accès à la Charrière, début du chemin de montagne. A l'arrière-plan, l'émetteur. (Avipress E. E.)

Bienvenue au Comptoir neuevillois



La Cave de Berne ouvre ses portes au commerce local. (Avipress E. E.)

La vigne une fois de plus sera célébrée! Dans notre région viticole, elle donne lieu, au début de l'automne, à diverses manifestations toujours très suivies et appréciées par les populations locales et environnantes.

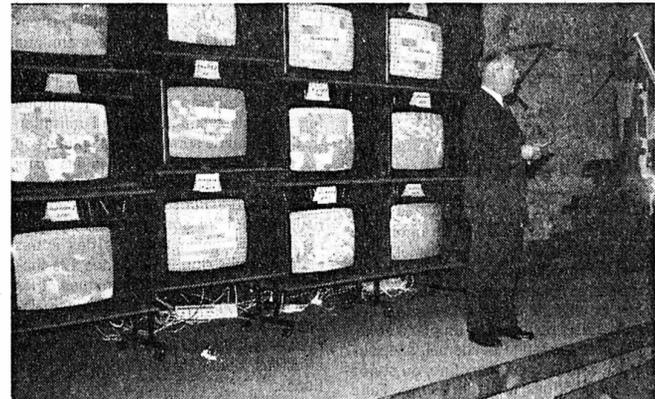
La Société des commerçants et artisans (SCA) ouvrira prochainement, à la Cave de Berne, son traditionnel Comptoir qui, cette année, aura pour thème général «La vigne».

Ventes directes, animations diverses attireront un public nombreux. De plus, un concours de photographies récompensera le visiteur connaissant le mieux la cité.

Samedi après-midi, place du Marché, les enfant auront l'occasion de se dépenser avec des planches et des patins à roulettes.
Le Comptoir sera ouvert vendredi 19 novembre, de 19 à 23 heures, samedi, 20 novembre, de 14 à 23 heures et dimanche 21 novembre, de 10 à 18 heures. (Publireportage FAN)



Sur la place du Marché, animation par un spécialiste du Trial, M. Tschampion. (Avipress E. E.)



Comptoir 1981: Ouverture officielle par M. Charles Marty, maire. (Avipress E. E.)



H. R. Schmalz S.A.
La Neuveville

Entreprise de construction
Génie civil - Bâtiment

Rue du Port 1
Tél. (038) 51 12 91

86766-196

OPEL



La maison spécialisée pour l'injection
BOSCH
(OPEL, VW, BMW)

Garage Belcar

LA NEUVEVILLE

R. GABRIEL & FILS

☎ (038) 51 25 59 51 20 58

ISUZU



Véhicules utilitaires

2 x maîtrise fédérale

86771-196

FRIBOURG

Forage pétrolier en Singine Qui cherche trouve?

De notre correspondant:

Pour la quatrième fois en vingt ans, un derrick se dresse sur sol fribourgeois. Après Courtion, Sorens et Romanens, les chercheurs de pétrole se sont installés à Fendingen, hameau de Boesingen, près de Guin. Pour la trente-troisième fois, on cherche de l'or noir en Suisse. Et jamais, jusqu'ici, on n'a trouvé de pétrole ou de gaz naturel dignes, en quantité et en qualité, d'être extraits. Pourquoi investir encore? «Plus on fera de forages, plus on aura de chances», répond M. J. Moser, de British Petroleum (BP), qui assume 90% des frais de recherches à Fendingen. Hier, presse et gouvernement étaient sur place.

L'investissement est de taille: cinq à six millions de francs. Le forage coûte quelque 70.000 francs par jour. Trois équipes de huit hommes, d'une société anglaise, se relaient jour et nuit, sous la garde de six hommes de BP. Grâce à un derrick de 47 m de haut, ils font progresser des tubes dans le sol à

raison de neuf mètres à l'heure. Objectif: atteindre 1800 ou 2000 m dans deux semaines. A Fendingen, BP (Suisse), associé à Freag, une société qui dispose d'un permis délivré par le gouvernement fribourgeois pour la recherche du pétrole dans le nord du canton, ont loué à des agriculteurs une quinzaine de milliers de mètres carrés de terrain. Pour prévenir toute pollution, la plate-forme de forage est posée sur du feutre et du plastique. L'eau utilisée est recyclée dans des bacs.

EN QUÊTE D'UN «ANTICLINAL»

BP, en 1960, avait déjà foré le sol fribourgeois à de grandes profondeurs (moins 3000 m). Cette fois, le forage ne devrait pas aller au-delà de 2000 mètres. Les chercheurs estiment en effet qu'un «anticlinal», un pli terrestre où le pétrole pourrait s'être réfugié, passe par la Singine. Ils se basent sur les résultats de recherches sismi-

ques. En Allemagne, dans un terrain semblable, des puits ont pu être installés, qui sortent vingt tonnes de pétrole par jour. Le professeur de géologie Louis Pugin, de Fribourg, estime que «plus on sera près des Alpes, plus on aura de chances de trouver du pétrole». A condition de pouvoir percer une couche de molasse de plus en plus épaisse...

Dans le sud du canton, Elf-Aquitaine et un consortium fribourgeois n'ont pas abandonné leurs travaux. Une campagne sismique a eu lieu dans la région de Charney, A Fendingen, l'Etat n'est pas engagé financièrement. En revanche, si du pétrole ou du gaz - voire de l'eau chaude chère à la géothermie - étaient découverts, une loi cantonale de 1960 permet l'octroi par le Conseil d'Etat d'une concession d'exploitation et fixe des redevances. Inutile de préciser que le budget 1983 n'en tient pas compte...

P. Ts

Auditeurs et téléspectateurs

Collision hors les ondes

De note correspondant:

Déjà habitués à devoir choisir entre plusieurs chaînes de radio ou de TV, les auditeurs et téléspectateurs «militants» fribourgeois avaient le choix, hier soir, entre deux soirées-débat. L'une proposée par la société de radio et TV du canton (SRT-FR), l'autre par l'association fribourgeoise des téléspectateurs et auditeurs (AFTA). «Une collision involontaire» précise le député Jean-Ludovic Hartmann qui, ce printemps, a renoncé à toute fonction dans la SRT-FR mais a gardé la présidence de l'AFTA.

une association «tout à fait privée». La STR-FR, constituée en 1980, fait partie de l'organigramme de la société suisse de radio (SSR) et est «institutionnelle». Précisément, M. Hartmann avait été le rapporteur de la séance constitutive de la SRT-FR. Il fut même invité à en assumer la présidence, confiée à M. Albin Cantin. Mais M. Hartmann déclina l'offre, acceptant toutefois de siéger au comité, qui le délégua au comité directeur romand.

TEMPS PERDU

M. Hartmann a renoncé à tous ces mandats. Pourquoi? «Plusieurs fois, à propos d'un programme 24 h sur 24, de couleur-3 et de la hausse des

taxes, les sociétés cantonales et le comité directeur romand ont été mis devant des faits accomplis. Siéger au comité romand constituait une perte de temps, puisque l'efficacité n'était pas certaine. Je déplore que, derrière un consensus, il ait fallu gommer des opinions. Il faut savoir se profiler et être assez agressif dans certains domaines. Le grand drame, enfin, c'est qu'il y a d'un côté des amateurs, nous donc, et de l'autre, des professionnels. Dès lors, il est difficile de faire passer des idées. L'AFTA, elle, qui fait partie de la fédération romande des téléspectateurs et auditeurs, cultive l'indépendance par rapport à la SSR».

P. TS

Peinture Baroncelli et Cie

La galaxie gruérienne

De notre correspondant:

Jusqu'au 7 novembre, la galerie du Musée gruérien, à Bulle, héberge Massimo Baroncelli. Un peintre, une expo de plus? Non. Au Musée gruérien, le passé est au sous-sol et le présent de plain-pied. Massimo Baroncelli, 32 ans, malgré son passeport italien, s'est «fait» là, en Gruyère. Ses cent œuvres sont un éclatement prometteur. Et il participe, avec Jacques Cesa, autre Bullois au sang lombard, à une «galaxie» dont ils sont les étoiles.

Devant ses œuvres, qui se vendent bien, et derrière ses lunettes, qui estompent un sourire, Massimo Baroncelli raconte: «Etre artiste, c'est un choix. Pas facile. Il y a dix ans, j'étais dessinateur en machines. Je voulais me consacrer à la peinture. Il y a cinq ans je cherchais un nouveau travail, à mi-temps. J'ai été au chômage durant six mois. Sans prétexte que je peignais, j'ai été pénalisé de quinze jours d'indemnité. J'ai protesté. Un fonctionnaire m'a dit: c'est la loi, même si vous n'avez rien vendu, dans vingt ans, ce que vous avez fait, ça pourra

vous rapporter. Incroyable, mais vrai. Maintenant, depuis un an et demi, ça tourne...

Son exposé, fruit de cette année et demie de travail, est, dit-il, «un truc clé». Le langage cliqueté comme une mécanique. L'expo fait cling-cling dans tous les coins: «Elle n'est pas l'aboutissement de quelque chose. Mais dix ans après mes débuts, on peut discerner des tendances. Mon atelier a été mis en public.»

L'ex-dessinateur en machines dissèque les corps: «Le corps humain m'a toujours intéressé». A la mine de plomb, Baroncelli roule les mécaniques, au sens littéral. Les muscles sont vigoureux, les châssis anguleux. Une plume à part: trois études de tête de femme, où le crayon joue sur du velours. Ailleurs, une machine bariole la montagne. Un arbre, tubuleux, zèbre la toile. Une nature morte s'articule en rouages pomme, orange, banane. Moins heureuses sont les compositions érotiques: il y manque du ressort.

S'il est difficile de sortir de sa région — «On ne sait pas comment s'y pren-

dre et ceux qui ont des tuyaux, à la Société des peintres, les gardent pour eux» —, Massimo Baroncelli exploite sa position dans une géographie ingrate. Fribourg, canton pauvre, ébauche à peine une aide aux artistes. Qu'importe; il y a trois ans, Jacques Cesa, suivi par Baroncelli, lance l'idée d'un «atelier». Quinze enfants participent à des animations qui vont jusqu'au théâtre. Douze adultes se soumettent à la rigueur de l'académie, deux heures et demie par semaine. Dix autres s'initient à la gravure, avec Vital Simonet. Un vient de Fribourg suivre ces cours. A cet «atelier», installé à l'école de Bouleyres, à Broc, s'ajoute une succursale à Château-d'Oex, grâce à une habitante du chef-lieu du Pays-d'Enhaut vaudois. Soutenu par une équipe de supporters, une association constituée, «l'atelier» essaime. Sans un sou des pouvoirs publics. Défense de se croiser les bras, pourtant: élèves et artistes n'ont toujours pas trouvé de salle à Bulle.

P. TS

INFORMATIONS SUISSES

Candidat bernois au Conseil fédéral Jean-Pierre Bonny dans la course

BERNE (ATS/AP). — Le directeur de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) Jean-Pierre Bonny, âgé de 51 ans, sera le candidat du parti radical bernois au Conseil fédéral. Le comité de ce parti l'a annoncé lundi au cours d'une conférence de presse. Si M. Bonny devait être élu en décembre prochain, il remplacerait l'actuel président de la Confédération Fritz Honegger, démissionnaire. Cependant, la proposition de la section bernoise du PRD doit en-

core recevoir l'aval du parti radical suisse.

Fils d'un fonctionnaire postal, Jean-Pierre Bonny est né en 1931 à Berne. Après des études de droit, il a entamé sa carrière dans la magistrature bernoise. Il travailla ensuite dans l'administration fédérale des finances puis au secrétariat de la direction de Swissair. En 1963 il entra à l'Union suisse des arts et métiers dont il devint par la suite sous-directeur. Le Conseil fédéral le nomma directeur de l'OFIAMT en 1971, puis

directeur de cet office en 1974. Le chef de l'OFIAMT est le premier candidat que le parti radical démocratique suisse présente officiellement pour le choix d'un candidat que le groupe parlementaire opérera finalement le 29 novembre de cette année. Le canton de Berne avait perdu son siège au sein du Conseil fédéral, depuis 1979. Il a réaffirmé à plusieurs reprises sa volonté de réintégrer le gouvernement helvétique.

Des chances insuffisantes

De notre rédacteur parlementaire à Berne:

L'activité remarquable de M. Jean-Pierre Bonny, à la tête de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (qui devrait s'appeler effectivement l'Office fédéral des affaires économiques intérieures) est bien connue. Dans la constellation radicale bernoise actuelle, c'est le meilleur candidat à disposition du parti cantonal. Mais comment évaluer les chances du directeur de l'OFIAMT d'obtenir l'aval du Parti radical-démocratique suisse et celui du parlement?

M. Bonny a pour lui sa forte personnalité et l'efficacité de son action sur le plan économique. Si la récession, d'ici au mois de novembre, devait s'aggraver considérablement à l'échelle nationale, l'attrait exercé par sa candidature serait sans doute renforcé - il ne pourrait évidemment

s'agir pour lui que de prendre la tête du département de l'économie publique. D'autre part, son entrée au Conseil fédéral aurait pour avantage, du point de vue du PRD, de mettre en possession de ce parti le siège qui doit selon la coutume revenir au canton de Berne, mais dont celui-ci est momentanément privé, après avoir été détenu de 1930 à 1979 par cinq conseillers fédéraux agrariens, à savoir MM. Minger, von Steiger, Feldmann, Wahlen et Gnägi.

Mais la candidature annoncée lundi par les radicaux bernois rencontrera de nombreuses oppositions. D'une manière générale, le parlement préfère envoyer un des siens au gouvernement plutôt qu'un haut-fonctionnaire. De ce point de vue, l'élection de M. Hans Schaffner constitue probablement l'exception qui confirme la règle, et s'explique par les qualités extrêmement brillantes

de l'homme, qui fut un très grand directeur de la Division du commerce (aujourd'hui Office fédéral des affaires économiques extérieures) et un des négociateurs les plus habiles dont notre pays ait disposé. En outre M. Bonny se heurtera à deux catégories d'adversaires: les Zurichois qui tiennent à leur place à l'exécutif central, et divers Romands animés par la crainte que le directeur de l'OFIAMT, Bernois mais dont les premières origines sont vaudoises, ne soit considéré comme un des leurs lorsqu'il s'agira de trouver un successeur à M. Georges-André Chevallaz.

En résumé, M. Jean-Pierre Bonny est loin d'entrer au Conseil fédéral. Mais il serait faux aussi d'affirmer que ses chances sont nulles. Elles se révéleront vraisemblablement insuffisantes, le jour venu.
Etienne JEANNERET

VAUD

La N1 entre Chavornay et Yverdon Ouverture dans un mois

La route nationale 1, entre Lausanne et Yverdon, avance en direction du Nord vaudois et le tronçon de 10 kilomètres séparant Chavornay de la cité du bout du lac de Neuchâtel, actuellement en voie d'achèvement, sera mis en service mercredi 17 novembre prochain.

Les Neuchâtelois se rendant à Lausanne, respectivement sur la Riviera vaudoise, en Valais ou à Genève,

auront donc à leur disposition l'autoroute des Yverdon et non plus des Chavornay, comme c'est le cas actuellement.

Pour tout autant, ils n'éviteront pas la capitale du Nord vaudois parce que la N1 s'arrêtera dans la banlieue sud d'Yverdon, à peu près à l'endroit où se rejoignent la route cantonale et celle dite de la «petite ceinture» qui évite le centre par l'ouest.

Quant à la N5 (Yverdon - Soleure), le tronçon Yverdon sud - Corcelettes avec l'évitement d'Yverdon et de Grandson ne sera praticable qu'au milieu de l'année 1984. Resteront les 10 kilomètres Corcelettes-Vaumarcus, soit jusqu'à la frontière neuchâteloise. C'est une autre histoire qui résultera des choix politiques dont dépendra la N1 contestée entre Yverdon et Avenches, au sud du lac de Neuchâtel.

Enfin, le long de la future N9b (appellation vaudoise du tronçon Chavornay - Vallorbe de la N9), les premiers travaux ont commencé à Ballaigues et à Lignerolle par la construction de quatre ponts pour l'évitement de ces localités qui deviendra effectif au milieu de 1984.

COMBREMONT-LE-PETIT

Piétonne blessée

Un accident de la circulation s'est produit vers 12 h 15, lundi, à la sortie du village de Combremont-le-Petit en direction de Thierrens. Un automobiliste qui circulait en direction de cette localité, a perdu la maîtrise de sa machine dans une courbe à gauche. La voiture a mordu la banquette, puis a heurté M^{me} Angèle Morel, 55 ans, domiciliée à Combremont, qui marchait au bord de la route.

Souffrant d'un traumatisme crânio-cérébral, d'une fracture du bassin, de fractures du fémur droit et du péroné gauche, M^{me} Morel a été transportée à l'hôpital de Payerne.

Thorberg : rien de neuf

BERNE (ATS). — Les trois détenus qui s'étaient évadés vendredi après-midi de l'établissement pénitentiaire bernois de Thorberg et avaient pris deux assistants sociaux en otage courent toujours. Ainsi que l'a déclaré lundi un porte-parole de la police cantonale bernoise, il n'y a eu aucun fait nouveau depuis que les otages ont pu se libérer seuls vendredi soir. Il n'est pas exclu que les trois évadés aient pu, malgré l'alerte donnée immédiatement, gagner l'étranger. Ils auraient pu aussi se cacher chez des particuliers à la campagne. Mais ce ne sont que des hypothèses, a précisé le porte-parole de la police bernoise.

Près de Saint-Gall

Enfant écrasé par un tracteur

PLONS (SG) (ATS). — Un garçon de 6 ans, Ivo Schlegel, de Plons, a été renversé hier à Mels (SG) par un tracteur. Il s'était élané inopinément sur la chaussée alors qu'il attendait le bus scolaire à la sortie du jardin d'enfants. Grièvement blessé à la tête, le petit Ivo est décédé sur les lieux de l'accident.

VAL-DE-RUZ

COFFRANE

Nouveau conseiller général

Un nouveau conseiller général a été élu tacitement à Coffrane. Il s'agit de M. Hubert Breguet, agronome, en remplacement de M. Jean-François Rochat, démissionnaire. Les deux élus, le sortant et le nouveau représentent le parti libéral.

Scouts lausannois à travers le pays

LAUSANNE (ATS). — 120 éclaireurs sont partis en train de Lausanne, dimanche, par petits groupes de six à douze, pour visiter - en suivant des itinéraires différents - six villes suisses: Bâle, Berne, Fribourg, Lucerne, Neuchâtel et Soleure. Chaque participant parcourra environ 700 km, ce qui représentera un total de 70.000 km pour ce «camp surprise» de six jours. Chaque soir, les scouts lausannois se retrouveront aux cabanes-étoiles situées dans ces villes, pour y comparer leurs découvertes.

Ce voyage marque le 70^{ème} anniversaire du scoutisme vaudois et en particulier de la brigade d'éclaireurs et d'éclaireuses de Montbenon-Lausanne, qui groupe 200 garçons et filles de 7 à 15 ans.

Fin des vendanges payernoises

(c) Les vendanges de la commune de Payerne à Lavaux, qui touchent à leur fin, auront produit près de 230.000 litres de moût. C'est le record absolu de ces quatre derniers siècles, le premier achat de vignes ayant été fait le 2 février ... 1545.

Nonagénaire à Granges-Marnand

(c) M^{me} Adèle Pittet, domiciliée à Granges-Marnand, a fêté son nonantième anniversaire. Elle a reçu de la municipalité les félicitations et les vœux traditionnels, accompagnés d'un cadeau. L'église était représentée par le curé Mancini. La nouvelle nonagénaire jouit encore d'une excellente santé.

Oui au Plan-Jacot!

CONSEIL GÉNÉRAL DE BEVAIX

De notre correspondant:

Le législatif bevaixois a siégé vendredi dernier en séance extraordinaire sous la présidence de M. Frédéric Gaschen, président, en présence de trente conseillers généraux et de quatre membres de l'exécutif, M. D. Duvoisin étant excusé. Le procès-verbal de la séance du 26 août 1982 est accepté à l'unanimité.

Au point trois de l'ordre du jour, les conseillers devaient se prononcer sur une demande de crédit de 8000 francs pour l'acquisition (en collaboration avec la commune de Cortaillod) d'une machine pour les marquages routiers. Les trois partis politiques sont favorables à cette demande et soulignent que cette collaboration intercommunale devrait s'instaurer plus régulièrement lorsqu'il s'agit d'acquisitions de ce type. Finalement la demande de crédit est acceptée par 28 voix sans opposition.

Le législatif devait ensuite se prononcer sur une subvention unique de 22.000 francs en faveur du groupe des éclaireurs l'Abbaye à titre de participation à la construction de locaux de groupe. Les trois partis sont d'accord avec cet objet, d'autant plus qu'il s'agit de favoriser un groupe de jeunes du village. Un argument de plus milite en faveur de l'acceptation de ce crédit: les éclaireurs ont déjà consacré beaucoup de temps au démontage de la baraque, à son transport et font un effort tout particulier pour récolter des fonds afin de compléter la somme que le Conseil général leur accordera finalement par 27 voix sans opposition. M. Willy Ribaux (rad) a demandé à l'exécutif qui soit établie entre le groupe des éclaireurs et la commune une convention réglant le problème du droit de superficie au cas où le groupe de l'Abbaye serait dissous.

DISCUSSION SUR LE PLAN-JACOT

Le président du législatif donne immédia-

tement la parole à M. Willy Ribaux, président de la commission dite «du Plan-Jacot». Il apporte quelques précisions sur le rapport soumis à l'approbation de l'exécutif, en particulier en ce qui concerne le café-restaurant, la location différenciée pour le domaine et le logement, le restaurant et l'éventuel domaine viticole. M. Jan (lib) déclare ne pas être d'accord avec le plan financier proposé. Il estime trop élevé le coût des transformations et annonce qu'il refuse de voter ce projet.

Il appartient ensuite aux présidents de groupe de présenter les points de vue des trois partis. Le parti libéral, par la voix de P.-A. Steiner, se déclare d'accord avec le projet; il fait néanmoins trois réserves quant au plan financier prévu; il lui paraît que la location du restaurant est trop modeste, que la charge communale est mal estimée puisque les calculs ne tiennent pas compte de l'amortissement et que le fait de soustraire le montant des travaux qui auraient dû être faits du coût global est un artifice douteux.

Il demande enfin que le Conseil communal, dans la demande de crédit qui suivra prochainement, serre de très près la réalité financière.

Le parti radical, par la voix de M. F. Walther, arrive aux mêmes conclusions, mais souhaite qu'on ne s'arrête pas en si bon chemin et demande, comme le parti libéral, que la réalité financière soit scrupuleusement examinée.

Le parti socialiste enfin, par la voix de M. Zimmermann, donne son accord et insiste également sur l'aspect financier de la question. M. Willy Ribaux répond aux diverses interventions et souligne que, comme le dit le rapport, une approche plus précise des coûts des transformations sera faite si le législatif donne son accord. De plus le problème des locations, qui préoccupent certains conseillers généraux, sera revu lors du plan financier définitif.

M. Comtesse (rad) déplore qu'une dis-

cussion plus approfondie du projet présenté n'ait pas lieu. Il lui est répondu qu'une décision sur les variantes a été prise l'an dernier et qu'il faut se conformer au mandat que l'on a confié à la commission. Après que M. Lehmann (lib) soit intervenu sur le montant approximatif de la charge communale, l'assemblée passe au vote et le projet présenté est finalement accepté par 26 voix contre 1.

PROTECTION CIVILE

Au point suivant de l'ordre du jour, M. Kaltenrieder donne quelques informations; le poste de commandement de la protection civile est en construction de

À TRAVERS LE MONDE

Le chômage en France

PARIS (AFP). — Le nombre de demandeurs d'emploi en France en données brutes pour le mois de septembre s'élève à 2.099.200, indique le ministère français de l'emploi. Les demandeurs d'emploi ont augmenté de 8% par rapport au mois d'août et de 9,8% par rapport à septembre 1981. En données corrigées des variations saisonnières, les chômeurs sont au nombre de 2.039.700, soit une diminution de 0,5% par rapport au mois précédent.

même que le reste du complexe; le Conseil d'Etat et la Confédération ont fait savoir qu'ils verseraient les subventions nécessaires pour le poste de commandement. Il communique ensuite que le 12 octobre 1982 s'est constitué un syndicat pour le remaniement parcellaire dans le quartier des Joyeuses. Il rappelle que le 21 octobre aura lieu la réception des nouveaux citoyens, et que le 3 novembre les présidents des partis et la commission dite de «l'informatique» siègeront pour être informés de l'achat d'un nouvel ordinateur de bureau. Il fait enfin savoir que la prochaine séance de l'exécutif aura lieu le 10 décembre.

St.

Klaus Barbie sera expulsé

NEW-YORK (AFP). — Le nouveau président bolivien, M. Hernan Siles Zuazo, a déclaré que l'ancien chef nazi Klaus Barbie serait expulsé de Bolivie. «Il a participé au trafic de cocaïne dans le passé et nous ne voulons pas protéger ceux qui agissent contre les intérêts du peuple bolivien», a souligné le président dans une interview publiée par l'hebdomadaire Newsweek.

Succès confirmé par rapport à 1978 Les municipales en Grèce: un net succès de la gauche

ATHÈNES (AFP). - Les résultats du premier tour des élections municipales en Grèce donnent un net avantage aux listes de gauche (socialistes et communistes) qui sont bien placées pour enlever une majorité écrasante des mairies à l'issue du second tour de dimanche prochain, estiment les observateurs à Athènes.

Le principal parti d'opposition «Nouvelle démocratie» perd encore du terrain par rapport aux élections municipales de 1978, déjà remportées par la gauche. Plusieurs de ses bastions (Corinthe, Rethymnon en Crète ou Ioannina dans l'ouest du pays, par exemple) sont

tombés dès le premier tour face à des listes de gauche conduites par le Pasok (mouvement socialiste panhellénique, au pouvoir).

Selon les estimations officielles, sur les 276 villes de plus de 10.000 habitants, le Pasok, seul ou conduisant des listes d'union de la gauche devrait enlever quelque 170 à l'issue du deuxième tour contre une vingtaine à la Nouvelle démocratie (118 en 1978), les autres allant à des communistes, des indépendants ou des centristes.

LE PC

A l'intérieur de la gauche, on

note les très bons résultats du parti communiste (PCG, pro-soviétique) qui a amélioré ses résultats de 1978, notamment dans les grandes villes et a enlevé 7 mairies au 1^{er} tour.

Dans de nombreuses villes, les voix communistes seront indispensables aux candidats du Pasok en ballottage, pour le deuxième tour.

Pour les analystes politiques, une forte majorité des 450.000 jeunes qui allaient aux urnes pour la première fois ont voté pour le PCG, partisan d'une politique de changement plus radicale que celle menée par le premier ministre et chef du Pasok, M. Andréas Papandréou.

Quant au Pasok, il améliore dans l'ensemble ses positions de 1978, mais surtout dans les campagnes, car dans les grandes villes il est en légère baisse par rapport à 1978, constatent les observateurs. A Athènes par exemple, le maire sortant, M. Dimitrios Beis, bien qu'arrivé en tête au premier tour, a obtenu 38,2 % des votes contre 40,5 % en 1978. Mais M. Beis est en ballottage favorable pour le second tour, de même que les candidats du Pasok à Salonique et au Pirée.

Procès des 547 en Turquie



Une des accusées devant le tribunal.

(Téléphoto AP)

ANKARA (AP). - Un des plus importants procès collectifs qui aient jamais eu lieu en Turquie s'est ouvert lundi à Ankara: 547 militants de gauche ont comparu devant un tribunal militaire.

L'accusation réclame la peine de mort pour 186 des inculpés,

tous accusés d'avoir appartenu à l'organisation clandestine de gauche «dev-yol» (La voie révolutionnaire). Les autres sont passibles de peines de trois à 15 ans de prison.

L'acte d'accusation, long de 1300 pages, reproche aux incul-

pés d'avoir tenté de renverser le régime constitutionnel, d'avoir pris part à un complot et d'avoir créé des bandes armées dans ce but, de s'être livrés à une contrebande d'armes et à l'utilisation illégale d'armes à feu.

Le procès durerait plusieurs mois, peut-être deux ans, dit-on dans les milieux judiciaires.



Manifestation anti-OTAN à Athènes.

(Téléphoto AP)

Mendès: émotion générale

PARIS (AP). - M. Pierre Mendès France est donc décédé lundi à son domicile parisien à l'âge de 75 ans.

Son entourage a indiqué que M. Mendès France était fatigué mais n'était pas malade. On ignorait encore lundi après-midi les causes exactes de son décès survenu à 11 h 15 alors qu'il se trouvait à sa table de travail dans son appartement du 23 de la rue du conseiller Collignon, dans le XVI^e arrondissement.

Le président François Mitterrand s'est rendu à son domicile dans l'après-midi pour lui rendre hommage.

«Je ne ferai pas état de mes sentiments personnels, je veux simplement dire aux Français que la France vient de perdre un des plus grands de ses fils. Le moment maintenant est venu de méditer, nous parlerons un peu plus tard», a déclaré le président de la République qui est resté une vingtaine de minutes auprès de l'ancien président du conseil. «C'était pour moi un compagnon, un ami, un exemple».

Plusieurs personnalités françaises et étrangères ont également exprimé leur profonde tristesse. M^{me} Françoise Giroud, cofondatrice de «L'express», s'est déclarée «bouleversée», M. André Bergeron, secrétaire général de FO a affirmé que la mort de Pierre Mendès France était «une perte pour la démocratie française».

Le président tunisien Habib Bourguiba a déclaré ressentir «une grande affliction», a-t-on appris de source tunisienne et M. Shimon Pérès, chef de l'opposition travailliste israélienne, a salué en lui «un homme intègre, d'une stature comparable à celle du général De Gaulle» et «l'une des plus grandes figures juives de notre temps».

L'une des dernières initiatives publiques de Pierre Mendès France avait été de lancer, l'été dernier, un appel commun avec M. Nahum Goldman, ancien président du congrès juif mondial, en faveur de la paix au Proche-Orient.

Entre PC français et chinois

PÉKIN (AP). - Malgré leurs divergences à propos de l'Union soviétique et des Etats-Unis, les partis communistes chinois et français ont renoué des relations, après une rupture de 17 ans.

M. Hu Yaobang, secrétaire général du PCC, a accepté une invitation à Paris que lui a transmise M. Marchais, secrétaire général du PCF. «Nos deux partis ont renoué des relations avec une grande satisfaction», a déclaré

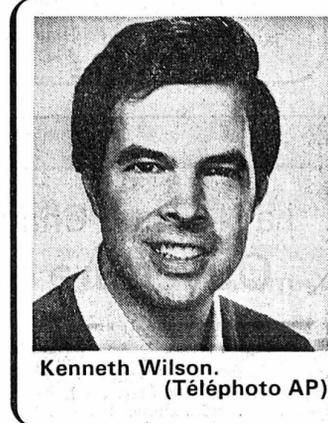
M. Hu aux journalistes. «Nous aurons désormais des relations normales avec le parti communiste chinois et une coopération fructueuse avec tous les autres partis communistes, à l'exception de l'Albanie», a déclaré M. Marchais. «La situation anormale entre les partis communiste français et chinois appartient maintenant au passé».

Les deux partis avaient rompu les relations en 1965, après la rupture sino-soviétique, le PCF soutenant le rôle dirigeant de Moscou dans le mouvement communiste international, alors que les Chinois s'opposaient à une domination soviétique.

Pékin a aussi renoué avec d'autres partis communistes européens, dont l'italien et l'espagnol. Et M. Hu a laissé entendre que la Chine désirait aussi rétablir des liens avec le parti communiste soviétique.

M. Marchais a déclaré aux journalistes que des divergences au sujet de l'Union soviétique, des Etats-Unis, de l'Afghanistan et du Viet-nam subsistaient, entre communistes français et chinois.

La partie chinoise a également déclaré que d'autres partis, proches de l'Union soviétique, pouvaient établir des relations amicales avec les communistes chinois, car la Chine a pour principe de ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures des autres partis.

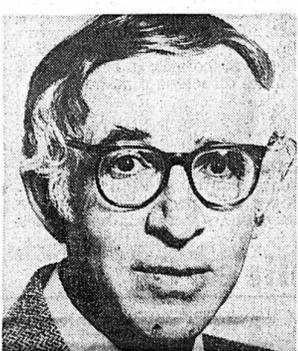


Kenneth Wilson. (Téléphoto AP)

Deux Nobel

STOCKHOLM, (AFP). - Le prix Nobel 1982 de physique a été attribué à l'Américain Kenneth G. Wilson pour sa théorie des phénomènes critiques lors des transitions de phase.

Par ailleurs, le prix Nobel 1982 de chimie a été attribué au Britannique Aaron Klug pour son étude des moyens de représentation des unités de base de la vie.



Aaron Klug. (Téléphoto AP)

Gemayel: l'Amérique mère du monde libre

NEW-YORK (AFP). - Le président libanais Amine Gemayel a reçu un accueil délirant de la part de quelque trois mille membres de la colonie libanaise vivant aux Etats-Unis et au Canada.

En plus des concitoyens de M. Gemayel résidant à New-York, des centaines d'Américains et de Canadiens de souche libanaise étaient venus de tous les coins des Etats-Unis et du Canada pour l'écouter parler devant la «Lebanese american society».

L'immense salle de bal de l'hôtel Waldorf Astoria n'était pas assez vaste pour tous les admirateurs du président. Les lieux étaient à tel point bondés qu'il a fallu que M. Gemayel répète une seconde fois son allocution pour des centaines de personnes qui s'étaient tout d'abord vu refuser l'entrée de la salle.

«Pour mon premier voyage à l'étranger depuis mon élection, je suis venu remercier le président Reagan. Il a fait de son mieux et

continue à faire de son mieux pour sauver le Liban», a déclaré M. Gemayel.

«L'Amérique, a poursuivi M. Gemayel, est la mère du monde libre et elle nous aidera à nous remettre de huit ans de guerre, au cours de laquelle des milliers de Libanais sont morts et des centaines

de milliers ont été blessés ou pillés (...)

Voici mon message: Je vous promets que toutes les forces étrangères quitteront le Liban. Ce pays se relèvera et il sera fort. Il y aura un nouveau Liban et vous pourrez y revenir», a conclu le président libanais.



Gemayel parlant au Waldorf Astoria.

(Téléphoto AP)

À TRAVERS LE MONDE

Captifs en URSS

NEW-YORK (AFP). - Le gouvernement soviétique empêche des Américains ayant émigré en Union soviétique dans les années trente de retourner aux Etats-Unis y finir leurs jours, selon l'hebdomadaire Newsweek.

Attentats

BELFAST (REUTER). - Des terroristes ont grièvement blessé lundi un instituteur devant ses élèves, et le fils d'un homme politique a été atteint par l'explosion d'une mine dans un de ses champs.

Pour la Chine

PÉKIN (REUTER). - Le Japon prêtera 65 milliards de yen (environ 525 millions de francs suisses) à la Chine aux termes d'un accord signé lundi, annonce l'agence Chine-nouvelle.

Non-coupable

TRONDHIM (NORVÈGE) (AP). - Arnfinn Nesset, directeur d'une maison de retraite située près de Trondheim en Norvège et accusé d'avoir tué 25 personnes âgées, a plaidé non-coupable à l'ouverture de son procès.

Festival de la chasse

Nous vous proposons:

- Tourte d'oie sauvage
- Civet de chevreuil chasseur
- Médallions de chevreuil champignonneurs
- Selle de chevreuil
- Belle-Fruitière
- Filet mignon d'impala à la moutarde

et d'autres mets de chasse pour flatter votre palais

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel

UN FAIT PAR JOUR

Lettre de Paris

Baroud d'honneur

Le 4 octobre, on le sait, les conseils municipaux des villes de Paris et de Lyon ont livré un «baroud d'honneur», un dernier combat contre le projet socialo-communiste modifiant le statut de ces deux villes.

Malgré l'opposition des élus, le Conseil des ministres entérinait ce «charcutage», le 5 octobre, sous divers prétextes peu convaincants. Ce projet est si tarabiscoté, que l'on peut prédire qu'il ne sera guère viable. Il brise l'unité communale, sans pour autant assurer une meilleure participation des habitants à la vie locale.

Mais revenons, par bien situer les choses, aux ultimes séances des conseils de Paris et de Lyon. A Paris, M. Tibéri (RPR) s'écriait: «Quel mauvais génie inspire donc les gens qui nous gouvernent, et les incite à casser ce qui marche bien, à compliquer ce qui est simple, à diviser ce qui veut rester uni, à rendre antagoniste ce qui ne peut prospérer qu'en étant solidaire?»

A Lyon, le maire, M. Francisque Collomb, faisait un discours en trois points: le projet gouvernemental est construit sur une erreur de conception; il engendre l'anarchie et le gaspillage; il signifie la fin de notre autonomie communale. M. Collomb fut très applaudi. Le conseil de Lyon comprend 49 élus libéraux, et 12 hommes «de gauche».

Pourquoi le gouvernement socialo-communiste veut-il modifier le statut de ces deux villes? Parce qu'il ne supporte pas que l'opposition possède la moindre forteresse. C'est ainsi que les socialistes conçoivent la démocratie.

M. Georges Sarre (PS) l'a déclaré très clairement: l'Hôtel-de-Ville de Paris est un «Coblentz intérieur» (sic). Autrement dit, les municipaux qui ne sont ni socialistes, ni communistes, sont des «émigrés», luttant contre leur propre patrie.

Ajoutons que le nouveau statut de Paris et de Lyon coûtera infiniment plus cher aux contribuables, même aux plus modestes. Là encore, quelle belle leçon de démocratie.

M. Chirac réclame, pour la ville de Paris, une «consultation populaire», sachant très bien que 75% des Parisiens sont pour le statut actuel.

Mais - troisième exemple de belle démocratie - les socialo-communistes ont, cette fois-ci, grand peur du recours aux urnes.

Le vote aura tout de même lieu, sans doute organisé par M. Chirac. Cette consultation ne sera pas «légitime» aux yeux des socialistes, mais elle reflétera l'opinion de la vraie majorité.

Michèle SAVARY